

Inégaux devant l'école

Enquête en Hainaut
sur les déterminants sociaux
de l'échec et de la sélection scolaires

Nico Hirtt
Jean-Pierre Kerckhofs

Avril 1996-octobre 1997



www.ecoledemocratique.org
aped@ecoledemocratique.org
223 avenue de la Reine
B-1000 Bruxelles
00 32 (0) 27 35 21 29
00 32 (0) 64 33 81 31

Inégaux devant l'école

Enquête en Hainaut
sur les déterminants sociaux
de l'échec et de la sélection scolaires

Nico Hirtt et Jean-Pierre Kerckhofs
Avril 1996 - Octobre 1997

La reproduction totale ou partielle des textes, tableaux et graphiques de cette publication est autorisée à condition d'en mentionner la source.

Merci de bien vouloir nous faire parvenir un exemplaire de tout article ou publication faisant référence à la présente étude.

Nico Hirtt
Jean-Pierre Kerckhofs

Pour nous écrire :
aped@coledemocratique.org

Nous ne saurons jamais dire toute notre gratitude aux directeurs et préfets qui ont accepté de faire participer leur établissement scolaire à cette enquête; aux enseignants, aux secrétaires, aux éducateurs, pour qui ce fut assurément une lourde charge supplémentaire au terme d'une année 1996 déjà particulièrement mouvementée; aux parents et aux élèves qui ont eu la patience de compléter notre long questionnaire.

Nous devons remercier particulièrement les personnalités du monde universitaire qui ont bien voulu soutenir ce projet : JACQUES DELCOURT (professeur émérite, UCL), OLIVIER DONNI (Université de Mons-Hainaut), ROBERT FRANCK (professeur à la faculté des sciences philosophiques et à la FOPES, UCL), JACQUES GOUVERNEUR (professeur à la faculté de sciences économiques, UCL), XAVIER HUBAUT (professeur d'agrégation en mathématique, ULB), MARCEL LEBRUN (chargé d'enseignement à l'UCL, EDUC-DIÈS & IPM), SERGIO PERELMAN (chargé de cours au département d'économie de l'ULg), NICOLAS ROUCHE (professeur à l'UCL; responsable du CREM).

Merci également à Mme GRISAY (ULg) pour ses précieux conseils et à M. BOLS (ministère de l'Éducation de la Communauté française) qui nous a aimablement transmis le listing des adresses d'établissements scolaires.

Pour finir, nous n'oublierons pas que les remarques et conseils formulés par plusieurs lecteurs du document provisoire « Premiers résultats d'une enquête en province de Hainaut » ont constitué un apport irremplaçable à la finalisation du présent document.

Les auteurs

Table des matières

INTRODUCTION	9
Les raisons d'une enquête	9
Qu'y a-t-il dans ce rapport ?	10
A. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS	12
Chapitre 1. Caractéristiques socio-culturelles de la population étudiée	13
1.1. Profession et situation professionnelle	13
1.2. Etudes des parents	14
1.3. Revenus et patrimoines	15
1.4. Logement et lieu de travail de l'élève	16
1.5. Nationalité et langue maternelle	16
1.6. Religion et engagement religieux	17
1.7. Situation familiale	17
1.8. Estimation propre d'appartenance sociale	18
Chapitre 2. Parcours et réussite scolaires	19
2.1. Points obtenus en 6e primaire	19
2.2. Nombre de redoublements	19
2.3. Parcours scolaires	20
2.4. Indice synthétique de réussite scolaire	21
Chapitre 3. Influence de l'origine sociale sur la scolarité	22
3.1. Scolarité et profession du chef de ménage	22
3.2. Scolarité et revenus du ménage	25
3.3. Scolarité et niveau d'études des parents	27
Chapitre 4. Analyse comparative des différents déterminants sociaux	28
4.1. Profession, revenu, études des parents	28
4.2. Situation professionnelle	29
4.3. Confort du logement	29
4.4. Situation du ménage	30
4.5. Estimation sociale propre des parents	30
Chapitre 5. Sur la trace des mécanismes de la sélection sociale	31
5.1. Une question de culture ? de nationalité ?	31
5.2. Choix philosophiques et religieux	32
5.3. Activités parascolaires	32
5.4. Temps de travail à domicile	34
5.5. Projets d'études supérieures	35
Conclusions et perspectives	36

B. TABLEAUX	39
Chapitre 1. Caractéristiques socio-culturelles de la population étudiée	40
1.1. Profession et situation professionnelle	40
1.2. Etudes des parents	41
1.3. Revenus et patrimoines	42
1.4. Logement	45
1.5. Nationalité et langue maternelle	47
1.6. Religion	48
1.7. Situation familiale	49
1.8. Estimation propre d'appartenance sociale	50
Chapitre 2. Parcours et réussite scolaires	51
2.1. Points obtenus en 6e primaire	51
2.2. Nombre de redoublements	51
2.3. Parcours scolaires	53
2.4. Indice synthétique de réussite scolaire	55
Chapitre 3. Influence de l'origine sociale sur la scolarité	57
3.1. Scolarité et profession du chef de ménage	57
3.2. Scolarité et revenus du ménage	62
3.3. Scolarité et niveau d'études des parents	68
Chapitre 4 Analyse comparative de différents déterminants sociaux	73
4.1. Profession, revenu, études des parents	73
4.2. Situation professionnelle	74
4.3. Confort du logement	75
4.4. Situation du ménage	76
4.5. Estimation sociale propre des parents	77
Chapitre 5. Autres facteurs	78
5.1. Origine nationale, culturelle, philosophique	78
5.2. Religion	83
5.3. Activités parascolaires	84
5.4. Temps de travail	88
5.5. Projets d'études supérieures	90
ANNEXES	93
Précisions méthodologiques et représentativité de l'échantillon	94
Liste des tableaux	96
Liste des graphiques	98

Les raisons d'une enquête

L'échec scolaire en Belgique et, singulièrement, en Communauté française, est un phénomène dont l'ampleur n'est plus ignorée de personne. Il constitue même l'un des éléments centraux du discours institutionnel tendant, depuis plusieurs années, à remettre en cause l'efficacité des systèmes éducatifs issus de l'ère de la massification de l'enseignement.

En sixième année de l'enseignement secondaire, 39,6% des élèves seulement sont « à l'heure ». En 6e professionnelle ils ne sont que 12,6%. En d'autres mots, une scolarité « normale » — six années primaires et six années secondaires effectuées en 12 ans — apparaît comme tout à fait exceptionnelle. Les classes de l'enseignement général comptent, en moyenne, 9,3% d'élèves redoublant l'année en cours. Ils sont 15,8% dans l'enseignement technique et 11,4% dans les sections professionnelles. C'est la 3e technique qui bat tous les records puisqu'elle compte 21,2% d'élèves qui ont déjà suivi sans succès une 3e année.¹

Tous ces chiffres proviennent de l'*Annuaire statistique* du ministère de l'Éducation. Malheureusement, ce même annuaire ne nous dit rien sur l'origine sociale des enfants qui redoublent. Tous les enfants sont-ils égaux devant le risque d'échec ?

L'un des effets directs de la réussite ou de l'échec est l'orientation des enfants vers l'une ou l'autre filière (enseignement général, technique ou professionnel). Les statistiques officielles nous informent sur la répartition des élèves suivant ces types d'enseignement. Mais, une fois de plus, elles restent muettes quand on les interroge sur une éventuelle relation entre l'orientation et l'origine familiale ou sociale des élèves. Dès lors, comment savoir dans quelle mesure la sélection en filières hiérarchisées — de par l'inégalité du destin social et de l'accès aux savoirs — est aussi une sélection sociale ? En un mot: comment évaluer l'« efficacité » de l'école en tant qu'appareil de reproduction de la stratification sociale.

Certes, dans les milieux spécialisés nul ne doute que l'origine sociale des enfants joue un rôle crucial dans leur parcours scolaire. Mais notre expérience d'enseignants nous apprend aussi que cette conviction est loin d'être partagée par tous nos collègues. Or, lorsque le besoin se fait sentir d'étayer cette réalité de chiffres clairs et convaincants, force est de constater que les statistiques disponibles sont particulièrement rares et, surtout, déjà bien vieilles.

En Communauté flamande de Belgique, les récents travaux de chercheurs du Hoger Instituut voor de Arbeid (HIVA-KUL), basés sur l'analyse longitudinale de 6.443 élèves de la province du Limbourg (projet LORGO) ont permis de mettre en évidence une forte discrimination sociale dans les mécanismes d'orientation de l'enseignement secondaire². Ainsi, lors du passage de première en seconde année de la nouvelle « *eenheidsstructuur* », 39% des enfants d'ouvriers, 13% des enfants de cadres et 5% seulement des enfants de médecins, avocats ou notaires sont orientés vers la filière technique. En troisième année, 38% des enfants d'ouvriers seulement sont encore dans la filière « générale », contre 91% des fils et des filles de parents exerçant une profession libérale.

En Communauté française, de telles études sont introuvables. Nous croyons que la seule analyse complète, basée sur l'étude longitudinale d'une cohorte d'élèves de l'enseignement secondaire, est celle due à J.L. Litt (UCL), qui remonte à 1980³. Les dernières données officielles concernant la sélection sociale, publiées dans les *Etudes et Documents* de la Direction Générale de l'Organisation des Etudes, datent de la même époque. Les seules données récentes dont nous ayons connaissance ont été réalisées à partir de la base de données du *Panel Study on Belgian Households* (PSBH). Il s'agit d'une part d'une analyse de la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, réalisée par O. Donni (UMH) et P. Pestieau (Ulg)⁴ et d'autre part d'une recherche de O. Donni et B. Lejeune portant sur la mise à l'épreuve de modèles économétriques particuliers.^{5 6} Malgré leur intérêt indéniable, ces travaux ont une portée limitée par leur objet-même et par la nature des informations disponibles dans le cadre du PSBH.

L'impossibilité de quantifier la sélection sociale et l'inégalité sociale devant l'échec scolaire devient dramatique lorsqu'on ambitionne, comme ce fut le cas pour l'un d'entre nous, d'écrire un livre consacré à la démocratisation de l'enseignement en Belgique⁷. Comment pourrait-on soutenir que notre école n'est pas réellement démocratique, si on ne dispose pas de chiffres pour le démontrer ?

On peut difficilement se contenter de preuves datant d'il y a dix ans ou plus. C'est ainsi que naquit le projet de tenter l'expérience d'une enquête.

Il nous a rapidement semblé nécessaire d'aller plus loin qu'une simple mise en évidence de la corrélation entre les parcours scolaires et l'origine sociale. Si on veut dépasser le stade du simple constat et mettre à nu des éléments susceptibles de nous éclairer également sur les mécanismes de la sélection sociale à l'école, il faut pouvoir confronter entre eux divers facteurs socio-familiaux (profession, revenu, études des parents, origine nationale, etc.) et appréhender la scolarité dans sa dimension dynamique, en étudiant les parcours scolaires des élèves et non pas uniquement leur orientation actuelle ou le nombre de redoublements subis.

Fin 1995 et début 1996, un projet de questionnaire fut discuté avec diverses personnalités du monde académique qui avaient accepté de nous appuyer dans cette recherche. Initialement, nous avions prévu de démarrer l'enquête avant le printemps, mais les luttes sociales en décidèrent autrement. En février 1996 éclata la plus longue grève de l'histoire de l'enseignement belge. Il a fallu attendre le mois de mai avant de pouvoir contacter les 200 écoles secondaires du Hainaut afin de leur proposer de participer à l'enquête. Une cinquantaine d'établissements ont eu l'amabilité de nous répondre, dont la moitié positivement. Dix-huit d'entre eux furent finalement sélectionnés de façon à constituer un échantillon aussi représentatif que possible des degrés, filières et réseaux (la province du Hainaut avait été choisie pour des raisons de proximité et pour sa variété sociale, mais un établissement du Brabant wallon a également participé à l'enquête). Fin mai, 6.900 questionnaires et enveloppes furent remis aux élèves de ces écoles, en les priant de les faire compléter par leurs parents. Quelques semaines plus tard, les directions et secrétariats des établissements en question nous remettaient 2.180 formulaires sous enveloppes fermées. Parmi eux, 1.852 étaient correctement complétés.

Une fois encodées, ces données ont subi une première analyse, assez rapide, car il nous fallait d'urgence des résultats à intégrer dans l'ouvrage dont il a été question plus haut. Ces premiers résultats ont fait l'objet d'une publication à diffusion limitée⁸. Depuis lors, en tenant compte des remarques que diverses personnes ont bien voulu nous communiquer, nous avons repris l'ensemble des calculs, corrigé quelques erreurs conceptuelles, modifié certains critères de classement, affiné les facteurs de pondération⁹, amélioré l'outil statistique et, surtout, extrait de nouveaux résultats.

En présentant aujourd'hui ces résultats définitifs et nos conclusions, nous n'avons pas l'ambition de proposer une analyse théorique des mécanismes de la sélection sociale à l'école. Notre objectif était avant tout empirique. Bien que la prudence soit toujours de mise lorsqu'on se risque à extrapoler les résultats d'une enquête limitée, nous pensons que les chiffres qui vont être exposés ici comblent une lacune importante et devraient être connus de ceux qui, par intérêt scientifique ou par souci de la démocratisation de l'enseignement, veulent se forger une image concrète de la sélection sociale dans l'enseignement francophone belge.

Qu'y a-t-il dans ce rapport ?

Dans les pages qui suivent, le lecteur trouvera tout d'abord une description détaillée des variables socio-culturelles (chapitre 1) et des variables relatives à la scolarité des enfants (chapitre 2). Les premières permettent de se convaincre de la représentativité de l'échantillon et apportent des informations intéressantes sur la profession, la situation professionnelle des parents, le revenu et le patrimoine, les diplômes obtenus par le père et la mère, l'origine nationale et linguistique, le confort du logement, la religion, etc. Parmi les variables significatives de la scolarité de l'élève, outre les classiques « retard scolaire » et « orientation », nous soulignerons en particulier l'intérêt de la « situation scolaire après x années » ainsi que de l'« indice synthétique de réussite scolaire ».

Le chapitre trois aurait, à lui seul, pu justifier tous nos efforts: on y découvrira comment la réussite et l'orientation scolaires dépendent de la profession du chef de ménage, du revenu des parents et de leurs diplômes. On devra malheureusement y constater combien notre hypothèse de départ s'avère justifiée: aujourd'hui encore, les parcours scolaires sont étroitement corrélés à l'origine sociale des enfants.

Nous tenterons ensuite d'isoler les effets de ces différentes variables sociales. Afin de répondre à des questions du genre: « à profession égale, le revenu influence-t-il encore la réussite scolaire ? » (chapitre 4).

Enfin, le dernier chapitre permettra d'explorer quelques pistes pouvant éclairer les mécanismes de cette sélection sociale à l'école: impact de la langue maternelle ou de la nationalité; du temps de travail des élèves à domicile; de l'anticipation des études supérieures par leurs parents; etc.

Après nos conclusions, qui figurent à la fin de cette première partie, on trouvera l'ensemble des tableaux détaillés ainsi que les commentaires à caractère plus technique, regroupés dans une deuxième partie afin d'en faciliter la consultation. En annexe, le lecteur intéressé trouvera le formulaire d'enquête utilisé ainsi qu'une note concernant la représentativité de l'échantillon et le mode de calcul des coefficients de pondération.

-
1. Annuaire statistique 1993-1994 du Ministère de l'Education et de la Formation, p. 71, 219.
 2. V. Van de Velde, B. Van Brusselen, M. Douterlungne, Gezin en school. Een onderzoek over het gezin als indicator voor de schoolloopbaan in het secundair onderwijs. HIVA, Leuven 1996.
 3. J.L. Litt, Origine sociale et scolarité, Les processus générateurs d'inégalité scolaire. Analyse longitudinale d'une cohorte d'élèves de la province de Luxembourg, UCL, 1980.
 4. O. Donni, P. Pestieau, Peut-on parler de démocratisation de l'enseignement supérieur ?, in Reflets et perspectives de la vie économique, tome XXXIV, septembre 1995, p. 415-427.
 5. O. Donni, B. Lejeune, Origine sociale et réussite scolaire: un modèle en Chaîne de Markov estimé sur données individuelles belges, UMH et Ulg, janvier 1996.
 6. O. Donni, B. Lejeune, Inégalités sociales à l'école: un modèle économétrique appliqué à des données belges, mimeo, Ulg, 1995.
 7. N. Hirtt, L'école sacrifiée, EPO, Bruxelles 1996.
 8. N. Hirtt, J.P. Kerckhofs, Déterminants sociaux de la sélection et de l'échec scolaires, Premiers résultats d'une enquête en province du Hainaut. Septembre 1996.
 9. Sauf mention contraire, tous les tableaux et tous les chiffres ont été obtenus en attribuant aux réponses une pondération telle qu'elle permet de reconstituer au mieux un échantillon représentatif de la population scolaire réelle

A. Synthèse des résultats

Chapitre 1

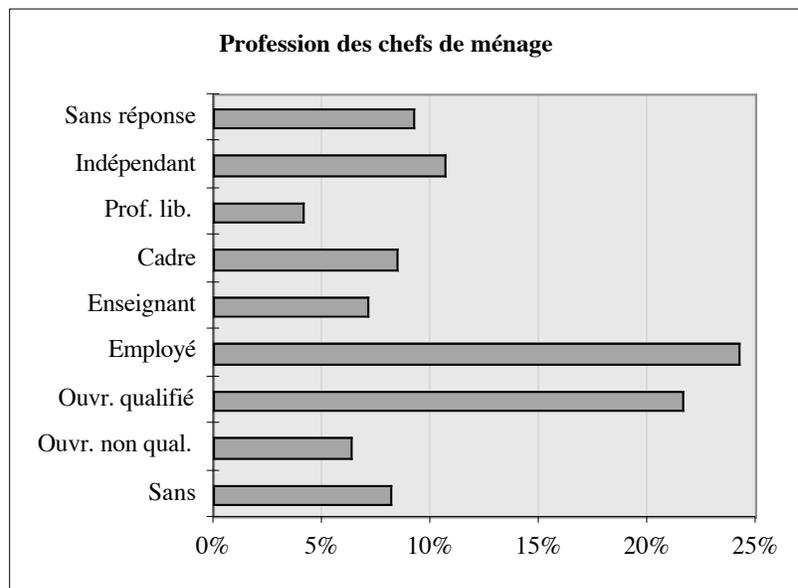
Caractéristiques socio-culturelles de la population étudiée

L'une des particularités de notre enquête est d'inclure un large éventail de variables permettant de quantifier l'origine sociale, culturelle ou familiale de l'élève. Au-delà de la problématique de la réussite scolaire, les données récoltées apportent d'intéressantes informations sur les professions, les revenus, la religion ou encore les patrimoines des ménages. Il importe cependant de garder à l'esprit que notre échantillon ne peut prétendre être représentatif de l'ensemble des ménages, mais uniquement de ceux en âge d'avoir des enfants dans l'enseignement secondaire. Les très jeunes ménages, les ménages âgés et, bien entendu, les ménages sans enfant sont, par définition, absents de nos statistiques.

1.1. Profession et situation professionnelle

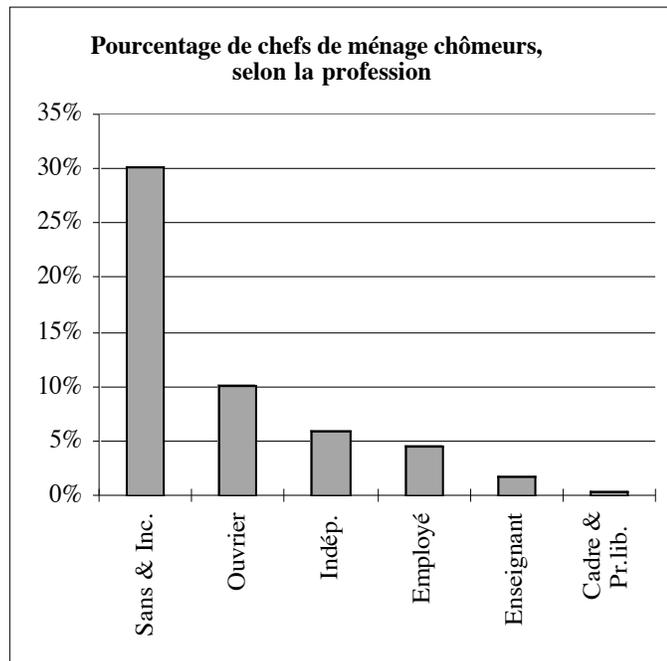
Compte tenu de la réserve formulée plus haut, la répartition des chefs de ménage selon leur profession témoigne d'une assez **bonne concordance avec les données provenant d'autres sources** (voir tableau 1, dans la deuxième partie). Par exemple, les ouvriers représentent 30,8% de nos chefs de ménage (si on ne tient pas compte des « sans réponse »); ils sont 29,8% selon le *Panel Study on Belgian Households* (PSBH). Les employés représentent 26,6% de notre échantillon, contre 21,6% d'après le PSBH. Professions libérales et cadres représentent respectivement 13,9% et 15% dans les deux enquêtes. L'écart se marque par contre nettement pour les « sans profession » : ils sont 20,8% selon le PSBH et seulement 9,0% dans notre échantillon. C'est parfaitement normal puisqu'il y a beaucoup moins d'inactifs chez les parents d'élèves de l'enseignement secondaire que parmi l'ensemble de la population.

Ce point est confirmé par l'étude de la situation professionnelle des chefs de ménage: actif, chômeur, pensionné, etc (tableau 2). Parmi nos chefs de ménage, il n'y a que 7,4% de pensionnés. Les catégories les plus nombreuses sont les actifs à plein temps (69,6%) et les chômeurs (10,6%). Seuls 3,6% des chefs de ménage travaillent à temps partiel (moins de deux tiers-temps).



Le critère de la situation professionnelle est sans doute également important pour cerner le milieu social de l'élève, mais il a le défaut d'être très instable. La connaissance de la situation professionnelle actuelle n'est pas forcément représentative de la situation durant les années précédentes, donc de l'environnement familial de l'élève sur une longue période. Un père ouvrier, enseignant ou médecin a de fortes chances d'avoir toujours été ouvrier, enseignant ou médecin. Par contre, le fait de savoir que ce père est chômeur ne nous dit pas s'il l'est depuis peu ou depuis longtemps et nous informe donc relativement mal sur le milieu familial où a vécu l'élève.

Nous avons également réparti les ménages de chaque profession selon leur situation professionnelle (tableau 2). Cela permet de mieux connaître la composition du groupe « sans profession ou profession inconnue » mais également d'observer que **les ouvriers constituent la catégorie professionnelle la plus durement touchée par le chômage** : 10,2% des ouvriers sont chômeurs, contre 4,7% des employés, 1,8% des enseignants et 1,9% des cadres et professions libérales. C'est également dans les familles ouvrières que l'on compte le plus grand nombre de parents pensionnés.

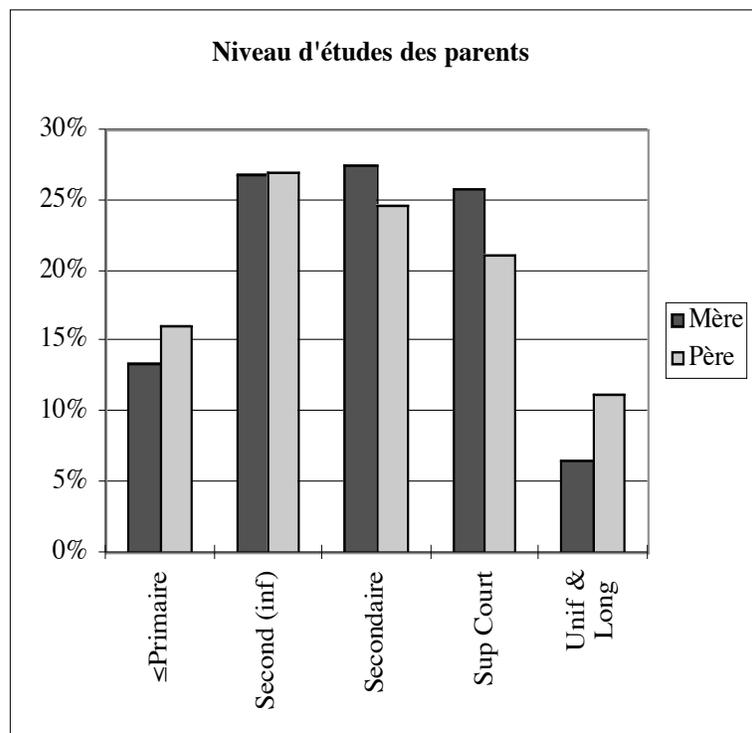


1.2. Etudes des parents

Le deuxième paramètre représentatif de l'origine sociale des élèves est le niveau d'étude des parents. Plus de 43% des pères n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire inférieur; 32% sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (tableau 3b). La distribution des niveaux d'études des mères (tableau 3a) est très similaire à celle des pères, sauf pour ce qui concerne les études supérieures : les études supérieures courtes sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes (25,7% contre 20,8%); l'inverse est vrai pour les études universitaires ou supérieures longues (6,2% contre 11,3%).

On observe **une étroite corrélation entre le niveau d'étude des deux conjoints** (tableaux 3a et 3b). Les hommes n'ayant pas dépassé le niveau de l'école primaire épousent dans 77% des cas une femme dont la formation n'excède pas le secondaire inférieur. L'homme universitaire se marie dans 78% des cas avec une femme ayant au moins un diplôme de l'enseignement supérieur. Remarquons cependant la confirmation d'une réalité sociologique bien connue : une femme ayant atteint un haut niveau d'étude épouse rarement un homme dont le niveau d'étude est inférieur. Le contraire n'est pas vrai. Ainsi, 61% des femmes universitaires sont mariées avec un homme également diplômé de l'université (ou ayant accompli des études supérieures de type long). Par contre, 65% des hommes universitaires sont mariés à une femme n'ayant pas atteint ce niveau d'étude.

La relation entre le niveau d'études et la profession est également mise en évidence: **71% des ouvriers n'ont pas achevé leurs études secondaires**. 73% des cadres et professions libérales ont un diplôme de l'enseignement supérieur, de même que 85% des enseignants (tableau 4).



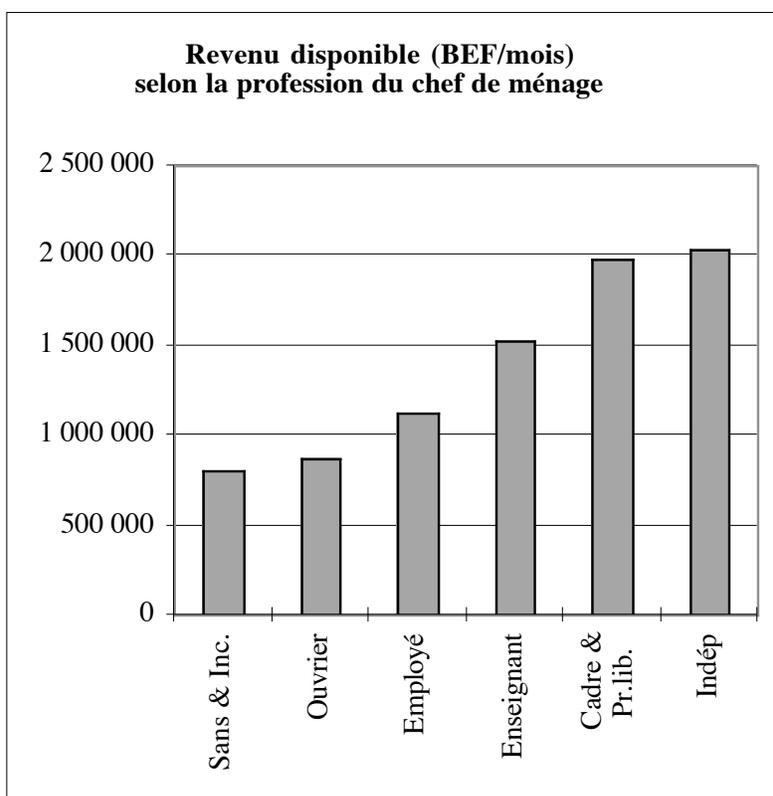
1.3. Revenus et patrimoine

Afin de cerner le plus correctement possible les revenus globaux des ménages, nous avons collecté deux informations : le revenu professionnel des ménages et leur (catégorie de) patrimoine. A partir de ces deux informations nous avons réalisé une estimation du revenu disponible global.

Le revenu professionnel varie sans surprise avec la profession du chef de ménage. Le revenu professionnel moyen d'un ménage « ouvrier » est de 725.000 BEF/an (net); celui d'un ménage de « cadres et professions libérales » est de 1,5 millions BEF (tableau 5). Attention: le niveau élevé de ces moyennes s'explique évidemment par la présence fréquente de deux revenus par ménage.

Le tableau 6 nous informe sur le patrimoine des ménages constituant l'échantillon de l'enquête. **9,3% des ménages sont endettés** (mais cette proportion monte à 17,5% chez les « sans profession »); 13,7% disposent d'une fortune supérieure à 5 millions net (après déduction des prêts hypothécaires restant à rembourser). Les données détaillées (non reproduites dans le tableau) montrent par ailleurs que **1,8% possèdent plus de 20 millions**; 0,4% plus de 50 millions et 0,2% plus de 100 millions. Ces chiffres sont à mettre en relation avec les estimations du professeur Vuchelen (VUB) qui évalue le patrimoine moyen d'un ménage à 170 millions pour le 100e centile de la population et à 48 millions pour le 99e centile.

Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les ménages ayant le revenu professionnel le plus élevé qui possèdent également le plus grand patrimoine. 63% des ménages dont le revenu professionnel est inférieur à 500.000 BEF n'atteignent pas un demi-million de patrimoine; 26% d'entre eux sont même endettés. En revanche, lorsque le revenu dépasse 1.500.000 BEF, on trouve 84% de ménages possédant une fortune supérieure à 2 millions BEF net (tableau 7).



Le revenu disponible total a été évalué en appliquant un taux de rendement forfaitaire au patrimoine et en l'ajoutant aux revenus professionnels. Le tableau 8 fournit la répartition de ce revenu global selon la profession du chef de ménage. On observe que 66% des ménages ouvriers ont un revenu global compris entre 500.000 et 1.000.000 BEF; leur revenu moyen se situe à 869.000 BEF. Chez les cadres et professions libérales, 60% ont un revenu supérieur à 1,5 millions BEF; ici, la moyenne est de 1.980.000 BEF. Le revenu global moyen le plus élevé, est celui des indépendants (en ce compris les chefs d'entreprises), avec plus de 2 millions BEF.

Sur base du revenu global, il nous a également été possible d'établir un classement des ménages en déciles. Comme le montrent les tableaux 9 et 10, les déciles 1 à 5 sont nettement « ouvriers » (40 à 60% de la population des déciles en question). Dans

les déciles 6 à 8, les « employés » sont majoritaires. Les déciles 9 et 10 sont composés principalement de « cadres, professions libérales et indépendants ». Les enseignants, eux, sont à cheval sur les deux derniers groupes.

Enfin, dans le cadre d'une étude consacrée à la sélection sociale par l'école, il nous a semblé opportun de profiter des données disponibles afin de mettre en évidence l'impact du niveau d'études sur le revenu ultérieur. Le tableau 11 montre que **si le chef de ménage n'a qu'un diplôme de l'enseignement primaire (ou aucun diplôme), le ménage a quatre chances sur dix de disposer de**

moins de 500.000 fr de revenus professionnels; il a par ailleurs une chance sur quatre d'être endetté et d'appartenir au premier décile dans le classement de la population par revenu. Au contraire, si le chef de ménage est universitaire, il a 45 chances sur 100 de gagner plus d'un million et demi, et trois chances sur dix de posséder plus de 5 millions de patrimoine net ainsi que d'appartenir au 10e décile.

1.4. Logement et lieu de travail de l'élève

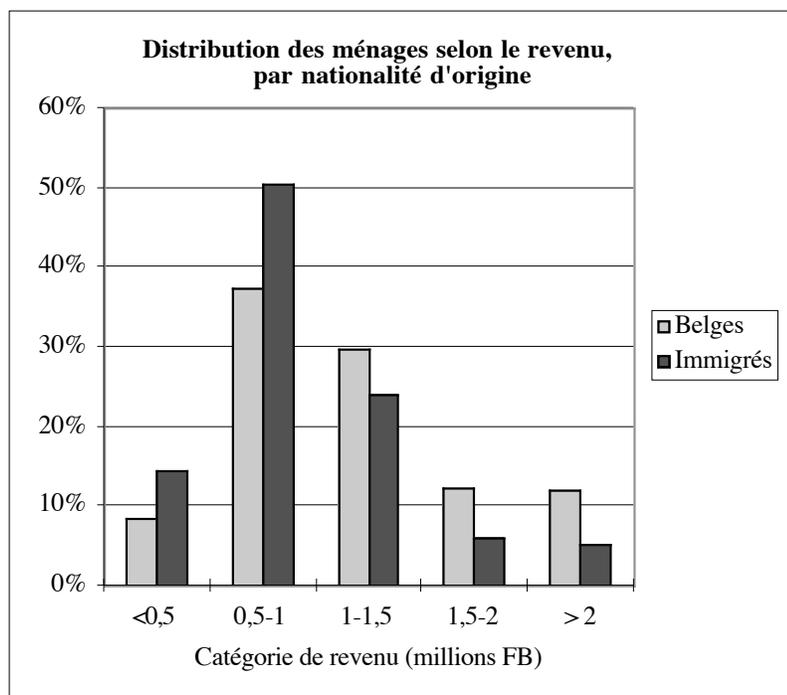
Le confort matériel offert par les conditions de logement est un autre élément susceptible d'intervenir en tant que déterminant de la réussite scolaire. Nous avons donc interrogé les parents sur la nature de leur logement. En sont-ils propriétaires ou locataires ? De combien de chambres, salles de bain et wc disposent-ils ? A partir de ces dernières informations, et en tenant compte du nombre d'adultes et d'enfants vivant sous le même toit, nous avons établi un « indice de confort matériel ». Au moyen de cet indice, les ménages ont été répartis selon quatre catégories de « confort matériel », symbolisées, à l'image d'un indice de confort hôtelier, par une à quatre « étoiles ».

La distribution des ménages suivant ces deux critères et selon la profession du chef de ménage est donnée au tableau 12. On observera en particulier le pourcentage très élevé de ménages qui sont propriétaires de leur logement, et ce, toutes professions confondues. Le taux de propriétaires va de 76,7% chez les ouvriers à 87,6% chez les cadres et professions libérales.

Un des aspects particuliers du logement est la pièce où l'enfant doit étudier et faire ses devoirs. Chez les ouvriers, 59% des enfants seulement disposent d'une chambre personnelle, contre 82% chez les cadres et professions libérales. **35% des enfants d'ouvriers font leurs devoirs dans une pièce commune.** (tableau 12 bis).

1.5. Nationalité et langue maternelle

S'il est un autre facteur dont on admet souvent spontanément l'importance dans la détermination des chances de réussite scolaire, c'est bien la nationalité. Plutôt que de nous intéresser à celle de l'élève, il nous a paru plus pertinent d'envisager la nationalité d'origine du père (ou plutôt, celle du chef de ménage). Le tableau 13a donne la répartition des ménages de notre enquête, suivant quelques grands groupes géographiques. On y remarque l'importance de l'immigration d'origine italienne (10% des ménages) ainsi que la fréquence très élevée de parents d'origine française (5,7%). Ce dernier résultat est évidemment influencé par la situation géographique particulière du Hainaut.



Etant donné l'effectif réduit de certaines de ces catégories, nous utiliserons par la suite un classement moins détaillé, où les pères d'origine étrangère ont été regroupés en deux catégories seulement : d'une part les pays du tiers-monde et les pays de la Méditerranée (y-compris le Portugal); d'autre part, l'immigration en provenance des autres pays, « riches » pour la plupart (nord-européens ou nord-américains). Le tableau 13b montre que **14,8% des chefs de ménage sont originaires d'un pays du tiers monde ou de la zone « Méditerranée »**. 7,1% proviennent d'autres pays. Le reste (78,1%) sont des Belges de naissance.

La pertinence de ce classement en termes de statut social apparaît lorsqu'on s'intéresse aux revenus de ces trois catégories nationales

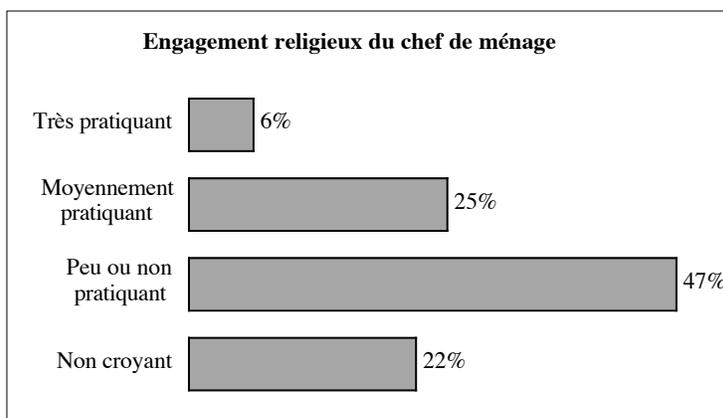
(tableau 14). **65% des ménages originaires du tiers-monde ou d'un pays de la Méditerranée ont un revenu global inférieur à un million BEF, contre 46% seulement chez les ménages belges.**

C'est évidemment chez les chefs de ménage originaires de la Méditerranée ou de pays du tiers monde que l'on trouve le plus grand nombre de personnes dont la langue maternelle n'est pas le français : 56,7%. Le même tableau 15 nous apprend que 27,6% des parents originaires du tiers-monde et de la Méditerranée sont aujourd'hui naturalisés.

1.6. Religion et engagement religieux

Initialement, nous craignons de n'obtenir que des taux de réponse très faibles aux questions relatives à la religion des parents. Or, il s'avère que ceux-ci rechignent beaucoup moins à révéler leurs convictions philosophiques et leur pratique religieuse que de nous informer sur leurs revenus et leur fortune. Ici, le taux de non-réponses n'atteint même pas 4%.

69% des parents se disent catholiques; 21% se déclarent « sans religion ». Les parents de religion islamique représentent 3,8% de l'échantillon (tableau 16). Parmi les chefs de ménage qui ont une religion, 60% se disent « peu ou non pratiquants ». 8,5% d'entre eux seulement affirment être « très pratiquants » (tableau 17).



L'intérêt principal du tableau 17 est de ventiler ces appartenances et engagements religieux selon la profession du chef de ménage. **Les enseignants sont la catégorie professionnelle dont l'engagement philosophique ou religieux est le plus marqué** : ils comptent le plus grand pourcentage de libre-penseurs et, lorsqu'ils ont une religion, ils la pratiquent avec davantage de ferveur que les autres catégories professionnelles. Les ouvriers et les employés se situent à l'extrême

opposé. Ils ont souvent une religion, mais la pratiquent relativement peu.

Le tableau 18 (qui, pour des raisons exposées plus loin, ne porte que sur l'enseignement général) montre que, **dans le choix d'une école libre ou officielle, les enseignants, les cadres et les personnes exerçant une profession libérale se laissent plus fortement guider par leurs options philosophiques que les autres catégories professionnelles.** Dans les catégories sociales supérieures, 75% des enfants de libre-penseurs fréquentent une école officielle et 83% des enfants de parents « très pratiquants » vont à l'école catholique. Cette influence des options philosophiques sur le choix d'une école est nettement moins déterminante chez les ouvriers, où le pourcentage d'inscriptions dans une école catholique ne varie que de 34% à 52%, selon que le père soit « sans religion » ou très pratiquant. Remarquons encore cet autre phénomène étonnant : l'influence de la religion sur le choix d'une école est plus importante chez les parents « moyennement pratiquants » que chez les « très pratiquants ».

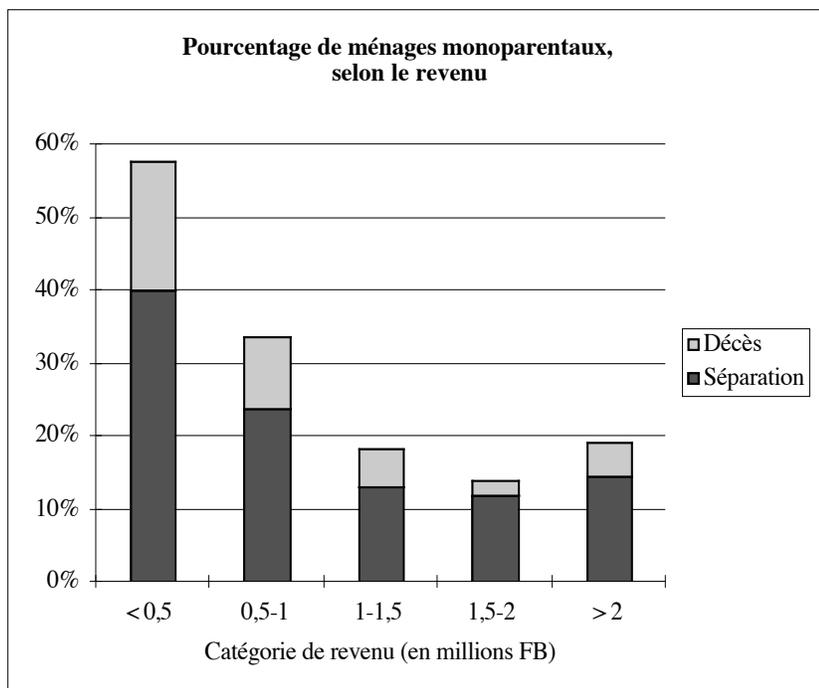
Le même tableau confirme une réalité déjà mise en évidence dans d'autres études : l'enseignement libre est davantage fréquenté par les classes sociales supérieures (68% chez les cadres et professions libérales, 72% chez les indépendants) que par les classes populaires (58% chez les ouvriers).

1.7. Situation familiale

Pour terminer ce tour d'horizon des variables socio-culturelles, nous nous intéressons à la situation familiale des ménages : nombre d'enfants, divorces ou décès de parents. Les résultats sont présentés une première fois en fonction de la profession du chef de ménage (tableau 19) et une deuxième fois selon le revenu total du ménage (tableau 20).

Les familles à deux enfants s'imposent manifestement comme le mode de ces distributions : 44% des élèves ont un et un seul frère ou soeur. Cette réalité est pourtant surtout perceptible dans les milieux aisés. **C'est dans les milieux populaires qu'on compte à la fois le plus grand nombre de familles à**

un seul enfant mais aussi le plus grand nombre de familles nombreuses. 25,1 % des élèves de milieux ouvriers n'ont ni frère ni soeur; 16,5% sont issus de familles comptant 4 enfants ou plus. Ces proportions sont de 25,6% et 28% chez les ménages dont le revenu est inférieur à 0,5 million BEF. Au contraire, parmi les ménages dont le revenu dépasse 2 millions, on ne trouve que 16% d'enfants uniques et 12% de familles de 4 enfants ou plus.



Le tableau 20 montre une corrélation négative entre le revenu et le statut de « parents séparés » ou de « parent décédé ». Parmi les ménages gagnant moins de 500.000 BEF, seuls 42% connaissent une situation familiale normale (ni séparation, ni décès). Ce taux monte à 80% ou plus au-dessus de 1,5 millions. Il ne faut pourtant pas se laisser abuser. Cette corrélation montre simplement une évidence : un parent en moins, c'est une source de revenus en moins ! Rien ne permet de conclure, à partir de ces chiffres, que le divorce — et a fortiori le décès d'un parent — serait une chose plus fréquente dans les milieux populaires. Au contraire, les données par profession (tableau 19) semblent indiquer que les revenus les plus bas (ouvriers) et les plus hauts (cadres et professions libérales) sont davantage

épargnés par le divorce que les revenus intermédiaires (employés et enseignants).

1.8. Estimation subjective d'appartenance sociale

Les éléments abordés jusqu'ici visaient à objectiver l'origine socio-culturelle de l'élève. Mais nous avons également tenté d'appréhender la perception subjective de leur appartenance sociale par les parents en leur demandant de se situer spontanément sur une échelle riches-pauvres.

On remarquera d'abord la **tendance générale à considérer comme « normale » sa propre situation sociale**. 95% des ménages se classent spontanément dans l'une des deux catégories centrales (« modeste » ou « aisé »). 5% seulement se disent « pauvre » ou « riche ». Même dans les bas revenus, en-dessous de 500.000 BEF par an, seuls 6,2% des ménages se jugent « pauvres » (alors que 8% estiment encore avoir une condition « aisée » ou « riche »). Au-delà de 2 millions BEF de revenu net, 12% seulement se jugent « riches », mais on en trouve encore près de 11% qui s'estiment « modestes » ou « pauvres » (tableau 20).

Le même tableau montre que les ménages qui se disent « pauvres » ont, en moyenne, un revenu annuel de 712.000 BEF. Les ménages « riches » ont un revenu moyen de 4,8 millions BEF.

Chapitre 2

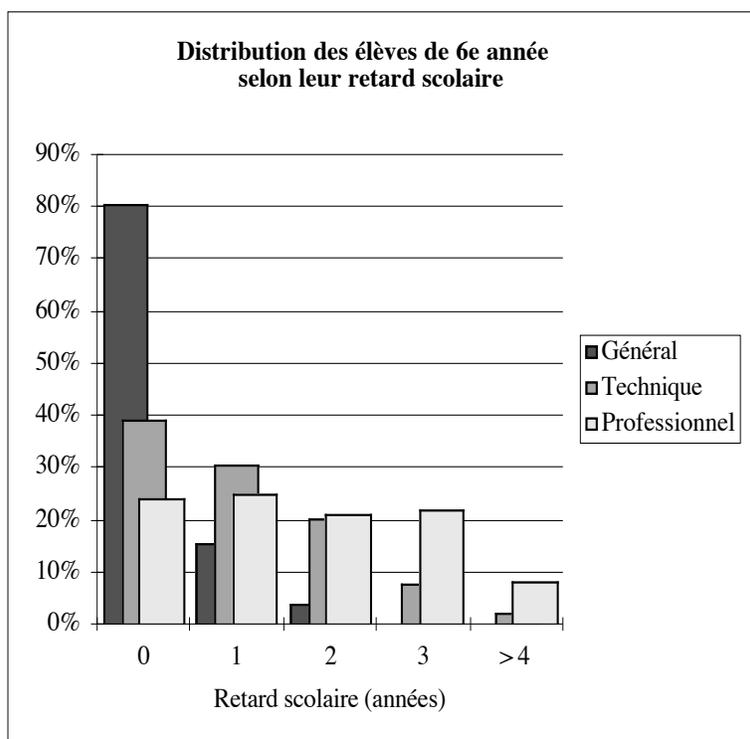
Parcours et réussite scolaires

Le questionnaire d'enquête n'interrogeait pas seulement les élèves sur leur classe actuelle ou sur le nombre de redoublements qu'ils avaient subis. Nous avons aussi et surtout demandé à connaître le parcours scolaire détaillé de chaque étudiant. Cela nous a permis de suivre « à la trace » l'évolution de la scolarité de groupes socialement différents. Sur base de l'ensemble des informations disponibles sur chaque élève, nous avons également tenté l'expérience de calculer un unique « indice de réussite scolaire », tenant compte des échecs et des réorientations, mais également du moment où ceux-ci sont survenus dans le parcours scolaire.

2.1. Points obtenus en 6e primaire

Les « points » ne nous semblaient pas constituer, en général, un bon indice de réussite scolaire. Certaines écoles évaluent les élèves au moyen de codes non-numériques. D'autres mettent des points chiffrés pour chaque cours mais ne calculent pas de moyenne. Et quand ces moyennes existent, elles sont souvent calculées de manière fort disparate. La signification même d'une cote varie complètement d'un établissement à l'autre, voire d'un enseignant à l'autre. Nous avons donc renoncé à demander les points, sauf pour la dernière année primaire, qui offre davantage de garanties d'uniformité que l'enseignement secondaire. Et même ici, le taux de non-réponses atteint encore 26,6% (tableau 22).

2.2. Nombre de redoublements



Parmi les élèves de notre échantillon, 62% n'ont jamais redoublé. 15% ont redoublé plus d'une fois. Le tableau 23, d'où proviennent ces résultats, mélange cependant tous les élèves, quelle que soit leur année d'étude actuelle. Or, la probabilité d'avoir déjà subi un redoublement augmente évidemment avec la progression dans la scolarité. Il est donc intéressant de détailler ces résultats par année d'étude. C'est ce que fait le tableau 24. On observe alors que la proportion d'élèves « sans échec » diminue régulièrement d'année en année.

Notons cette réalité symptomatique de l'enseignement belge: **seuls 47% des élèves de 6e secondaire n'ont jamais redoublé une année.** En d'autres mots: le cursus scolaire « normal » de 12 années n'existe pas pour la majorité de jeunes.

Encore faut-il ventiler ces résultats selon le type d'enseignement. Le tableau 25 montre qu'au 3e degré de

l'enseignement professionnel une scolarité sans redoublements devient tout à fait exceptionnelle (**seuls 24% des élèves de 5P n'ont jamais redoublé**). Remarquons aussi, dans l'enseignement général, la chute des taux de redoubleurs au passage d'un degré à l'autre (18% de redoubleurs en 2e observation, 15% seulement en 3e année) C'est bien évidemment le résultat de la réorientation des élèves les plus attardés vers les filières technique ou professionnelle.

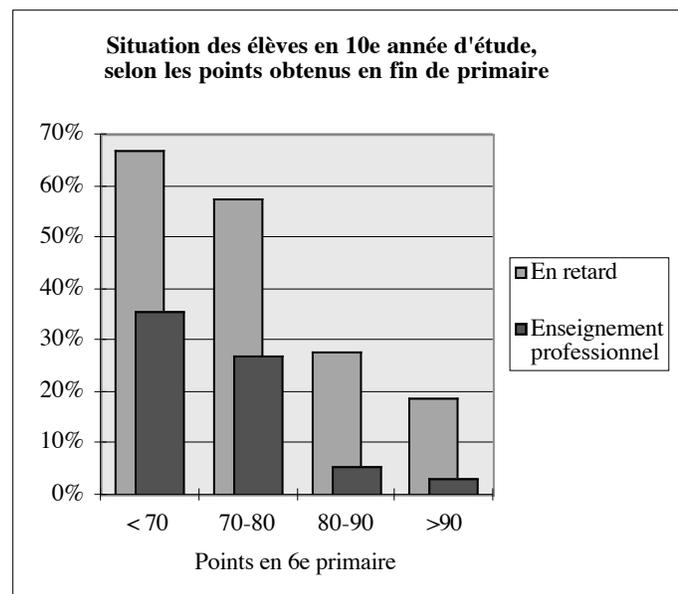
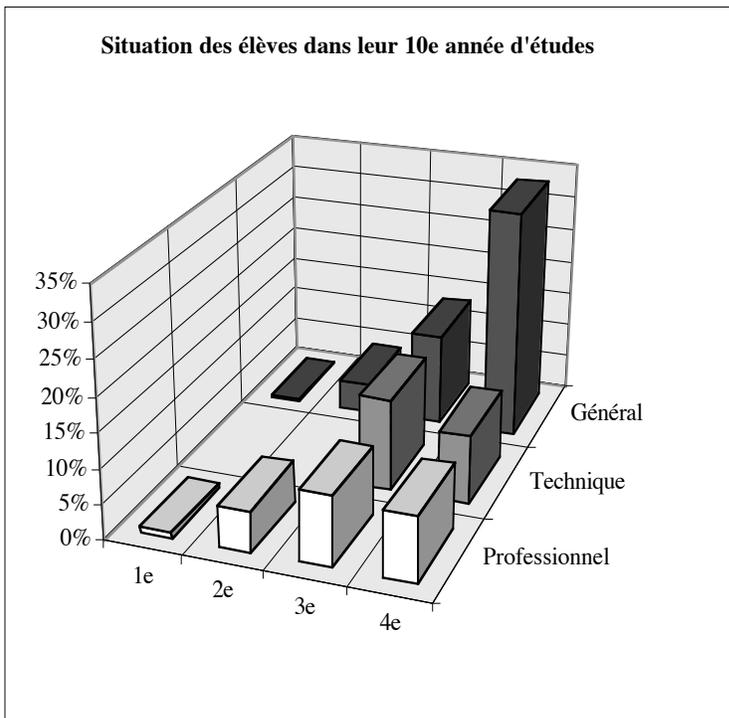
Le tableau 26, enfin, compare le nombre de redoublements aux points obtenus en fin de primaire. La corrélation est manifeste. On voit par exemple que, parmi les élèves du 3e degré secondaire qui avaient eu une note d'au moins 70/100 en primaire, 20% ont redoublé une fois et 46% plusieurs fois. Chez ceux qui ont eu 90/100 ou davantage, 79% n'ont jamais redoublé.

2.3. Parcours scolaires

Les résultats précédents sont des instantanés, qui décrivent la situation de l'élève au moment de l'enquête et/ou en fin de primaire. Mais l'enquête nous a également permis d'étudier la dynamique des parcours scolaires. Pour ce faire on regarde où sont parvenus les élèves, x années après leur entrée en primaire (ou, si on veut, dans leur x-1 ème année d'études).

Le tableau 27 illustre l'incroyable étirement qu'opère l'enseignement secondaire dans une cohorte d'élèves, année après année. **Sur 100 enfants entrés simultanément en première primaire, on n'en retrouve, 11 ans plus tard, que 28% en 6e année** (dont un peu plus de la moitié dans l'enseignement général). Tous les autres ont accumulé des retards, souvent considérables.

La proportion de jeunes qui sont « à l'heure » et qui fréquentent l'enseignement général (ou le premier degré observation) s'effrite chaque année : 77% en 7e année, 65% en 8e, 44%, 33%, 24% et enfin 15% seulement en 12e année. **L'école secondaire apparaît comme une terrible course d'obstacles destinée à sélectionner et pas du tout comme un cursus homogène destiné à instruire également la masse des jeunes.**



La mise en évidence de ces parcours scolaires est assurément l'un des apports les plus intéressants de notre enquête. Pour en illustrer la pertinence comme instrument de mesure de la réussite scolaire, nous avons représenté, au tableau 28, la situation des élèves après 10 années d'études, selon les points obtenus en 6e primaire. C'est un véritable déterminisme qui apparaît ici. 77% des enfants ayant eu une cote de 90/100 au sortir de la sixième primaire sont en 4e année de l'enseignement général quatre ans plus tard. Chez ceux dont la cote était inférieure à 70/100, ce taux retombe à 11,5% seulement. Dans la première catégorie, 18% ont connu un redoublement, contre 67% dans la seconde. Chez les « 90/100 » l'orientation vers l'enseignement professionnel est exceptionnelle (3,2% des cas); elle est courante chez les autres (35,8%).

2.4. Indice synthétique de réussite scolaire

Pour la suite de l'analyse nous désirions disposer d'une mesure unique de la réussite scolaire. Ni les redoublements, ni les points obtenus en primaire, ni l'orientation vers l'une ou l'autre filière ne peuvent, à eux seuls, rendre compte de manière complète du parcours scolaire d'un élève. Nous avons donc établi un « indice synthétique de réussite scolaire » en tenant compte de ces différents paramètres. Le nombre des redoublements y pèse d'autant plus lourdement que l'enfant est jeune. Les réorientations (vers le professionnel ou vers le technique) y sont prises en compte avec un poids croissant à mesure qu'elles interviennent tôt dans la carrière scolaire. A l'inverse, l'impact des points de primaire s'atténue lorsqu'on avance vers la fin de la scolarité. Le mode de calcul de l'indice est exposé en détail dans la deuxième partie.

L'indice de réussite scolaire est compris entre 0 (« échec ») et 1 (« réussite »). A titre purement documentaire, les tableaux 29 et 30 en fournissent la valeur moyenne pour différents groupes d'élèves. **La valeur moyenne de l'indice synthétique de réussite scolaire pour l'ensemble des élèves est de 0,75. Pour les élèves de première « accueil » ayant redoublé trois fois ou davantage, cette valeur moyenne est de 0,17. Elle grimpe à 0,97 pour les élèves de 6e année de l'enseignement général n'ayant jamais redoublé.** Attention : ces chiffres ne disent rien sur les élèves; ils traduisent seulement les choix subjectifs opérés dans le mode de calcul de l'indice synthétique de réussite scolaire et nous éclairent quant à sa signification.

A partir de cet indice, nous avons établi un classement (tableau 31) en cinq catégories de réussite scolaire : « bien », « satisfaisant », « moyen », « faible » et « en échec ». Il s'agit évidemment d'un classement arbitraire établi de façon purement empirique. Il n'a guère de valeur par lui-même, mais se révèle très efficace lorsqu'il s'agit d'effectuer des comparaisons entre différentes catégories d'élèves.

L'intérêt majeur de l'indice synthétique de réussite scolaire est qu'il permet de décrire, au moyen d'un seul nombre, les différents aspects de la réussite scolaire d'un groupe d'élèves. Plutôt que d'utiliser la valeur moyenne des indices (qui est une grandeur trop abstraite), nous calculerons le pourcentage d'élèves se situant au-dessus de la valeur médiane. Plus ce pourcentage dépasse 50%, plus le groupe peut être considéré en situation de « réussite scolaire » ; plus il descend en-dessous de 50%, plus le groupe est en « échec scolaire ». Cette façon de procéder sera très utile lorsque nous voudrions analyser l'impact concurrent de deux variables socio-culturelles distinctes sur la réussite scolaire.

Chapitre 3

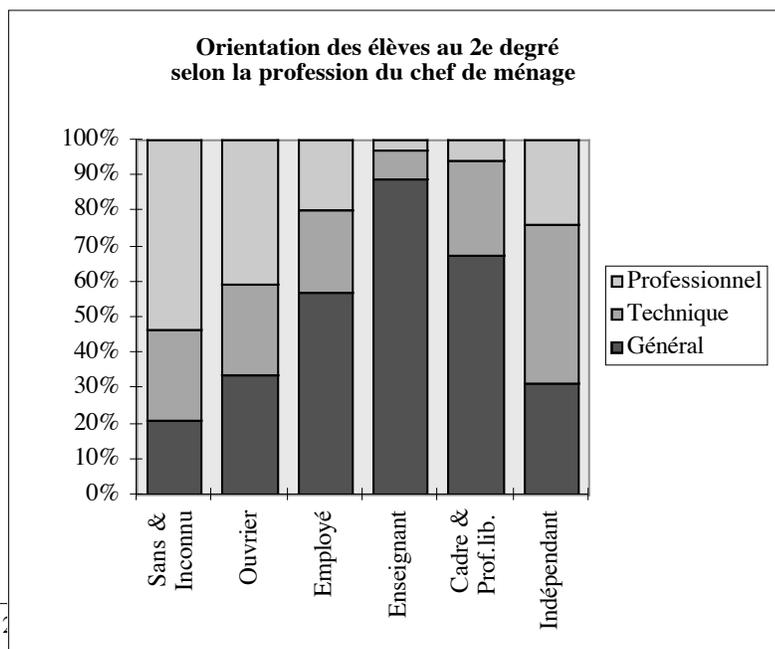
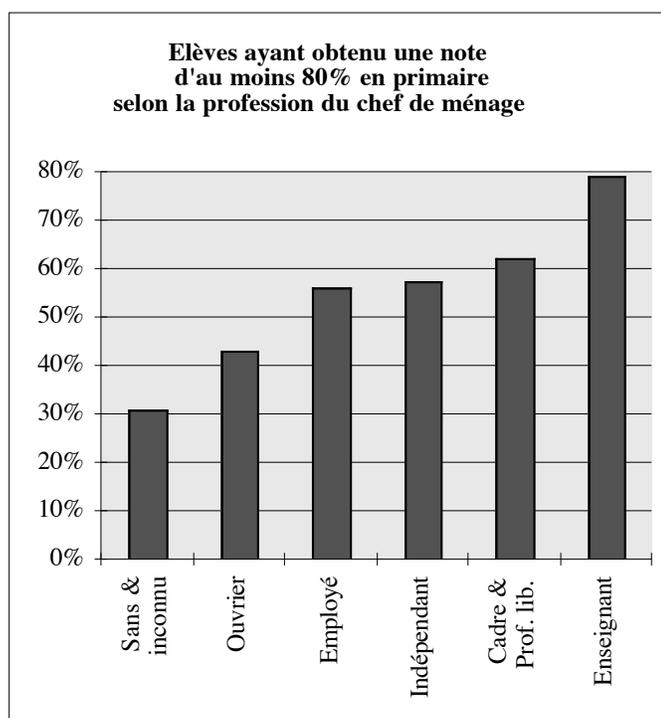
Scolarité et origine sociale

Dans ce chapitre, nous étudions comment la réussite scolaire des élèves (sous ses différents aspects : points en primaire, redoublements, orientations, parcours scolaires, indice synthétique) dépend des trois critères principaux d'origine sociale : la profession du chef de ménage, le revenu et le niveau d'études du chef de ménage. Dans un deuxième temps, au chapitre 4, nous confronterons ces critères entre eux et en comparerons l'impact avec d'autres déterminants socio-culturels.

3.1. Scolarité et profession du chef de ménage

Commençons par les points : 62% des enfants de cadres ou de professions libérales terminent leurs études primaires avec une note égale ou supérieure à 80/100 (tableau 33). Chez les enfants d'ouvriers, cette proportion n'est que de 43%. D'emblée, on est frappé par la situation tout à fait particulière des enfants d'enseignants, puisque 79% d'entre eux atteignent ou dépassent les 80/100.

Au premier degré secondaire, 36% des enfants d'ouvriers ont déjà redoublé au moins une fois, contre seulement 4,1% des enfants d'enseignants et 8,4% des enfants de cadres ou de professions libérales (tableau 34). Si le nombre total de redoublements subis au cours de la scolarité augmente bien évidemment pour toutes les catégories lorsqu'on passe au deuxième, puis au troisième degré, l'inégalité relative devant cette forme-là de l'échec va cependant se



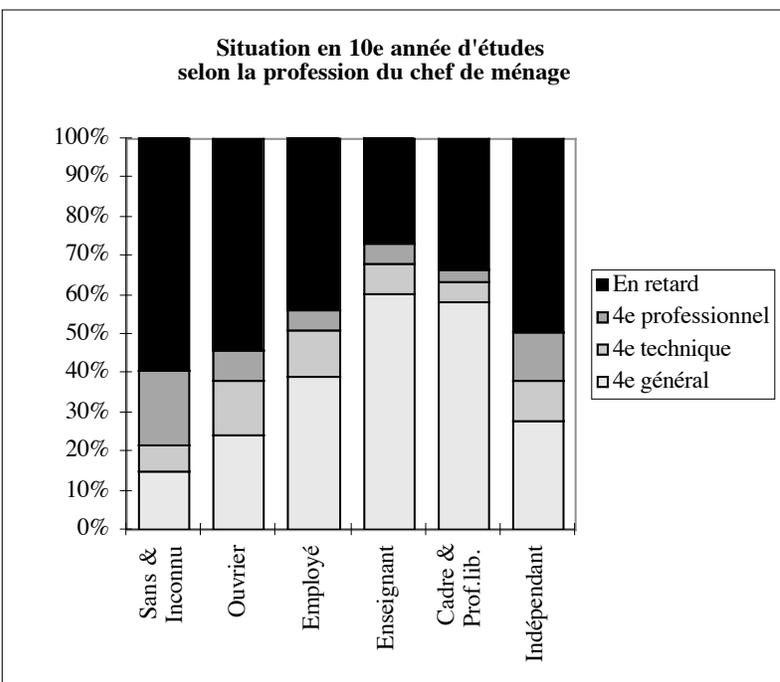
réduire quelque peu. Au troisième degré, 51% des enfants d'ouvriers, 50% des enfants d'employés, 40% des enfants d'enseignants et 44% des enfants de cadres et professions libérales ont déjà redoublé au moins une fois. Ce sont les enfants d'indépendants qui comprennent le plus grand pourcentage de redoubleurs (61%), mais c'est chez les ouvriers qu'on trouve le plus grand nombre d'enfants ayant redoublé plusieurs fois (31% contre 25% en moyenne).

C'est en termes d'orientation que l'inégalité sociale face à l'école est la plus flagrante (tableau 35). **Au premier degré de l'enseignement secondaire, 21% des enfants d'ouvriers sont déjà orientés vers**

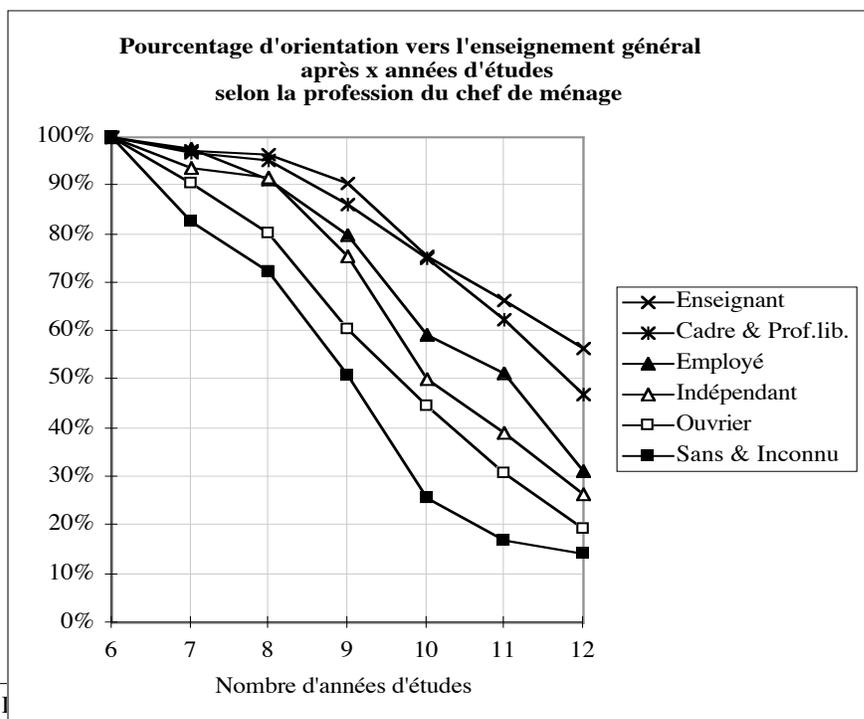
l'enseignement professionnel (ou vers une première accueil), contre 5,3% des enfants de cadres et professions libérales et... 0% des enfants d'enseignants ! Avec le passage au deuxième degré, cette dualité croît encore: alors que 40% des enfants d'ouvriers se trouvent orientés vers l'enseignement professionnel, la grande majorité des enfants d'enseignants (97%) et de cadres, médecins, avocats, etc (94%) sont encore dans les filières générale ou technique. Au troisième degré, une petite majorité des enfants de ces deux groupes fréquentent encore l'enseignement général, contre un quart seulement des enfants d'ouvriers.

Quittons ces vues statiques sur la situation actuelle des élèves et intéressons-nous maintenant à leur parcours scolaire. Les tableaux 36 à 41 permettent de suivre ces parcours selon l'origine sociale. Ces tableaux nous disent comment cent enfants d'un groupe donné se répartissent entre les différentes classes et filières, x années après être entrés simultanément en première primaire. Ainsi voit-on (tableau 37) que **dans leur 8e année d'étude, environ 85% des enfants d'enseignants, cadres, médecins, avocats,... sont en 2e observation. Seuls 58% des enfants d'ouvriers sont dans ce cas et seulement 37% des enfants de parents « sans profession ou profession inconnue ».**

Une étude attentive des tableaux permet de comprendre pourquoi, au deuxième et surtout au troisième degré, l'inégalité devant les redoublements tend à s'amenuiser alors que l'inégalité d'orientation se renforce. On constate en effet que, **dans les classes populaires, l'échec est rapidement sanctionné par une réorientation alors que dans les milieux plus aisés et chez les enseignants on préfère que l'élève redouble plutôt que de l'orienter vers le technique ou le professionnel.** Dans leur 11e année d'étude par exemple (tableau 40), 19% des enfants de cadres ou professions libérales sont en 4e générale avec un an de retard. Ce



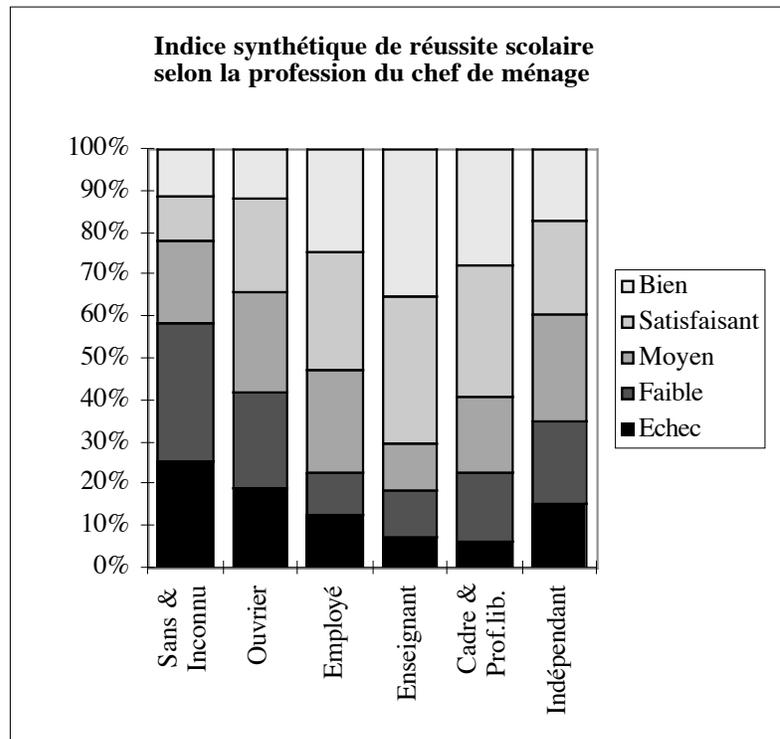
pourcentage n'est que de 8,5% chez les enfants d'ouvriers. C'est là un phénomène important pour la perception subjective qu'ont certains enseignants, surtout au troisième degré de l'enseignement général, de la composition sociale de leurs classes et surtout du groupe des redoubleurs. Ils peuvent avoir l'impression que les enfants de classes « aisées » réussissent moins bien que les autres, car ceux-ci constituent l'essentiel des redoubleurs. Mais s'ils voient si peu de redoubleurs originaires des milieux populaires, c'est que ceux-ci se trouvent dans les classes de leurs collègues de l'enseignement de qualification !



Les trois tableaux suivants font la synthèse de ces parcours scolaires. On y voit (tableau 42) que les enfants d'ouvriers et, plus encore, les enfants de parents « sans profession ou profession inconnue », redoublent plus souvent et plus tôt que les enfants de milieux aisés ou d'enseignants. On voit également (tableau 43) le pourcentage d'enfants de milieu ouvrier scolarisés dans l'enseignement général chuter régulièrement : de 90,6% en 7e année à 19,3% seulement en 12e année. Dans les milieux intellectuels et aisés, l'enseignement général est la norme jusqu'en 10e année (75%) et reste dominant jusqu'en 12e année: 56,5% des enfants d'enseignants et 47% des enfants de cadres et professions libérales sont encore dans l'enseignement général en 12e année. Le tableau 44 indique, année après année, le pourcentage d'élèves de diverses origines qui n'ont jamais redoublé et qui sont restés dans l'enseignement général. Ce tableau nous dit donc quelle est la probabilité, pour un jeune d'origine donnée, de poursuivre une scolarité « sans accroc et sans réorientation » jusqu'à un certain âge. Pour un enfant d'ouvrier, la probabilité d'être à la fois « à l'heure » et dans l'enseignement général tombe à une chance sur trois dès la 9e année d'étude. Elle est encore divisée par trois au cours des trois années suivantes. Dans les milieux aisés ou intellectuels, cette probabilité reste largement supérieure à 50% jusqu'en 10e année d'étude. En 12e année, elle est trois fois plus élevée pour un enfant d'enseignant que pour un fils ou une fille d'ouvrier.

Le dernier tableau de cette série (tableau 45) montre la distribution des différents groupes d'élèves suivant les catégories de « réussite scolaire » que nous avons calculées au moyen de l'indice synthétique de réussite scolaire. **42% des enfants d'ouvriers et 58% des enfants de parents « sans profession ou profession inconnue » appartiennent aux catégories « faible » ou « en échec ». C'est deux à trois fois plus que dans les groupes « enseignants » (19%) et « cadres et professions libérales » (23%).**

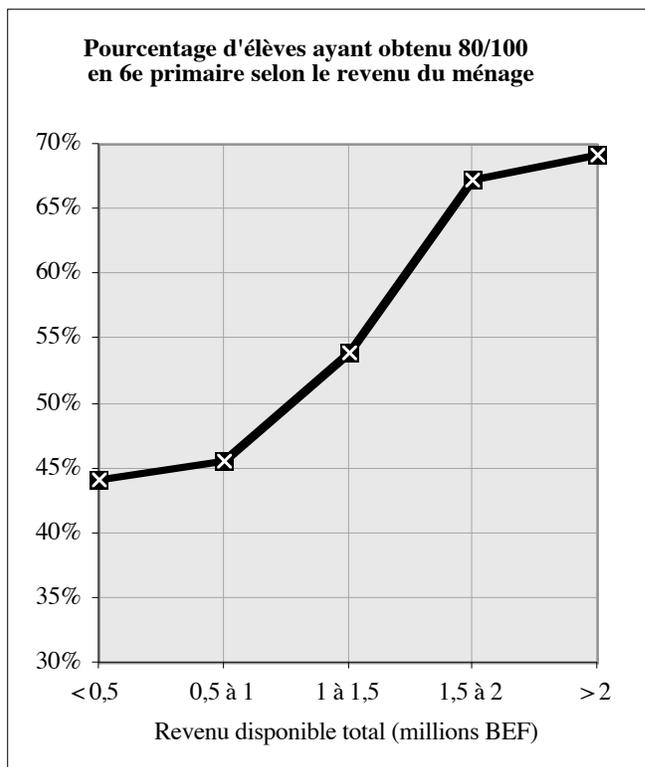
A l'autre extrémité de notre échelle de la réussite scolaire, les chiffres s'inversent. 70,5% des enfants d'enseignants et 59% des enfants de professions libérales ou de cadres ont une « mention » « bien » ou « satisfaisant ». Il y a environ trois fois plus de « bien » chez ces enfants-là que chez ceux issus d'ouvriers ou de parents « sans profession ou profession inconnue ».



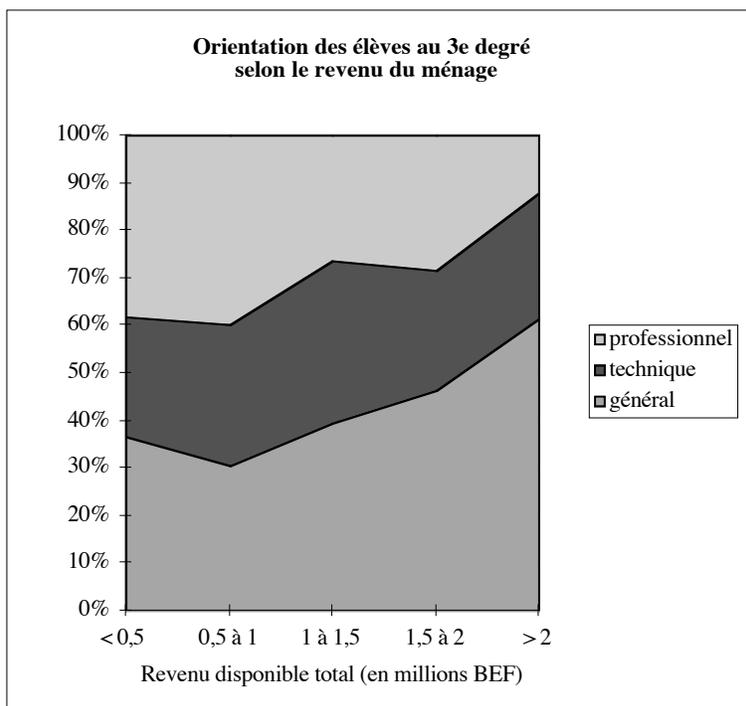
3.2. Revenus du ménage

Les tableaux suivants répètent, pour les catégories de revenus, la succession d'analyses que nous venons d'effectuer en prenant pour variable la profession. Dans ce commentaire, nous allons nous contenter de passer en revue les résultats les plus significatifs ou les plus frappants.

Les points obtenus en 6e primaire s'améliorent régulièrement quand le revenu augmente. Du moins jusqu'à 2 millions BEF; au-delà, les résultats semblent se tasser quelque peu (tableau 46). Le pourcentage d'enfants qui obtiennent une note inférieure à 70/100 est de 23% chez les ménages gagnant moins de 500.000 BEF par an. Il chute ensuite progressivement, jusqu'à 5,8% chez les ménages dont le revenu est compris entre 1,5 et 2 millions de francs. Lorsque le revenu dépasse 2 millions, le pourcentage de « mauvaises cotes » remonte à 12%. Inversement, le pourcentage de notes supérieures à 90/100 passe de 10,7% pour les milieux à faible revenu, à 25,6% chez les revenus de 1,5-2 millions BEF. Au-dessus de 2 millions, ce pourcentage n'augmente plus. Le tableau 47 propose une ventilation par déciles qui présente l'inconvénient de laisser dans l'ombre les situations extrêmes.



Au premier degré le pourcentage d'élèves qui n'ont jamais redoublé va de 72% pour les plus bas revenus (moins de 0,5 million) à 91% chez les revenus élevés (1,5 millions et plus). Au deuxième degré, l'inégalité tend à s'estomper. Mais elle réapparaît au troisième degré, où 56,7% des enfants de ménages à hauts revenus n'ont jamais redoublé, contre 38% des enfants de ménages à bas revenus (tableau 48).



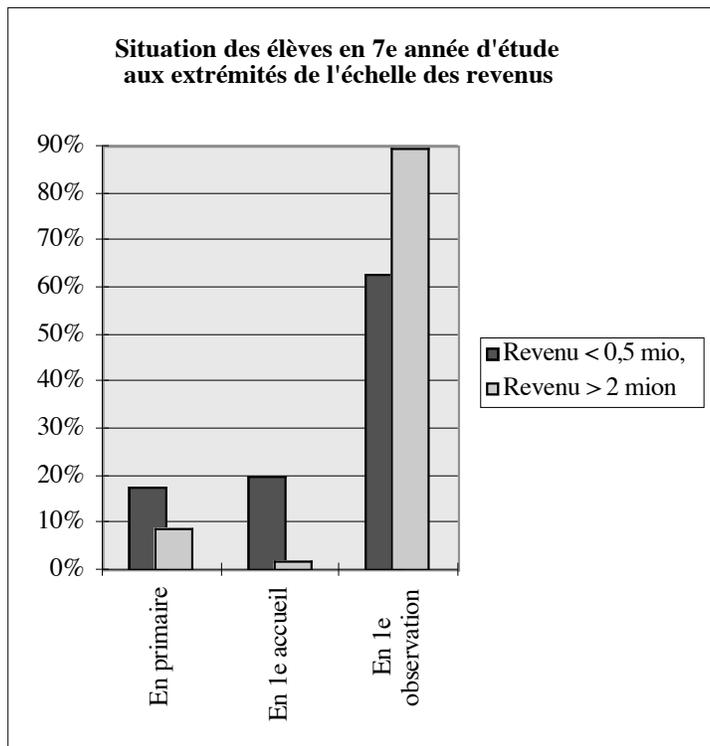
Une fois de plus, c'est en termes d'orientation que l'inégalité sociale s'affirme le plus clairement (tableau 49). Dès le premier degré, 34% des enfants des milieux financièrement les plus défavorisés, sont orientés vers l'enseignement professionnel (ou vers les classes d'accueil). Dans les hauts revenus (plus de 1,5 millions), moins de 3% des élèves du premier degré sont en professionnelle. **Au deuxième degré, le pourcentage de participation à l'enseignement professionnel varie de 3,4% (revenus supérieurs à 2 millions) à 52% (revenus inférieurs à 0,5 million).** Si ce dernier chiffre retombe à 38,2% au troisième degré, ce n'est pas une consolation : c'est le résultat du grand nombre de jeunes qui n'achèvent pas leurs études professionnelles...

Les tableaux 50 à 55, qui décrivent l'évolution des parcours scolaires en

fonction du revenu des ménages, parlent par eux-mêmes. Relevons, à titre d'exemple, la situation Inégaux devant l'école

d'une cohorte de cent enfants de milieux « pauvres » (moins de 500.000 fr de revenus annuels) dans leur 10e année d'étude. On observe un étirement incroyable : 20 seulement sont arrivés en 4e année de l'enseignement général, 11 sont en 4e technique et 16 en 4P. On en compte 30 en 3ème, avec un an de retard. 13 sont en 2P et 7 sont même encore en... le accueil ! A l'autre bout de l'échelle sociale, dans les revenus de plus de 2 millions, la norme s'affiche clairement différente : en dixième année d'étude, 53 élèves sont arrivés en 4e générale; 21 autres sont également dans l'enseignement général, mais avec un an de retard; on en compte également quelques uns dans l'enseignement technique (10 en 4e et 9 en 3e). Le reste — enseignement professionnel ou plus d'un an de retard — ce sont des situations tout à fait exceptionnelles dans ce milieu-là.

Situation des élèves en 7e année d'étude aux extrémités de l'échelle des revenus

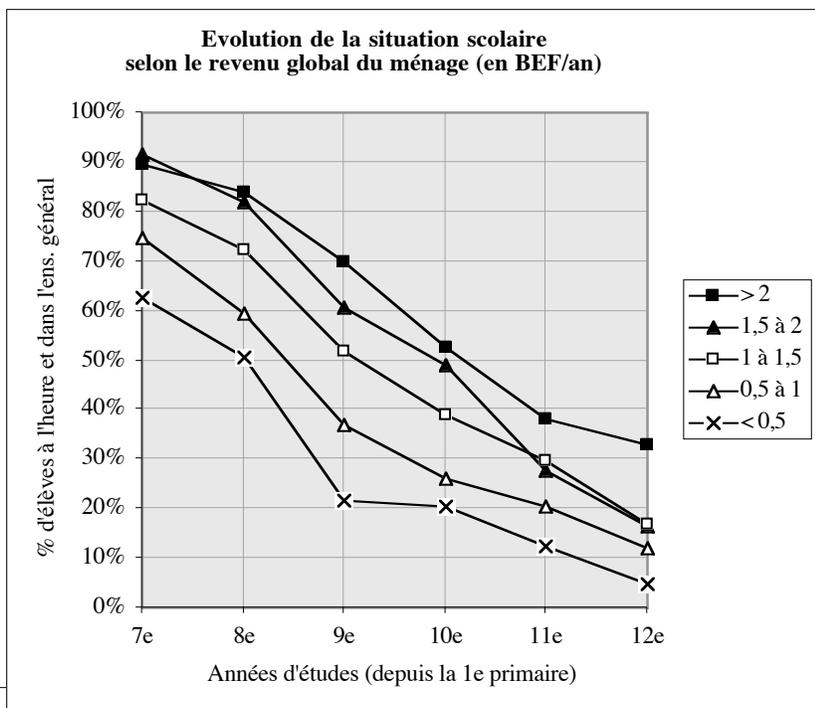


Achever 12 années d'école sans redoubler une seule fois : voilà une situation réservée à un quart des élèves seulement, sauf dans les milieux les plus fortunés, où un peu moins d'un jeune sur deux (41,6%) parvient à réaliser cet « exploit ». Chez les enfants de familles à bas revenus, la norme serait plutôt de redoubler au moins deux fois: 50,5% sont dans ce cas au moment de leur 12e année d'école (tableau 56).

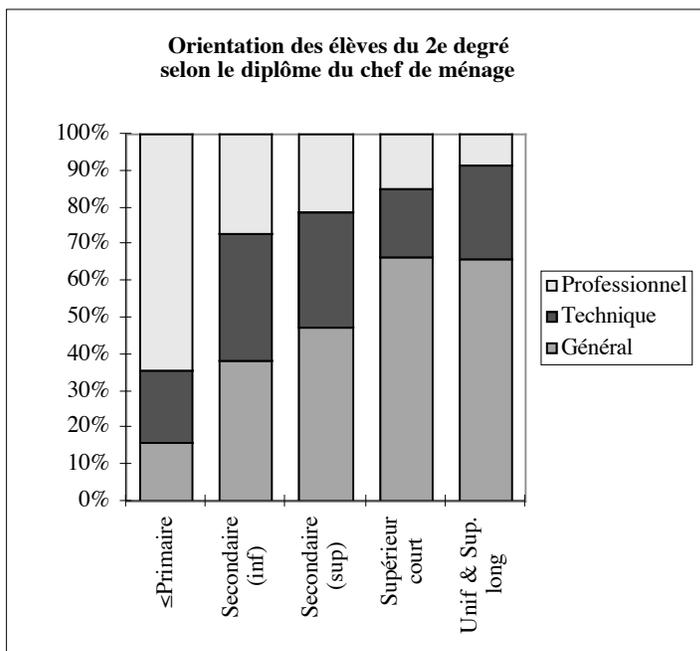
On aura beau affirmer qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les filières, il n'en reste pas moins que du point de vue de l'origine sociale de leur recrutement, la hiérarchie est patente. Ce n'est pas caricaturer que d'affirmer que l'école des riches c'est l'enseignement général; l'école des pauvres, l'enseignement professionnel. Chez les enfants de familles gagnant plus de 2 millions, l'enseignement général est la filière « normale ». Ils y sont présents à près de 100% en 7e année d'étude; en 10e année, 75% la suivent encore; ils y restent majoritairement jusqu'en 12e année (57%). Parmi les élèves issus de familles à revenus inférieurs à 500.000 francs, 20% sont déjà virtuellement en professionnelle dès la 7e année; en 10e et 11e années, un tiers seulement sont encore dans le « général »; ils ne sont plus qu'un quart en 12ème année (tableau 57).

A cet âge-là, 4,7% seulement des enfants de familles « pauvres » sont à la fois « à l'heure » et dans l'enseignement général, contre 33% des enfants de familles « riches » (tableau 58). L'indice synthétique de réussite scolaire confirme et résume remarquablement tous ces résultats. 48% des enfants de familles à bas revenus sont classés « en échec » ou « faibles », contre 17% des enfants de familles à hauts revenus. Dans le premier groupe on compte 28% de « bien » et « satisfaisant », contre 58% dans le deuxième groupe (tableau 59).

Evolution de la situation scolaire selon le revenu global du ménage (en BEF/an)



3.3. Niveau d'études des parents



Notre troisième critère principal pour apprécier l'origine sociale des élèves est le niveau d'étude des parents.

Un enfant dont le chef de ménage a fait des études supérieures a 64 chances sur 100 de terminer ses primaires avec une note supérieure à 80%. Mais si le chef de ménage n'a pas achevé le premier cycle secondaire, alors cette probabilité tombe à 27/100. (Tableau 60)

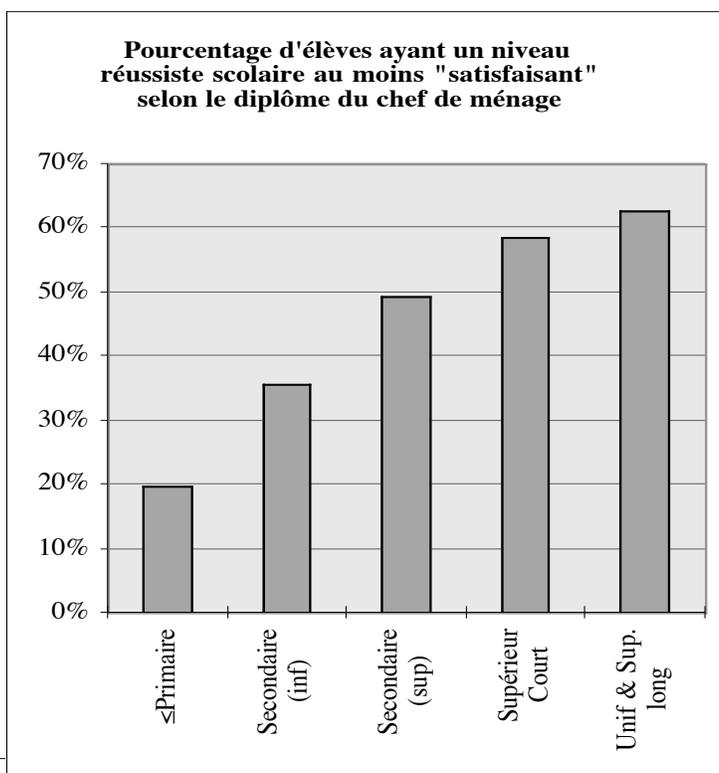
Les tableaux 61 et 62 confirment ce que nous avons déjà pu observer aux points précédents : le nombre de redoublements est beaucoup moins sensible à l'origine sociale que l'orientation. Ainsi, chez les élèves du 3e degré, le pourcentage d'entre eux ayant redoublé varie seulement de 49% à 39%, selon que le niveau d'études du chef de ménage. Par contre, le pourcentage d'orientation vers l'enseignement général varie lui de 14,6% (niveau d'études ≤ primaire) à 63,4% (universitaire ou supérieur long).

Cette inégalité devant l'orientation se confirme à l'analyse des parcours scolaires. En 9e année d'études, par exemple (tableau 65), un enfant dont le chef de ménage a un diplôme universitaire a 68 chances sur 100 d'être en 3e année de l'enseignement général. Sinon, le plus probable (15 chances sur 100) est qu'il soit en 2e observation après un redoublement. Au contraire, si le chef de ménage n'a qu'un diplôme de l'enseignement primaire, la probabilité d'être en 3e générale tombe à 18,6%, contre 25,6% pour la 3e professionnelle.

Pour ces enfant-là, l'orientation vers l'enseignement technique ou professionnel devient la norme dès la 9e année d'études. Pour les fils et les filles d'universitaires, au contraire, l'enseignement général reste la norme jusqu'en 12 année. (tableau 70)

En 11e année d'étude, 43,8% des enfants d'universitaires sont à l'heure dans l'enseignement général. Ils ne sont que 7,5% chez les jeunes dont le chef de ménage n'a pas fait d'études secondaires. (tableau 71).

Quant au niveau global de réussite scolaire, mesuré par notre indice synthétique, il atteint le niveau « satisfaisant » ou « bien » chez 63% des enfants d'universitaires, contre seulement 20% des enfants de la catégorie « études primaires ou néant ». Inversément, les pourcentages d'enfants ayant un niveau « faible ou moins » sont, respectivement, de 17% et de 58% (tableau 72).



Chapitre 4

Analyse comparative des différents déterminants sociaux

Le parallélisme observé dans les trois sections précédentes — profession, revenus, études des parents — n'a rien d'étonnant. Une fois mise en évidence la corrélation entre la réussite scolaire et l'une de ces trois variables, on devait logiquement s'attendre à observer également une corrélation avec les deux autres paramètres. Pour la raison évidente que ces caractéristiques sont précisément corrélées entre elles. Ce sont les parents porteurs des plus hauts diplômes qui ont aussi, en général, les revenus les plus importants. C'est au contraire parmi les parents exerçant les professions les plus « populaires » qu'on trouvera les revenus les plus faibles et les niveaux de scolarisation les plus bas.

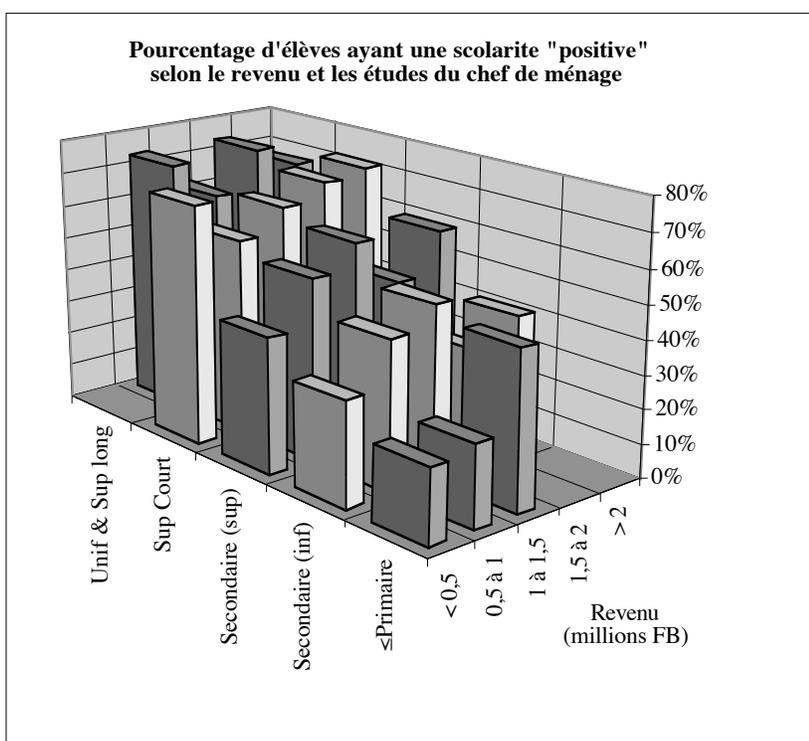
Nous avons pourtant voulu comparer entre elles les actions relatives de ces trois facteurs. Pour ce faire, nous avons construit des tableaux à double entrée permettant de poser des questions du genre : « à niveau de revenu égal, quel est l'impact de la profession ? » ou « à niveau d'étude égal, quel est l'impact du revenu ? ». Les chiffres qui figurent dans ces tableaux représentent le pourcentages d'élèves dont l'indice synthétique de réussite scolaire est supérieur à la valeur médiane (la valeur médiane est celle qui coupe l'effectif total en deux parts égales: 50% des élèves de l'enquête sont au-dessus de la médiane; 50% sont en-dessous). Un chiffre supérieur à 50% indique donc un bon niveau de réussite scolaire pour le groupe étudié; un chiffre inférieur à 50% indique un niveau globalement faible. Si on considère le critère binaire selon lequel un élève aurait une scolarité « positive » s'il dépasse la médiane et « négative » s'il est en-dessous, alors les pourcentages des tableaux analysés ci-dessous représentent simplement la proportion d'élèves en « situation positive ».

4.1. Profession, revenu, études des parents

Il apparaît rapidement que, si on l'isole de la profession ou du niveau d'études des parents, la variable « revenu » n'influence la scolarité que négativement : **les enfants de familles à très bas revenus sont défavorisés sur le plan scolaire; mais au-delà d'un million de revenu global il n'y a plus guère de corrélation positive entre le revenu et la réussite scolaire.** Ainsi, chez les enfants d'employés, le pourcentage ayant un indice de réussite scolaire supérieur à la médiane ne varie que très peu avec le revenu (de 54% pour les plus bas revenus à 60 pour les plus hauts) (tableaux 73 et 75).

Si, par contre, on compare l'impact de la profession et celui du niveau d'étude du chef de ménage, on constate que les deux facteurs interviennent indépendamment l'un de l'autre. Mais avec des nuances (tableau 74).

A niveau d'étude égal, les écarts de réussite scolaire selon la profession du chef de ménage ont tendance à s'amenuiser, mais ils ne disparaissent pas. L'impact reste surtout sensible pour les « sans



profession » (négativement) et les « enseignants » (positivement). Par contre, **à profession égale, un niveau d'étude plus élevé des parents joue presque systématiquement en faveur d'une meilleure réussite scolaire.** Les seules exceptions à cette règle semblent concerner ceux dont les parents sont sur-qualifiés par rapport à leur profession: les enfants d'ouvriers ayant arrêté après le secondaire. Idem pour les indépendants et les employés de niveau universitaire. Cette dernière observation doit cependant être prise avec la plus extrême prudence, en raison du faible nombre de personnes concernées.

En conclusion, nous avons pu observer que, des trois facteurs étudiés jusque là — revenu, profession, niveau d'études —, le dernier est de loin le plus important. La profession joue un rôle moins déterminant et le revenu n'intervient que très peu, toutes choses étant égales par ailleurs. On peut ajouter que si le chef de ménage occupe une profession « inférieure » à son niveau de qualification, cela semble jouer en défaveur de la réussite scolaire de l'enfant.

4.2. Situation professionnelle

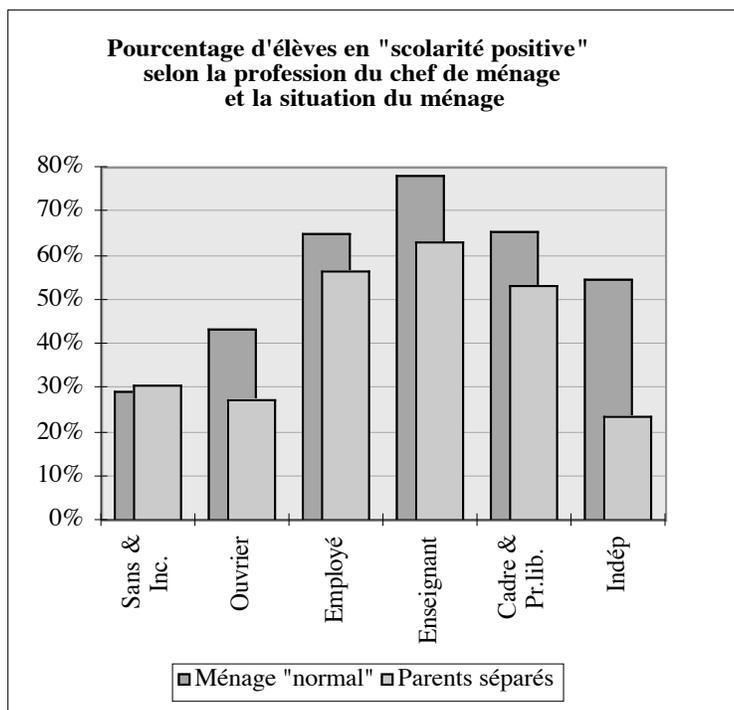
La situation professionnelle est un bel exemple de corrélation trompeuse entre une variable sociale et la réussite scolaire. Le tableau 76 montre bien que les enfants de chômeurs ont, globalement, un niveau de réussite scolaire nettement moins bon que les enfants dont le chef de ménage a un emploi : 41% seulement dépassent la valeur médiane de réussite scolaire dans le premier groupe, contre 54% dans le deuxième. Pourtant, lorsqu'on regarde les résultats **à profession égale, on observe que le « handicap » scolaire des enfants de chômeurs disparaît totalement.** La tendance semble même s'inverser: à profession égale, les enfants de chômeurs donnent l'impression de réussir un peu mieux à l'école que leurs condisciples ! Le premier résultat traduit donc uniquement cette évidence: il y a davantage de chômeurs chez les ouvriers que chez les cadres ou les professions libérales.

4.3. Confort du logement

L'étude de l'impact des conditions de logement sur la réussite scolaire des enfants nous réserve une petite surprise. On ne s'étonnera pas de constater qu'à profession égale ou à diplôme égal pour le chef de ménage, les enfants vivant dans un inconfort extrême (« une étoile ») sont également désavantagés sur le plan scolaire. Cette corrélation entre réussite scolaire et confort du logement reste globalement positive jusqu'à « trois étoiles ». Mais ce qui est étonnant, c'est qu'à l'autre extrémité, chez les enfants vivant dans le plus grand luxe (« **** »), on observe presque systématiquement une baisse du « niveau scolaire » (tableaux 77 et 77-bis).

Un enfant ne disposant pas d'une chambre personnelle pour travailler a des chances de réussite scolaire légèrement inférieures à la moyenne (tableau 78). Mais **à niveau social égal, la différence de résultats scolaires selon le lieu de travail de l'élève disparaît presque totalement** (sauf chez les ouvriers, où elle reste sensible).

4.4. Situation du ménage

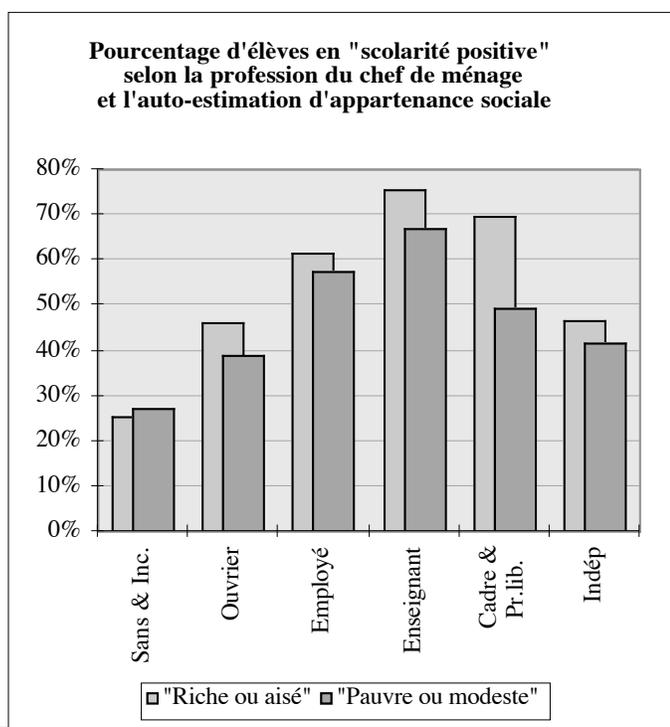


Le fait d'avoir des parents séparés ou un parent décédé est un facteur qui, même à origine sociale égale, diminue considérablement les chances de réussite scolaire (tableaux 79 et 80). **Dans les ménages « normaux », 57% des enfants d'ouvriers ont une réussite scolaire inférieure à la médiane; dans les ménages monoparentaux, ils sont 73%.**

L'unique exception — peut-être accidentelle ? — à cette règle concerne les enfants de diplômés universitaires: ceux-ci semblent, étrangement, réussir mieux lorsque leurs parents sont divorcés...

4.5. Estimation sociale propre des parents

Le tableau 81 montre sans aucune contestation possible que **l'appréciation qu'ont les parents de leur propre situation sociale est un facteur qui influence la réussite scolaire de leurs enfants, surtout dans les couches les plus privilégiées.** Un enfant de cadre a 49 chances sur 100 d'être en scolarité « positive » si ses parents considèrent leur situation sociale comme « pauvre ou modeste ». En revanche, cette probabilité monte à 70% si les parents-cadres se considèrent comme « riches ou aisés ». On observe à peu près les mêmes résultats chez les ménages dont le revenu est supérieur à 2 millions FB. Globalement, on remarque que l'influence de cette appréciation spontanée de son appartenance sociale joue moins fortement dans les classes populaires et dans les moyens revenus.



Chapitre 5

Sur la trace des mécanismes de la sélection sociale

Notre enquête nous a fourni l'occasion de confirmer ou d'infirmier l'action éventuelle d'autres variables « familiales » sur la réussite scolaire: l'origine nationale et linguistique, les convictions religieuses des parents, la participation des élèves à des mouvements de jeunesse ou à d'autres activités extra-scolaires régulières, le travail à domicile et les « ambitions » que les parents entretiennent quant aux études de leurs enfants. Certains des résultats soulignés ici peuvent être d'une grande importance pour faire entrevoir les mécanismes complexes qui sont à l'oeuvre derrière le processus de sélection sociale par l'école.

5.1. Une question de culture ? de nationalité ?

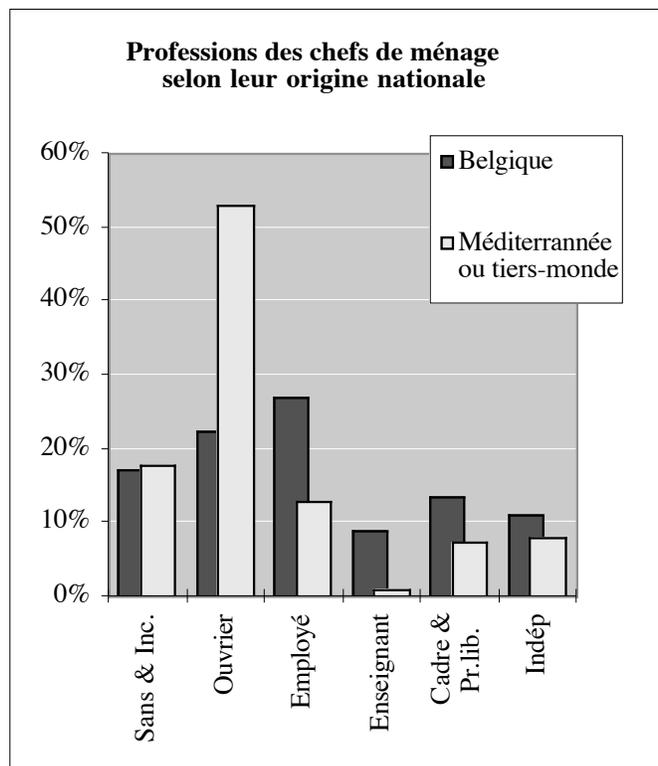
Les enfants issus de l'immigration réussissent-ils moins bien à l'école que leurs camarades d'origine belge ? Assurément, si on s'en tient à une appréciation globale. Les points en fin de 6e primaire, par exemple, trahissent une nette différence de résultats : 17% des jeunes d'origine belge terminent avec 90/100, contre 12% des jeunes dont le père est originaire d'un pays du tiers-monde ou de la Méditerranée. Les premiers comptent 15% de cotes inférieures à 70; les deuxièmes, 19% (tableau 82).

Au 2e degré de l'enseignement général, 30% des jeunes d'origine belge fréquentent l'enseignement professionnel. Ils sont un peu plus, 35%, chez les enfants issus de l'immigration (tableau 83) Les redoublements, eux, offrent une image plus nuancée. Au 3e degré, les enfants d'immigrants du tiers-monde ou de la Méditerranée comptent moins de redoubleurs que les enfants de Belges; par contre, ils comptent davantage de jeunes ayant redoublé plusieurs fois (tableau 84).

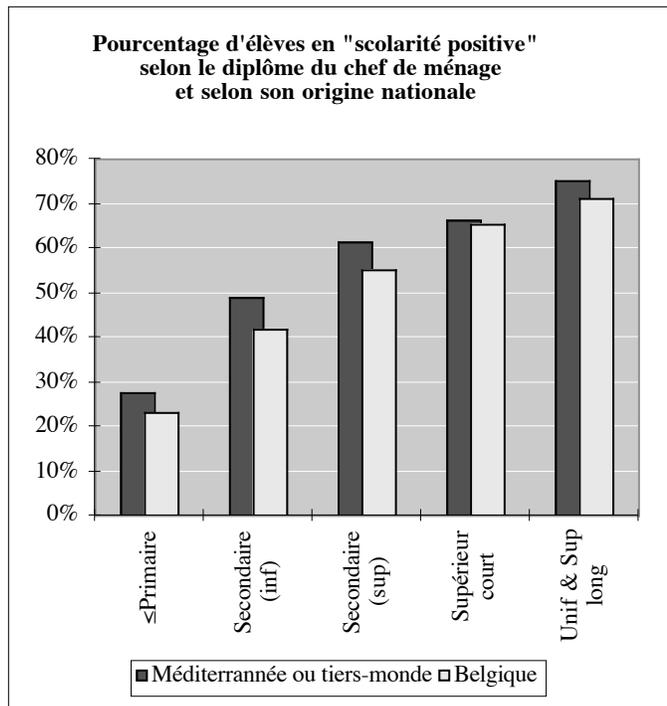
L'étude de parcours scolaires (tableau 85) confirme l'impression générale. Dans leur 10e année d'étude, 31% des enfants d'immigrants sont déjà orientés vers l'enseignement professionnel (contre 24% chez les enfants de Belges).

Enfin, le niveau global de réussite scolaire témoigne lui aussi des mêmes tendances. Le groupe des enfants issus de l'immigration compte sensiblement plus d'élèves « en échec » ou « faibles » que le groupe des enfants de parents belges (tableau 86).

Il faut pourtant, une fois de plus, se garder de toute conclusion hâtive. On sait en effet que les milieux de l'immigration font plutôt partie des classes populaires. Le tableau 87 le confirme : les pères originaires de pays du tiers-monde ou de la Méditerranée sont, pour 53%, des ouvriers. C'est deux fois plus que chez les parents d'origine belge ! 18% de ces parents immigrés ont un diplôme de l'enseignement supérieur: moitié moins que chez les Belges. Seuls 11% des parents immigrés ont un revenu supérieur à 1,5 millions FB, contre 24% des parents belges (tableau 87).



Cette grande différence de composition sociale contraste avec les très légères différences de réussite scolaire entre les groupes « belges » et « immigrés ». Dès lors, on ne s'étonnera pas de constater (tableau 88) qu'à **situation sociale identique, les enfants issus de l'immigration réussissent habituellement mieux que leurs condisciples d'origine belge**.



Sur 100 enfants d'ouvriers belges, 40 ont un parcours scolaire « positif » (indice synthétique supérieur à la médiane). Sur 100 enfants issus de l'immigration du tiers-monde ou de la Méditerranée, également fils ou filles d'ouvriers, on en compte 45. Chez les employés, le taux d'élèves en situation « positive » est, respectivement, de 59% et 73% selon que le père soit d'origine belge ou immigrée.

Si on remplace le critère de la nationalité par celui de la langue maternelle du chef de ménage (tableau 89), on observe des tendances un peu moins nettes. Mais en tout cas **rien ne permet de dire que, toutes choses étant égales par ailleurs, un chef de ménage ayant une langue maternelle différente du français verrait pour autant ses enfants handicapés sur le plan scolaire**. Il semble même que le contraire puisse être vrai.

5.2. Choix philosophiques et religieux

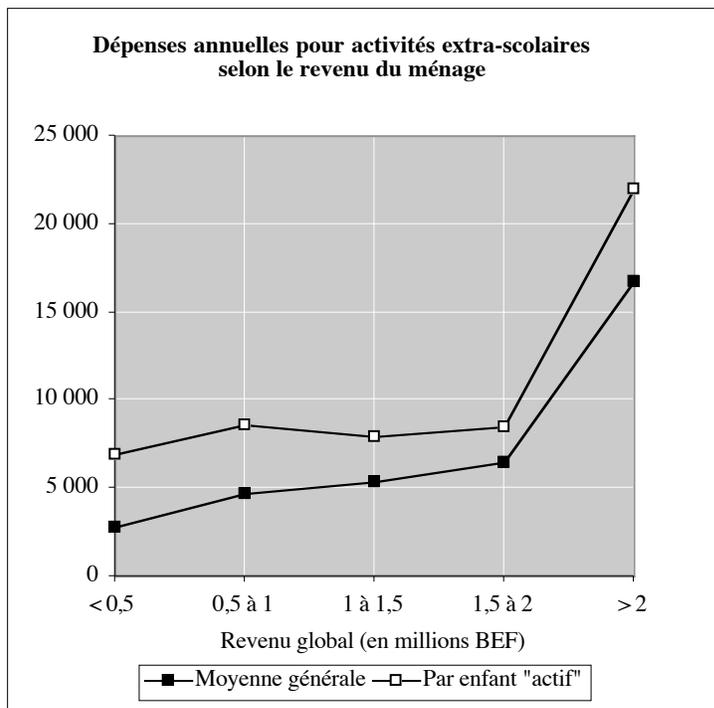
La relation entre la réussite scolaire et l'engagement religieux des parents est à première vue étonnante. A voir le tableau 90, on en retient l'impression que, à origine sociale égale, les enfants qui réussissent le mieux à l'école sont souvent les enfants dont les parents ont des choix philosophiques fermement arrêtés : libre-penseurs ou croyants très pratiquants. Cette règle souffre cependant deux exceptions notables : les enfants d'enseignants très pratiquants et ceux d'ouvriers s'affichant comme libre penseurs font des « scores » relativement médiocres.

5.3. Activités parascolaires

L'une des « causes » fréquemment invoquées pour expliquer la meilleure réussite scolaire des enfants nés de parents aisés et/ou intellectuels est le fait que ceux-ci bénéficieraient de « stimulations intellectuelles » plus fréquentes et plus riches. Par exemple sous la forme d'activités extra-scolaires. Nous avons donc voulu étudier si la participation régulière à un mouvement de jeunesse, à un club sportif ou aux activités d'une association culturelle influençait positivement la réussite scolaire.

A première vue, la réponse est « oui ». Comme le montrent les tableaux 91 et 92, les enfants qui participent régulièrement à des activités extra-scolaires ont, globalement, de meilleurs résultats que les autres. En termes de redoublement, la différence est minime, mais elle se marque par contre très nettement dans l'orientation : 50% des élèves inscrits au deuxième degré de l'enseignement secondaire et qui participent à un mouvement de jeunesse, club sportif ou association culturelle, sont dans l'enseignement général. 26% seulement sont dans le professionnel. Parmi les jeunes qui ne participent pas à de telles activités, on en trouve, toujours au 2e degré, 31% en section « général » et 38% en

« professionnel ». Tout cela se traduit par des indices synthétiques de réussite scolaire sensiblement différents : 50% de « bien » et « satisfaisant » dans le premier groupe; 32% dans le second.



Nous savons que l'origine sociale joue un rôle majeur dans les chances de réussite scolaire. Or, la participation des enfants à des activités extra-scolaires est fortement influencée par cette origine sociale. Le tableau 93 montre ainsi que **46% des enfants d'ouvriers n'ont aucune activité extra-scolaire régulière, contre 18% seulement des enfants d'enseignants et 22% des enfants de cadres ou professions libérales.** L'inégalité est la plus forte en ce qui concerne les mouvements de jeunesse et les associations artistiques, culturelles et scientifiques. Mais même la participation à des activités sportives est plus fréquente dans les classes aisées que dans les milieux populaires (sans doute ne s'agit-il pas non plus des mêmes sports...).

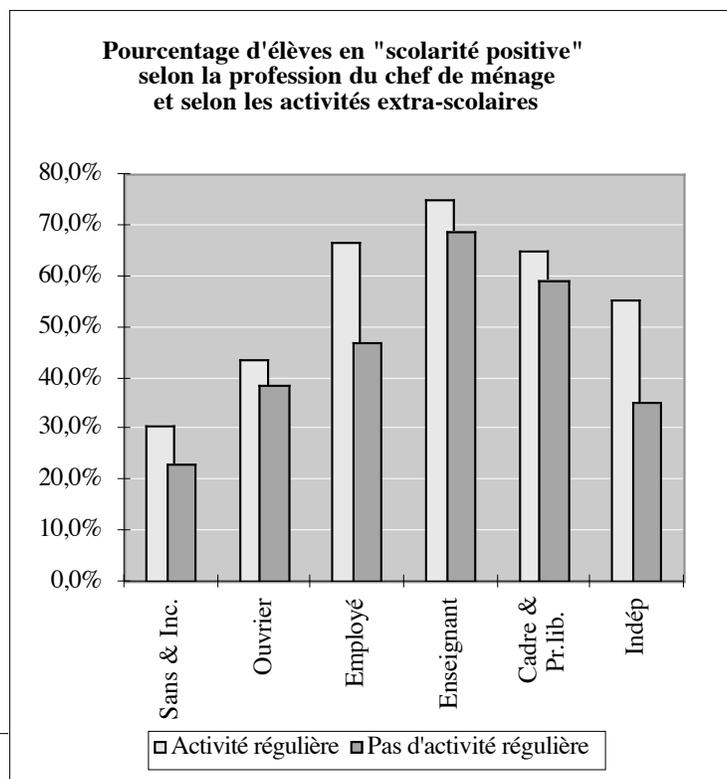
Les moyens financiers que les familles investissent dans ces activités varient eux aussi considérablement selon l'appartenance sociale (tableaux 94 et 94 bis). Les enseignants (et les universitaires)

battent tous les records, avec une dépense moyenne de plus de 14.000 francs par enfant (cette moyenne monte à 18.000 francs si on ne considère que les enfants participant effectivement à une activité extra-scolaire). Chez les cadres et les professions libérales, la moyenne s'établit à 10.500 francs (13.300 par enfant « actif »). A l'autre bout de l'échelle, nous trouvons les ouvriers et les « sans profession » avec une dépense moyenne annuelle de 3.500 et 1.980 francs respectivement (6.400 et 4.700 francs par enfant « actif »). Il faut pourtant relativiser ces chiffres. Si on exprime ces dépenses en pourcentage du revenu du ménage, on n'observe plus guère de différence marquante entre les ouvriers et la plupart des autres groupes sociaux: tous se situent aux alentours de 0,4 à 0,6% du budget du ménage. Seuls les enseignants sortent du lot, en consacrant près de 1% de leurs revenus aux activités extra-scolaires de chaque enfant.

Le tableau 95 montre finalement que, **même à conditions sociales identiques, il subsiste une inégalité de réussite scolaire selon que les enfants participent ou non à des activités extra-scolaires.** 44% des enfants d'ouvriers participant à des mouvements de jeunesse, etc... sont en « situation scolaire positive » (c.à.d. qu'ils dépassent le niveau médian de l'indice synthétique de réussite scolaire). Ils sont seulement 38% chez ceux qui ne participent pas à de telles activités.

Mais comme nous l'avons déjà maintes fois signalé, l'existence d'une corrélation ne signifie nullement qu'il y ait une relation de cause à effet; et si causalité il y a, la mise en évidence de la corrélation ne nous dit pas quelle est la cause et quel est l'effet. Or, ici, tous les cas de figure sont envisageables. Il est possible que, toutes choses étant égales par ailleurs, les mou-

Inégaux devant l'école

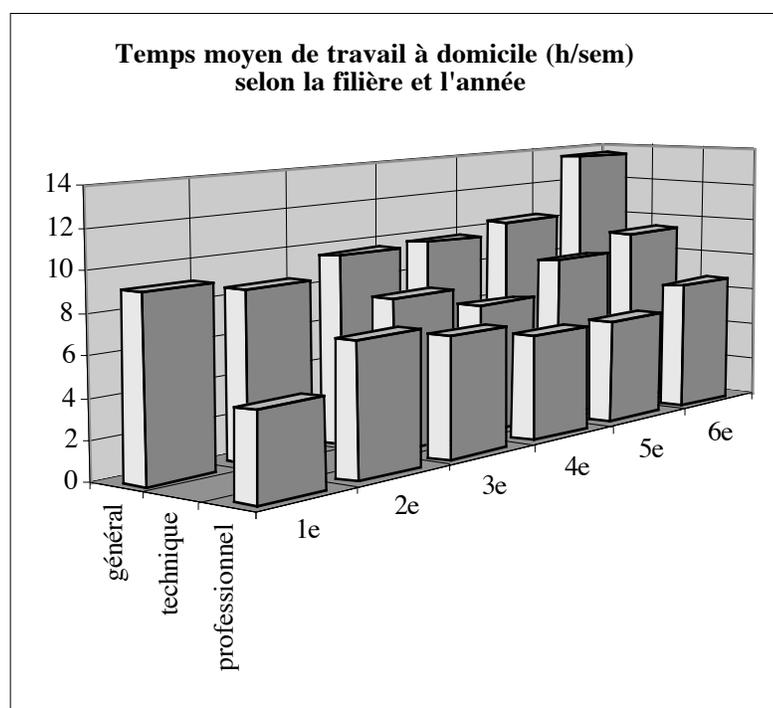


vements de jeunesse, le sport ou la culture influencent la réussite scolaire. Mais peut-être les enfants qui ont de bons résultats scolaires reçoivent-ils aussi, plus vite que leurs condisciples, l'autorisation parentale de participer à ces activités ? Ou peut-être les facteurs intellectuels ou familiaux qui favorisent la réussite scolaire favorisent-ils également l'inscription des enfants dans ce type d'activités ? Peut-être encore certaines écoles encouragent-elles davantage ces activités que d'autres ? Plus probablement, nous avons affaire à l'effet conjugué de plusieurs de ces mécanismes.

5.4. Temps de travail à domicile

Le temps de travail des élèves à domicile est encore l'un de ces facteurs dont la corrélation avec la réussite scolaire semble devoir être évidente, sans qu'on puisse bien dire lequel des deux éléments détermine l'autre.

Constatons d'abord qu'il y a une grande inégalité de temps de travail selon les filières (tableau 96). **Un élève de 5e année de l'enseignement général travaille, en moyenne, 10,4 heures par semaine à ses leçons et devoirs à domicile. Dans la même année de l'enseignement technique, la moyenne est de 8,5 heures et dans l'enseignement professionnel on descend à 5,4 heures.** Un élève de 1e accueil travaille en moyenne moitié moins qu'un élève de 1e observation.



On constate également que le temps de travail peut considérablement varier à l'intérieur d'une même filière (tableau 97). 31% des élèves du 3e degré de l'enseignement général travaillent plus de 15 heures par semaine, mais 35% font moins de 10h/sem. Au 3e degré professionnel, 43% de élèves prestent moins de 5h/sem de travail à domicile.

Les élèves qui travaillent beaucoup sont-ils ceux qui redoublent le moins ? Le tableau 98 apporte une réponse nuancée à cette question, en examinant les élèves du 2e degré de l'enseignement général. En-dessous de 5h de travail hebdomadaire, on observe effectivement une augmentation du nombre de redoublements. Mais la multiplication du temps de travail à domicile au-delà de 10h/semaine, voire 15h/semaine, ne semble pas apporter de garantie de succès.

Le tableau 99 met en lumière la façon dont le temps de travail à domicile diverge selon l'origine sociale des enfants. 16% des enfants d'ouvriers et 22% des enfants de parents « sans profession » disent travailler moins de 5h/semaine au premier degré d'observation. Ils ne sont que 8,2% chez les enfants de cadres et professions libérales. Toujours **au premier degré observation, un enfant d'enseignant travaille en moyenne 9,4 h/semaine; un enfant de cadre ou de médecin, près de 10 h/semaine. Un enfant d'ouvrier, lui, ne consacre en moyenne que 8 heures par semaine à ses devoirs et leçons** (tableau 99).

On remarquera cependant que ces divergences sociales face au temps de travail des élèves à domicile peuvent fortement varier d'une école à l'autre. Dans tel athénée de la Communauté française, n'organisant que de l'enseignement général, les différences disparaissent pratiquement. Dans telle école technique libre subventionnée, elles se creusent au contraire (7,1h/semaine chez les enfants d'ouvriers, contre 11h/semaine chez les enfants d'enseignants). L'effacement des inégalités dans la première des deux écoles résulte-t-elle uniquement d'une plus grande homogénéité de la population scolaire, d'une plus forte sélection au recrutement, ou bien est-elle aussi le résultat d'une directivité plus stricte dans les pratiques pédagogiques ? Notre enquête ne permet malheureusement pas de répondre à cette question.

5.5. Projets d'études supérieures

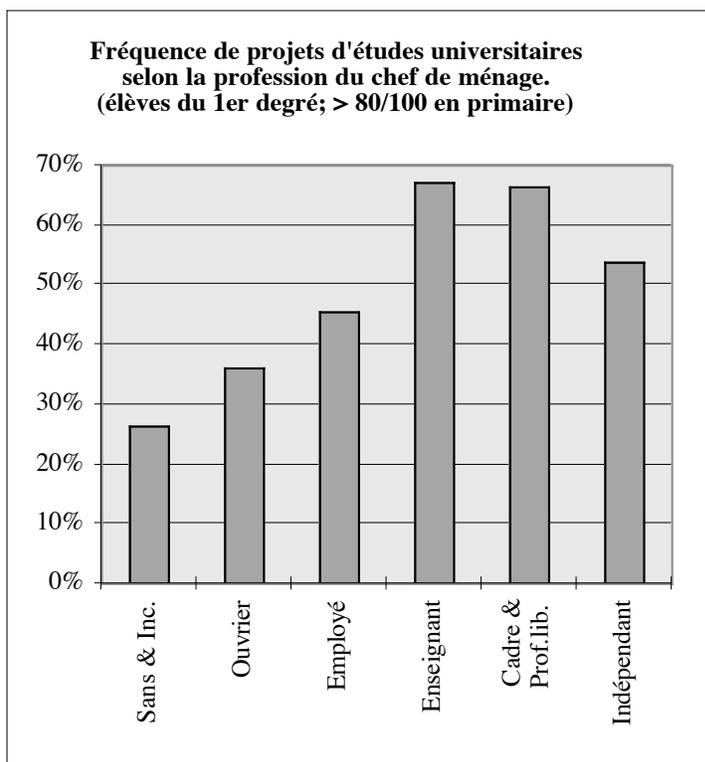
Quels projets d'études les parents nourrissent-ils pour leurs enfants ? Comment ces projets varient-ils avec l'appartenance sociale des parents et avec les résultats scolaires des enfants ?

Si nous considérons d'abord l'ensemble des élèves inscrits au 1er degré d'observation, on voit (tableau 100) que la majorité des parents envisagent des études supérieures pour leurs enfants : 44% dans l'enseignement supérieur court; 40% dans le supérieur long ou l'université. 9% ne savent pas encore ou ne répondent pas. Seuls 7% des parents disent déjà que leurs enfants n'iront pas au-delà de l'enseignement secondaire.

Mais ces résultats cachent une forte disparité selon l'origine sociale. **65% des parents enseignants voient déjà leur enfant à l'université ou dans le supérieur long, alors qu'il n'est encore qu'en 1ère ou 2ème secondaire. Les ouvriers ont des ambitions nettement plus modestes: 30% seulement envisagent, à ce stade, des études supérieures longues pour leur enfant.** Chez les « sans profession », le pourcentage de parents qui disent déjà que leur enfant ne fera pas d'études supérieures monte à 20%.

Ces inégalités reflètent-elle seulement l'inégalité sociale des résultats au sortir de l'enseignement primaire? Non. Même si on ne considère que les enfants dont la cote en fin de primaire était supérieur à 80/100, on observe toujours une très forte disparité sociale dans les attentes des parents, (tableau 100 bis).

Au troisième degré de l'enseignement général (tableau 101), les projets d'études supérieures conservent cette forte disparité selon les milieux sociaux. 77% des enfants de cadres et professions libérales envisagent désormais l'université ou l'enseignement supérieur long, contre 52% des enfants d'ouvriers. Encore s'agit-il là de l'ensemble des élèves du 3e degré général. Or, on sait que dans les classes supérieures on reste dans cette filière d'enseignement même si cela doit se faire au prix de un ou plusieurs redoublements. **Si on ne considère que les élèves du 3e degré n'ayant jamais redoublé,**



le pourcentage dont les parents envisagent des études universitaires est de 84% chez les cadres et professions libérales, contre 49% chez les ouvriers. (tableau 101 bis)

Les tableaux 102, 102-bis, 103 et 103-bis témoignent des mêmes différences de projets d'études pour les enfants, selon le niveau du diplôme obtenu par le chef de ménage.

Conclusions et perspectives

L'école n'offre pas des « chances égales » à tous les jeunes. Au contraire, elle divise les enfants selon leur origine sociale pour les inscrire ensuite dans des filières d'enseignement hiérarchisées. L'affirmation peut sembler radicale. Au vu des résultats de notre enquête elle ne souffre malheureusement guère de nuances.

A la sortie de l'enseignement primaire, l'inégalité est déjà inscrite dans les « points » des élèves. Selon que le revenu de ses parents le situe dans les déciles supérieurs ou dans les déciles inférieurs de la population, l'enfant aura respectivement sept chances sur dix ou seulement quatre chances sur dix d'obtenir une cote d'au moins 80%.

Dès l'entrée en secondaire, ces différences prennent la forme d'une sélection draconienne. 9% des enfants d'ouvriers et 17% des enfants de parents « sans profession », bien que n'ayant jamais redoublé, entament leurs études secondaires en « Première Accueil ». Encore 9% et 14% respectivement, passent en Accueil avec déjà un an ou plus de retard scolaire. Par contre, l'enfant de cadre, d'enseignant ou de médecin n'a guère plus de 4 chances sur 100 de se trouver un jour en section d'Accueil (avec ou sans redoublements).

Pour les enfants du peuple qui échappent à ce premier tri, le destin le plus probable reste une sélection ultérieure, au terme d'un ou plusieurs redoublements. Au premier degré de l'enseignement secondaire, 36% des fils et des filles d'ouvriers ont déjà redoublé au moins une fois. Au deuxième degré, ce pourcentage flirte déjà avec les 50%. A vrai dire, la pratique des redoublements massifs finit par toucher toutes les couches sociales. Même chez les enfants d'universitaires, on trouve près de 40% de redoubleurs au 3e degré de l'enseignement secondaire. Mais les élèves d'origine populaire sont frappés beaucoup plus tôt et ils redoublent souvent plusieurs fois. Après 9 années d'études (à compter de l'entrée en primaire), un enfant d'ouvrier a 13 chances sur 100 d'avoir redoublé plus d'une fois, contre 4,8 chances sur 100 pour les enfants de cadres ou de professions libérales.

Mais il faut surtout constater que dans les milieux populaires le redoublement est beaucoup plus fréquemment « sanctionné » par une réorientation. Plus de la moitié des élèves nés de parents sans diplôme secondaire se retrouvent en professionnelle dès leur 10e année d'enseignement. L'enfant d'un diplômé de l'enseignement supérieur, lui, n'a qu'une chance sur dix de se trouver dans l'enseignement professionnel à cet âge-là.

L'orientation des élèves vers l'une des filières d'enseignement est souvent présentée comme un moyen d'assurer à chaque jeune une formation « conforme à ses aptitudes ». C'est notamment en ces termes que le récent Décret de la Communauté française sur les Missions de l'Enseignement obligatoire parle de l'orientation. Pourtant, tout ce que nous venons de voir montre que la sélection s'opère essentiellement sur base de l'origine sociale. Dès lors, si aptitudes il y a, comment expliquer qu'elles se concentreraient préférentiellement chez les enfants des classes les plus aisées?

L'idée que la différenciation sociale des résultats scolaires s'expliquerait principalement par des facteurs génétiques assez largement rejetée par les neurobiologistes. Nous ne prétendons pas nier toute hérédité des facultés intellectuelles. Mais même si on devait découvrir un jour un hypothétique « gène de l'intelligence », il n'y aurait aucune raison pour qu'il s'avère réservé aux riches... et encore moins aux enseignants !

Une thèse beaucoup plus fréquente, est d'affubler les enfants du peuple d'un « handicap socio-culturel ». Même si elle ne l'attribue plus à l'hérédité, cette doctrine continue de considérer les enfants des classes populaires comme « intellectuellement déficients ». Ceux-ci vivraient dans un milieu familial développant « trop peu » de stimulations intellectuelles et apportant à l'enfant une « trop faible » maîtrise de la langue maternelle. Bref, selon cette théorie, la responsabilité de la sélection sociale se trouverait dans les familles populaires elles-mêmes et non à l'école. En d'autres mots, elle serait inévitable.

La thèse du handicap culturel permettrait par exemple d'expliquer les mauvais résultats scolaires des enfants issus de l'immigration. Sur ce point au moins, notre enquête permet de démontrer qu'il n'en est rien. Si les élèves issus de parents belges réussissent globalement mieux que ceux dont les parents sont originaires d'un pays pauvre, l'analyse montre que cette inégalité reflète uniquement les différentes compositions sociales des deux groupes. A classe sociale égale, la tendance s'inverse: les enfants d'ouvriers italiens ou marocains réussissent mieux, que les enfants d'ouvriers belges.

Notre sentiment, à travers l'étude des masses de données passées en revue, c'est que si l'on peut parler de handicap ce n'est pas au sens où l'entendent les tenants du « handicap socio-culturel ». L'enfant d'ouvrier n'est pas un « handicapé intellectuel », mais il est pris dans une espèce de « course à handicaps ». Son handicap social, dans la course à la réussite scolaire ne provient pas de ce qu'il serait moins doué ou moins capable que les autres. On a simplement multiplié les embûches sur son chemin et on l'a fait courir pieds nus, alors qu'on a donné de bonnes baskets aux autres...

Déjà, les handicaps purement matériels sont légion. Ainsi avons-nous vu comment, dans les familles les plus démunies, de mauvaises conditions de travail à domicile viennent aggraver une situation scolaire déjà difficile. Qui en est responsable ? Certainement pas les parents, eux-mêmes victimes de cette situation. Faut-il incriminer l'école, qui demande devoirs et leçons à domicile, sans tenir compte du fait qu'un enfant sur quatre ne dispose pas de conditions de travail suffisantes pour répondre à ces exigences ? Mais que pourrait-elle faire d'autre ? Supprimer les devoirs et les leçons ne servirait qu'à opérer un nivellement vers le bas. Organiser et encadrer ces devoirs et leçons dans le temps et l'espace scolaires lui est matériellement impossible. Reste donc la responsabilité de la société, du système social plus exactement, qui oblige certaines familles à vivre dans des conditions de logement déplorables et qui n'offre pas à son système éducatif les moyens d'assurer un encadrement humain et matériel complet: des conditions qui ne présupposent plus qu'à la maison l'élève trouvera un bureau, une bibliothèque, un ordinateur et une maman diplômée de l'université. Dans le même ordre d'idées, nous pourrions citer les activités extra-scolaires, où les ménages modestes sont dans l'impossibilité de « concurrencer » les dépenses élevées des familles riches. Les résultats de notre enquête confirment, sur ce point, les conclusions d'autres travaux, comme ceux de Daniel Vander Gucht à l'ULB. Ce dernier a par exemple montré que les dépenses pour l'achat de biens culturels varient de 3.189 Fr par an pour un ménage à revenu mensuel modeste (-50.000 Fr) jusqu'à 13.401 Fr chez ceux à très grand revenu (+200.000 Fr).

Nous avons donc acquis la conviction que l'école ne pourra pas combattre l'inégalité si elle n'offre pas à tous les jeunes ce dont seuls les plus privilégiés jouissent aujourd'hui dans leur milieu familial. Il ne s'agit pas de se donner bonne conscience en comblant les manques les plus criants dans des « zones d'éducation prioritaires ». Mais bien d'assurer que *tous* les jeunes soient également aidés, encadrés et soutenus dans leur travail scolaire; que *tous* les jeunes participent gratuitement aux mêmes types d'activités sportives, artistiques et culturelles, aux mêmes mouvements de jeunesse, tant après les cours que pendant les congés scolaires. Ou, pour le dire en des termes que nul ne peut mal interpréter : poser le problème de la démocratisation de l'enseignement c'est aussi poser celui de son (re)financement.

Mais il y a plus. La réussite scolaire, chacun le sait, c'est d'abord une question de travail, donc de motivation au travail. Celle-ci résulte du jeu complexe des attentes de l'élève et de ses parents vis-à-vis de l'école et des savoirs qu'elle dispense. Mais aussi de la confrontation de ces attentes avec le discours tenu par l'école.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'éducation est présentée comme une préparation à la vie active, professionnelle s'entend. Or l'image que l'enfant, le jeune, se fait de son destin social est nécessairement calquée sur ce qui l'entoure: les adultes qu'il rencontre, les milieux qu'il fréquente. L'enfant intègre rapidement les ambitions que ses parents nourrissent à son égard. Et celles-ci se traduisent d'emblée en perspectives de parcours scolaires. Les tableaux 100 à 103 nous ont montré combien, à résultats scolaires identiques, les perspectives d'études futures varient avec l'origine sociale. Même les enseignants finissent par se faire à l'idée que le fils d'ouvrier est « fait » pour devenir ouvrier à son tour et qu'il convient donc de l'orienter en conséquence.

Par ailleurs, même lorsqu'un enfant d'origine aisée ne perçoit pas clairement l'utilité qu'il pourrait retirer de tel ou tel enseignement particulier sur le plan professionnel, il reste néanmoins soutenu dans son effort d'apprentissage par le rapport au savoir qui lui a été inculqué dans son milieu familial.

Pour les classes sociales « supérieures », le savoir ne vaut pas seulement en tant qu'outil pour l'action, il est également un signe de reconnaissance sociale et un instrument de pouvoir. La façon de formuler le savoir et l'autorité de celui qui le possède ou l'exprime valent autant, sinon plus, que son contenu fonctionnel. L'enfant du peuple a quant à lui intégré l'idée que le savoir n'est intéressant que s'il permet d'obtenir des résultats. Si l'enseignant n'est pas capable de lui dire « à quoi ça sert », alors il décrochera rapidement.

Puisque ni les ambitions professionnelles, ni la pure beauté ou le seul plaisir du savoir ne peuvent soutenir de manière égale la volonté de travail d'enfants d'origines sociales différentes, il faut trouver autre chose. Il faut ? Et pourquoi donc diront certains ? S'ils ne veulent plus de l'école, si les savoirs abstraits et la « culture générale » ne les intéressent pas, qu'avons nous besoin de les en gaver de force ? Cette attitude, qui revient finalement à abandonner l'objectif de démocratiser l'enseignement (ou à la reporter au lendemain d'un « changement de société » toujours hors de portée) est celle qui domine aujourd'hui et qui fait accepter la division de l'enseignement en filières hiérarchisées (tout en niant cette hiérarchie de façon hypocrite).

Posons donc la question autrement. Pourquoi vouloir que les enfants du peuple étudient ? Pourquoi les ouvriers, les petits employés et les chômeurs de demain doivent-ils étudier l'histoire, la littérature, les sciences, l'économie, la géographie ou les mathématiques ? Nous pensons que les savoirs ne doivent pas être uniquement des instruments de l'efficacité économique, mais également des armes pour comprendre le monde et pour le transformer. L'école ne peut faire croire aux jeunes d'origine populaire que les connaissances et les compétences qu'elle diffuse, que les diplômes qu'elle décerne, les mettront tous à l'abri de la condition de travailleur exploité ou de chômeur. L'école ne peut changer la société. Mais elle peut aider ceux qui en ont le plus grand besoin à la changer. Voilà, nous semble-t-il, le seul discours susceptible de briser l'inégalité sociale dans la motivation au travail scolaire. Car, comme le dit Bernard Charlot: « Réintégrer dans le champ du savoir les enfants du peuple en situation d'échec, c'est leur faire comprendre que le savoir est un enjeu social, qu'il est aussi leur problème en tant précisément qu'on les en exclut: cela vaut la peine de savoir, je peux, je dois, et non pas seulement en tant qu'individu développant ses potentialités intellectuelles, mais en tant que membre d'une classe sociale luttant contre l'oppression »¹.

¹. Charlot B., *Echec scolaire, démarche pédagogique et rapport social au savoir*, in *Quelles pratiques pour une autre école ?*, Casterman, p. 153.

B. Tableaux

Sauf mention contraire, tous les résultats chiffrés qui vont suivre ont été obtenus en attribuant aux élèves un coefficient de pondération calculé en vue de reconstituer la distribution réelle des élèves en filières, années d'études et sexe (par exemple, si la part relative des élèves de l'enseignement professionnel de notre échantillon est inférieure à leur part dans la population scolaire totale, alors les résultats de ces élèves reçoivent un « poids » plus grand que ceux des étudiants des autres types d'enseignement).

On observera parfois de légères différences entre les colonnes « total » de deux tableaux dont la ventilation verticale est pourtant identique (voyez par exemple les tableaux 6 et 7). Cela est dû au fait que certains tableaux ne portent pas sur l'entièreté de l'échantillon mais uniquement sur la partie de la population ayant effectivement répondu à une question donnée. Le cas peut se produire chaque fois que l'ensemble des catégories retenues pour l'une des variables d'un tableau ne comporte pas de catégorie « sans réponse ».

Chapitre 1

Caractéristiques socio-culturelles de la population étudiée

1.1. Profession et situation professionnelle

Sans	8,2%
Ouv. non qual.	6,4%
Ouv. qual.	21,6%
Employé	24,2%
Enseignant	7,1%
Cadre	8,5%
Prof. lib.	4,1%
Indépendant	10,7%
Inconnu	9,2%
Total	100,0%

La ventilation détaillée proposée dans le formulaire d'enquête (12 catégories) permet différents classements. Le tableau ci-contre en propose un.

Ici, le groupe des ouvriers a été scindé en « qualifiés » et « non qualifiés ». A d'autres occasions, nous les regrouperons en une seule catégorie.

Les employés du secteur privé et les fonctionnaires ont été regroupés. Nous éviterons cependant d'y adjoindre les enseignants car leur situation tout à fait particulière par rapport à l'école en fait un groupe exceptionnel en regard de la présente étude, comme le confirmeront les résultats ultérieurs.

Notons encore que la rubrique « indépendants » ci-contre, comprend les commerçants, les artisans, les agriculteurs et les chefs d'entreprise (il s'agit généralement de « petits patrons »).

Situation professionnelle	Profession du chef de ménage						Total
	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép.	
Plein temps	9,1%	76,6%	85,2%	91,7%	95,0%	85,0%	71,2%
Temps part.	2,0%	2,8%	7,0%	1,7%	1,9%	4,1%	3,6%
Chômeur	30,3%	10,2%	4,7%	1,8%	0,4%	6,0%	10,1%
Pensionné	22,0%	7,3%	1,0%	2,5%	2,0%	1,3%	6,7%
Autres inactifs	13,0%	0,6%	1,2%	1,8%	0,0%	2,7%	3,1%
Sans réponse	23,6%	2,5%	1,0%	0,5%	0,7%	0,9%	5,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Il ne faut pas exclure la possibilité que certains sans-emploi, qui ont bel et bien une profession, aient néanmoins pu répondre « sans profession », croyant par là signifier leur état de chômeur. La confusion entre « profession » et « situation professionnelle » est difficile à éviter.

Les faibles taux de travail à temps partiel ne doivent pas surprendre: n'oublions pas qu'il s'agit ici uniquement des chefs de ménage (généralement le père ou, à défaut, une mère célibataire), qui plus est, de chefs de ménage qui sont au milieu de leur carrière professionnelle, dans une période de leur vie où les besoins financiers sont élevés.

1.2. Etudes des parents

Etudes de la mère	Etudes du père					Total
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & long	
≤ Primaire	43,0%	13,9%	7,3%	2,8%	2,8%	13,4%
Second (inf)	34,1%	50,2%	20,2%	11,5%	4,2%	26,9%
Secondaire	13,9%	25,5%	46,9%	24,5%	14,9%	27,5%
Sup Court	7,1%	9,5%	23,3%	54,6%	43,1%	25,8%
Unif & long	1,9%	0,9%	2,4%	6,5%	35,1%	6,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Etudes du père	Etudes de la mère					Total
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & long	
≤ Primaire	51,8%	20,4%	8,1%	4,4%	4,6%	16,1%
Second (inf)	28,0%	50,4%	25,0%	9,9%	3,6%	27,0%
Secondaire	13,4%	18,5%	42,0%	22,2%	9,0%	24,6%
Sup Court	4,5%	9,0%	18,7%	44,6%	21,3%	21,0%
Unif & long	2,3%	1,8%	6,1%	18,8%	61,4%	11,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Niveau d'études	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
≤ Primaire	36,1%	29,8%	5,9%	0,0%	1,6%	12,6%	16,9%
Second (inf)	32,0%	41,5%	22,8%	0,6%	4,9%	29,0%	26,2%
Secondaire	18,3%	20,6%	43,3%	4,4%	20,7%	22,0%	24,9%
Sup Court	10,8%	7,2%	24,0%	64,7%	37,3%	25,0%	22,2%
Unif & Long	2,7%	0,9%	4,0%	30,2%	35,5%	11,4%	9,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

1.3. Revenus et patrimoine

Les questions M et N du formulaire demandaient aux parents d'indiquer leurs revenus professionnels nets et leur patrimoine. Comme on pouvait s'y attendre, et malgré l'anonymat de l'enquête, un nombre assez important de ménages a refusé de répondre à cette question: 31% d'abstention pour le revenu professionnel et 33% pour le patrimoine. Les pourcentages de répondants varient très peu avec la profession du chef de ménage, exception faite des enseignants, qui ont un taux de réponse nettement plus élevé que la moyenne : 87% pour le revenu, 83% pour le patrimoine.

Les tableaux ci-dessous ont été construits en ne considérant que les ménages ayant répondu à l'une et/ou à l'autre de ces deux questions.

Revenus prof. annuels	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
<0,5 mion	53,5%	23,9%	15,5%	6,3%	1,6%	22,5%	21,2%
0,5-1 mion	38,0%	59,9%	42,0%	29,6%	22,9%	40,1%	43,1%
1-1,5 mion	7,5%	14,0%	34,1%	37,0%	44,7%	13,6%	24,1%
> 1,5 mion	1,0%	2,2%	8,3%	27,1%	30,8%	23,8%	11,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (FB)	586 050	724 702	932 092	1 217 881	1 523 230	1 484 793	980 913

Le revenu moyen de 980.913 FB est sensiblement supérieur au revenu moyen net des ménages tel qu'il apparaît dans les statistiques fiscales (658.000 FB pour l'ensemble du Royaume en 1994). Cela est tout à fait normal, puisque nous avons ici un échantillon tout à fait particulier : des ménages composés généralement de deux conjoints et ayant des enfants en âge de scolarité secondaire.

Patrimoine net du ménage	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Endettement	17,5%	11,6%	6,5%	7,5%	4,1%	8,0%	9,3%
< 0,5 mion	35,2%	27,8%	18,5%	15,3%	16,8%	11,8%	22,0%
0,5 à 1 mion	13,5%	13,0%	13,2%	3,2%	7,9%	11,2%	11,3%
1 à 2 mion	11,9%	15,6%	21,7%	14,9%	16,2%	17,6%	16,9%
2 à 5 mion	17,2%	26,0%	30,6%	36,5%	29,2%	21,0%	26,8%
> 5 mion	4,8%	6,0%	9,4%	22,6%	25,7%	30,3%	13,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Ces données concernent le patrimoine net : nous avons en effet demandé aux parents de déduire le montant des prêts hypothécaires restant à rembourser.

Patrimoine net du ménage	Revenu professionnel net du ménage				
	<0,5 mion	0,5-1 mion	1-1,5 mion	> 1,5 mion	Total
Dette	25,6%	6,3%	6,4%	0,6%	9,3%
< 0,5 mion	37,6%	25,9%	11,3%	3,2%	21,6%
0,5 à 1 mion	8,9%	15,8%	10,0%	3,8%	11,5%
1 à 2 mion	10,4%	20,0%	19,4%	8,7%	16,6%
2 à 5 mion	14,9%	23,3%	37,8%	39,3%	27,4%
> 5 mion	2,6%	8,8%	15,0%	44,3%	13,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Revenu disponible total	Profession du chef de ménage						Total
	Sans & incon.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Prof. lib.	Indép	
<0,5 mion	22,7%	11,3%	6,4%	3,7%	0,9%	8,8%	9,2%
0,5-1 mion	65,7%	66,0%	27,2%	17,2%	8,4%	25,3%	40,0%
1-1,5 mion	6,8%	17,2%	53,6%	27,1%	31,0%	24,2%	28,7%
1,5-2 mion	2,0%	3,6%	6,9%	33,2%	30,8%	13,8%	11,3%
> 2 mion	2,7%	1,9%	5,9%	18,7%	28,9%	27,9%	10,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (FB)	798 115	868 614	1 126 992	1 524 013	1 980 127	2 029 676	1 256 349

Les revenus de la fortune ont été évalués en appliquant un taux de rendement fixe (de 5%) à la valeur médiane de la catégorie de patrimoine cochée par les répondants. Ces revenus de la fortune ont ensuite été ajoutés aux revenus professionnels pour constituer une estimation du revenu disponible total. Dans le cas des ménages où l'information « revenu professionnel » et/ou « patrimoine » était absente, nous avons retenu une valeur moyenne calculée d'après la profession du chef de ménage. Cette extrapolation ne nuit guère à la validité de la variable « revenu », car ce sont surtout des familles dont le revenu et le patrimoine sont relativement « prévisibles » (ouvriers, employés...) qui ont omis de répondre à ces questions. Dans les classes sociales « supérieures », les taux de réponse sont étrangement élevés (en 1996, on n'a plus honte de sa fortune...).

Décile	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
1	24,0%	13,3%	6,6%	3,7%	0,9%	8,8%	10,0%
2	23,5%	13,9%	8,2%	2,4%	1,1%	5,1%	10,0%
3	17,7%	15,7%	6,7%	3,3%	2,4%	7,5%	10,0%
4	21,2%	15,2%	6,9%	4,0%	2,2%	4,3%	10,0%
5	2,1%	21,4%	5,6%	8,9%	2,7%	8,5%	10,0%
6	3,9%	6,1%	24,0%	3,4%	7,2%	2,8%	10,0%
7	1,8%	4,8%	19,0%	6,3%	10,9%	13,3%	10,0%
8	1,2%	5,1%	11,9%	28,2%	14,9%	10,1%	10,0%
9	2,0%	2,8%	5,9%	21,7%	30,6%	14,8%	10,0%
10	2,7%	1,8%	5,3%	18,1%	27,1%	24,9%	10,0%

Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Tableau 10											
Professions des chefs de ménage, selon le décile de revenu											
Profession du chef de ménage	Déciles de revenu total										Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Sans & Inc.	29,4%	28,7%	21,6%	26,1%	2,5%	4,7%	2,2%	1,4%	2,5%	3,3%	12,2%
Ouvrier	39,6%	41,2%	46,7%	45,3%	63,4%	18,2%	14,4%	15,1%	8,2%	5,3%	29,7%
Employé	17,0%	21,0%	17,4%	17,8%	14,3%	61,7%	49,0%	30,7%	15,2%	13,5%	25,8%
Enseignant	2,8%	1,8%	2,5%	3,0%	6,7%	2,6%	4,8%	21,3%	16,4%	13,6%	7,6%
Cadre, pr.li.	1,2%	1,5%	3,3%	3,0%	3,6%	9,6%	14,6%	20,0%	40,9%	36,2%	13,4%
Indép	9,9%	5,7%	8,5%	4,8%	9,6%	3,1%	15,0%	11,4%	16,8%	28,1%	11,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les tableaux 9 et 10 fournissent essentiellement la même information, mais sous une forme différente. Le tableau 9 nous dit à quels déciles appartiennent les ménages dont le chef exerce une profession donnée. Le tableau 10 nous informe au contraire sur la structure professionnelle des différents déciles.

Tableau 11						
Revenu et patrimoine, selon le niveau d'étude du chef de ménage						
Revenus profession.	Niveau d'études du chef de ménage					Total
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	
<0,5 mion	40,4%	26,8%	18,8%	9,8%	4,5%	20,9%
0,5-1 mion	50,7%	54,4%	44,7%	32,6%	22,4%	42,9%
1-1,5 mion	6,7%	15,6%	31,0%	38,5%	28,0%	24,4%
> 1,5 mion	2,2%	3,3%	5,5%	19,0%	45,2%	11,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Patrimoine						
Dette						
< 0,5 mion	22,7%	7,3%	5,7%	6,2%	6,0%	8,9%
0,5 à 1 mion	28,9%	26,3%	22,6%	15,5%	13,8%	21,8%
1 à 2 mion	10,1%	14,3%	12,3%	10,0%	8,3%	11,5%
2 à 5 mion	15,4%	14,3%	21,8%	17,5%	12,2%	16,9%
> 5 mion	18,0%	30,3%	25,3%	32,8%	24,1%	27,1%
Total	4,8%	7,5%	12,3%	18,0%	35,7%	13,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Décile						
1	22,4%	9,6%	8,8%	5,2%	2,7%	10%
2	13,8%	14,2%	9,6%	6,2%	1,3%	10%
3	13,5%	18,2%	7,6%	4,3%	1,7%	10%
4	22,7%	9,0%	9,2%	4,9%	3,1%	10%
5	9,5%	13,9%	9,0%	10,9%	3,2%	10%
6	5,3%	9,9%	13,4%	11,4%	6,1%	10%
7	4,9%	10,3%	13,2%	8,9%	11,9%	10%
8	3,6%	5,1%	12,3%	17,0%	12,7%	10%
9	2,1%	4,8%	10,1%	15,4%	25,1%	10%
10	2,2%	5,0%	6,8%	15,9%	32,1%	10%

Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100%
-------	--------	--------	--------	--------	--------	------

1.4. Logement

Voici le mode de calcul de l'indice de confort matériel :

N_c = nombre de chambres

N_w = nombre de w.c.

N_s = nombre de salles de bains

α_c = coefficient de pondération "chambre" = 1

α_w = coefficient de pondération "w.c." = 0,5

α_s = coefficient de pondération "salle de bains" = 2

K = nombre de personnes (adulte = 1, enfant = 0,7)

On calcule
$$\gamma = \frac{N_c \cdot \alpha_c + N_w \cdot \alpha_w + N_s \cdot \alpha_s - 1}{K + \alpha_c + \alpha_w + \alpha_s - 1}$$

Indice de confort du logement = ICF =
$$1 - \frac{1}{1 + \gamma^4}$$

On vérifie que : $0 < \text{ICF} < 1$ ("grand confort")

A partir de cet indice, nous avons retenu quatre catégories de confort :

- « * » $0 < \text{ICF} < 0,3$
- « ** » $0,3 \leq \text{ICF} < 0,55$
- « *** » $0,55 \leq \text{ICF} < 0,8$
- « **** » $0,8 \leq \text{ICF} < 1$

Tableau 12							
Propriété du logement et indice de confort, selon la profession du chef de ménage							
Logement dont les parents sont...	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Propriétaires	47,8%	76,7%	81,4%	87,1%	87,6%	81,1%	75,9%
Locataires	51,2%	22,4%	16,8%	10,3%	10,7%	17,3%	22,7%
Autre (*)	1,1%	0,9%	1,8%	2,5%	1,7%	1,6%	1,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Confort matériel							
*	26,6%	15,7%	9,8%	0,7%	2,7%	7,3%	12,1%
**	44,4%	44,0%	41,9%	26,5%	26,0%	35,2%	39,0%
***	22,2%	29,2%	30,9%	44,5%	41,5%	26,8%	31,0%
****	6,9%	11,2%	17,4%	28,3%	29,7%	30,6%	17,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) = Ménages disposant d'un logement qu'on met gratuitement à leur disposition

Le statut de propriétaire semble très largement et très également partagé dans les différentes classes (en gardant toujours à l'esprit que nous travaillons sur un échantillon très particulier: celui des ménages ayant des enfants en âge de fréquenter l'école secondaire). Mais bien sûr, tous ne possèdent pas le même type de logement: on observe une corrélation très nette entre le confort matériel et l'origine sociale.

Tableau 12 bis							
Lieu de travail de l'élève, selon la profession du chef de ménage							
	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Chambre person.	54,4%	58,8%	66,2%	77,0%	82,3%	71,4%	65,4%
Chambre comm.	11,9%	8,5%	4,5%	0,5%	1,8%	3,2%	6,1%
Pièce isolée	3,9%	4,9%	4,9%	3,4%	5,7%	5,9%	4,8%
Pièce commune	28,2%	26,3%	23,1%	19,1%	9,5%	18,3%	22,4%
A l'école	1,6%	0,9%	1,2%	0,0%	0,3%	0,8%	0,9%
Sans réponse	0,0%	0,6%	0,3%	0,0%	0,5%	0,4%	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

1.5. Nationalité et langue maternelle

Tableau 13a
Nationalité d'origine du chef de ménage

Belgique	78,1%
Pays du Maghreb	2,6%
Autres pays du tiers-monde	1,2%
France	5,7%
Italie	10,0%
Autres pays de la Méditerranée	1,0%
Europe de l'est et centrale	0,5%
Autres pays d'Europe	0,6%
Amérique du Nord	0,2%
Total	100,0%

Attention à ne pas confondre la « nationalité d'origine du chef de ménage » avec sa « nationalité actuelle » ou encore avec la « nationalité de l'élève ».

Tableau 13b
Nationalité d'origine du chef de ménage

Belgique	78,1%
Tiers-monde & Méditerranée	14,8%
Autres pays	7,1%
Total	100,0%

Le Portugal et la Turquie ont tous deux été repris dans la catégorie « tiers monde et Méditerranée ». Les « autres pays » sont surtout des pays riches (France, divers pays européens et Amérique du nord), mais aussi les pays d'Europe de l'Est (0,5%) de l'échantillon.

Tableau 14
Revenu total du ménage, selon la nationalité d'origine du chef de ménage

Revenu disponible total	Nationalité d'origine du chef de ménage			
	Belgique	Tiers-monde & Méditerranée	Autres pays	Total
<0,5 mion	8,5%	14,4%	5,4%	9,2%
0,5-1 mion	37,4%	50,5%	46,0%	40,0%
1-1,5 mion	29,7%	24,1%	27,4%	28,7%
1,5-2 mion	12,4%	5,9%	10,8%	11,3%
> 2 mion	12,0%	5,1%	10,4%	10,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 15
Langue maternelle et naturalisation, selon la nationalité d'origine

	Nationalité d'origine du chef de ménage			
	Belgique	Tiers-monde & Méditerranée	Autres pays	Total
le chef de ménage est francophone	98,9%	43,3%	87,2%	89,8%
le chef de ménage est naturalisé...		27,6%	32,1%	

Le pourcentage élevé de francophones parmi les chefs de ménage originaires des « autres pays » est notamment le résultat du nombre important d'immigrants français dans la province frontalière du Hainaut (voir tableau 14).

1.6. Religion

Sans religion	20,9%
Catholique	69,4%
Islamique	3,8%
Juive	0,4%
Protestante	1,5%
Autre	0,1%
Sans réponse	3,9%
Total	100,0%

Dans la suite du traitement de résultats relatifs à la religion ou à l'engagement religieux, nous avons éliminé les « sans réponse » et réduit le classement à 4 catégories (en ajoutant les deux religions minoritaires — juive et protestante — dans la catégories « autres »).

Voici, suivant ce nouveau classement, la distribution des religions selon la profession du chef de ménage. Le même tableau fournit le « niveau d'engagement religieux » (pour les chefs de ménage n'ayant pas répondu « sans religion » à la première question).

Religion du chef de ménage	Profession du chef de ménage						Total
	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	
Athée	21,3%	18,0%	24,1%	31,6%	26,2%	14,6%	21,7%
Catholique	63,8%	75,7%	73,3%	63,2%	69,8%	81,7%	72,3%
Islamique	11,1%	5,1%	1,1%	0,7%	2,0%	2,1%	4,0%
Autre	3,9%	1,1%	1,5%	4,5%	1,9%	1,6%	2,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Engagement religieux (*)							
Peu ou non pratiquant	54,4%	59,7%	68,2%	48,3%	54,0%	61,4%	59,7%
Moyennement pratiquant	34,3%	34,2%	28,3%	26,3%	32,3%	32,1%	31,8%
Très pratiquant	11,3%	6,2%	3,5%	25,4%	13,6%	6,4%	8,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Effectif réduit aux seuls répondants ayant effectivement une religion

Il faut cependant rester très prudents dans l'utilisation de ces données. Elles subissent assurément un biais du fait de la composition de notre échantillon, où l'enseignement de qualification du réseau officiel subventionné est sous-représenté par rapport à l'enseignement de qualification du réseau libre. Il est donc possible que les familles ouvrières catholiques soient sur-représentées par rapport aux familles ouvrières athées. Nous disons « possible », car un test portant sur le seul enseignement général montre que, dans les familles ouvrières, le choix d'une école catholique ou non dépend relativement peu du niveau d'engagement religieux des parents (voir le tableau 18 et la note finale sur la représentativité de l'échantillon).

Tableau 18							
Pourcentage d'inscriptions dans l'enseignement libre, selon la profession et le niveau d'engagement religieux du chef de ménage. Elèves de l'enseignement général seulement. (*)							
Engagement religieux	Profession du chef de ménage						Total
	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	
Athée	19,7%	34,0%	38,5%	24,8%	25,5%	41,4%	32,2%
Peu ou non pratiquant	56,9%	62,2%	73,1%	59,5%	75,4%	74,2%	68,2%
Moyennement pratiquant	50,5%	65,1%	80,4%	92,6%	84,6%	86,3%	76,7%
Très pratiquant	61,7%	51,8%	71,1%	83,6%	88,0%	81,6%	75,4%
Total	48,3%	58,5%	67,3%	59,9%	67,7%	72,2%	63,6%

(*) Les données ont été pondérées afin de reconstituer une distribution en réseaux libre et officiel conforme à la réalité au niveau du total.

Ce tableau permet d'étudier dans quelle mesure l'engagement religieux influence le choix d'un réseau d'enseignement. Il a été établi sur base des seuls élèves de l'enseignement général. En effet, notre échantillon contient trop peu d'élèves de l'enseignement de qualification du réseau officiel subventionné (voir la note explicative à la fin du document).

Pour le calcul du tableau 18 on a utilisé des coefficients de pondération différents de ceux appliqués dans l'ensemble des autres tableaux. Ici, ces coefficients visaient à reconstituer la proportion exacte d'élèves des deux réseaux dans chacun des trois degrés de l'enseignement secondaire.

1.7. Situation familiale

Tableau 19a							
Nombre d'enfants et situation du ménage, selon la profession du chef de ménage							
Nombre d'enfants	profession du chef de ménage						Total
	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	
1	15,0%	25,1%	23,7%	19,8%	14,0%	14,5%	20,2%
2	33,0%	36,4%	50,0%	47,0%	57,6%	48,8%	44,0%
3	16,5%	22,0%	18,6%	25,1%	15,2%	26,2%	20,1%
4	15,0%	11,8%	5,8%	3,5%	10,2%	7,1%	9,5%
5 et plus	20,5%	4,7%	1,9%	4,6%	3,0%	3,4%	6,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Situation du ménage							
Ménage "normal"	33,7%	87,5%	65,9%	74,2%	89,6%	72,4%	70,6%
Parents séparés	37,3%	8,9%	25,8%	21,4%	7,2%	20,9%	19,9%
Un parent décédé	29,0%	3,6%	8,3%	4,4%	3,3%	6,7%	9,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Nombre d'enfants	Revenu disponible total (en millions FB/an)					Total
	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	
1	25,6%	20,0%	20,7%	19,2%	16,0%	20,2%
2	31,1%	42,7%	49,2%	49,2%	50,6%	45,1%
3	15,4%	21,0%	21,0%	19,2%	21,6%	20,4%
4	22,9%	8,8%	6,9%	6,9%	6,6%	9,1%
5 et plus	5,0%	7,5%	2,2%	5,5%	5,3%	5,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Situation du ménage						
Ménage "normal"	42,2%	66,2%	81,8%	86,1%	80,7%	72,3%
Parents séparés	40,0%	23,7%	13,2%	11,8%	14,5%	19,9%
Un parent décédé	17,7%	10,0%	5,0%	2,1%	4,7%	7,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

1.8. Estimation propre d'appartenance sociale

Pour évaluer la façon dont les parents perçoivent subjectivement leur appartenance sociale, on leur a demandé de se situer spontanément sur une échelle riches-pauvres.

Estimation d'appartenance sociale	Revenu disponible total (en millions FB/an)					Total
	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	
« Pauvre »	6,2%	2,6%	1,3%	1,3%	0,4%	2,2%
« Modeste »	85,9%	68,5%	40,0%	15,2%	10,7%	49,8%
« Aisé »	7,4%	26,9%	57,0%	83,5%	76,7%	45,3%
« Riche »	0,5%	2,1%	1,7%	0,0%	12,2%	2,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

« Pauvre »	711 864
« Modeste »	815 393
« Aisé »	1 453 306
« Riche »	4 793 893
TOTAL	1 198 919

Attention à ne pas interpréter abusivement la moyenne assez élevée des revenus de ménages qui se jugent « pauvre » (711.864). Elle ne dit rien sur le niveau de revenu des ménages qui sont effectivement pauvres. Elle reflète simplement ce double effet: premièrement, peu de ménages pauvres se reconnaissent comme tels; deuxièmement, même dans les couches objectivement assez aisées, quelques uns se considèrent comme étant pauvres et élèvent ainsi la moyenne des revenus.

Chapitre 2

Parcours et réussite scolaires

2.1. Points obtenus en 6e primaire

90-100	15,7%
80-89	36,1%
70-79	31,6%
60-69	14,2%
50-59	2,2%
40-49	0,1%
Total	100%
Sans réponse	26,6%

2.2. Nombre de redoublements

Il s'agit, dans toute cette section, du nombre total de redoublements, depuis l'entrée en première primaire.

0	62,5%
1	22,2%
2	10,4%
3	3,9%
4	1,0%
Total	100,0%

Nombre de redoublements	Année d'étude de l'élève au moment de l'enquête						
	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e
0	82,9%	74,8%	57,0%	58,2%	51,5%	46,6%	53,6%
1	13,7%	19,6%	28,1%	20,8%	23,2%	28,9%	20,5%
2	2,7%	5,1%	10,8%	13,9%	13,9%	16,6%	25,9%
3	0,6%	0,4%	4,0%	6,0%	8,6%	4,7%	0,0%
4	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%	2,8%	3,2%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Attention à l'interprétation correcte. « 46,6% des élèves de 6e année n'ont jamais redoublé » ne signifie pas « 46,6% des élèves arrivent en 6e sans redoubler ». On en verra la confirmation plus loin.

Tableau 25							
Nombre de redoublements subis antérieurement par les élèves, selon leur année d'étude et selon la filière actuelle							
Nombre de redoublements	Année d'étude de l'élève au moment de l'enquête						
	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e
Ens. général							
0	87,8%	82,1%	85,3%	79,2%	80,6%	72,3%	
1	10,0%	14,4%	12,5%	18,2%	15,7%	21,2%	
2	2,2%	3,2%	2,2%	2,0%	3,7%	3,8%	
3	0,0%	0,3%	0,0%	0,7%	0,0%	0,5%	
4	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,2%	
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
Ens. technique							
0			33,2%	41,6%	39,1%	28,0%	
1			47,7%	28,3%	30,7%	46,7%	
2			15,1%	17,5%	20,2%	20,6%	
3			4,1%	10,0%	7,9%	4,7%	
4			0,0%	2,5%	2,0%	0,0%	
Total			100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
Ens. professionnel							
0	47,5%	49,6%	39,1%	44,6%	24,1%	26,9%	53,6%
1	40,6%	37,5%	33,1%	17,2%	24,8%	20,0%	20,5%
2	6,8%	11,8%	18,7%	27,3%	21,2%	32,8%	25,9%
3	5,1%	1,1%	9,1%	9,8%	21,9%	11,6%	0,0%
4	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	8,0%	8,7%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 26					
Nombre de redoublements subis antérieurement par les élèves, selon le degré et selon les points obtenus en 6e primaire					
Nombre de redoublements	Points obtenus en 6e primaire				Total
	< 70	70-80	80-90	>90	
Ier degré					
0	52,9%	73,6%	89,9%	97,3%	80,7%
1	32,9%	22,0%	9,7%	1,7%	15,4%
2	14,2%	4,4%	0,5%	0,9%	3,9%
3 et +	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
IIe degré					
0	52,2%	49,0%	75,6%	76,6%	61,6%
1	31,2%	27,2%	19,4%	6,2%	22,8%
2	12,7%	14,6%	3,5%	9,9%	10,1%
3 et +	3,8%	9,2%	1,5%	7,3%	5,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
IIIe degré					
0	34,7%	39,4%	58,9%	79,3%	53,1%
1	19,6%	30,9%	26,2%	16,3%	25,0%
2	22,3%	20,6%	13,2%	0,0%	14,5%
3 et +	23,4%	9,1%	1,7%	4,4%	7,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Exemple de lecture de ce tableau :

« parmi les élèves qui se trouvent actuellement au 2e degré de l'enseignement secondaire et qui ont obtenu des points compris entre 80 et 90/100 en fin de primaire, 75,6% n'ont jamais redoublé, 19,4% ont redoublé une fois, etc ».

Cela ne signifie donc pas la même chose que: « 75,6% des élèves ayant eu entre 80 et 90/100 arrivent au 2e degré sans redoubler ».

2.3. Parcours scolaires

	Année d'étude					
	7e	8e	9e	10e	11e	12e
5 prim	2,2%					
6 prim	13,3%	3,2%				
1 acc	7,5%	4,8%	2,1%	0,8%		
1 obs	77,0%	17,4%	4,7%	0,2%		
2p		9,7%	8,1%	5,8%	1,1%	0,4%
2 obs		64,9%	21,0%	4,3%	1,6%	0,0%
3p			11,5%	10,0%	11,8%	6,6%
3t			8,4%	13,2%	7,0%	3,2%
3g			44,3%	13,3%	2,9%	0,3%
4p				9,3%	9,3%	13,4%
4t				9,8%	13,0%	9,1%
4g				33,3%	12,6%	2,4%
5p					7,5%	9,7%
5t					8,7%	16,2%
5g					24,4%	10,9%
6p						7,2%
6t						5,2%
6g						15,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Retard :						
0	84,5%	74,6%	64,2%	52,5%	40,7%	27,7%
1 an	13,3%	22,2%	29,1%	36,5%	34,9%	36,9%
> 1 an	2,2%	3,2%	6,8%	11,0%	24,4%	35,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Filière :						
prof	7,5%	14,5%	21,7%	25,9%	29,8%	37,3%
tech			8,4%	23,0%	28,7%	33,7%
gén	92,5%	85,5%	69,9%	51,1%	41,5%	29,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Lecture de ce tableau : sur 100 enfants entrés simultanément en 1ère primaire, on en retrouve, neuf ans plus tard (donc dans leur 10e année d'études), 33 en 4e année de l'enseignement général, 10 en 4e technique, 9 en 4e professionnelle, 13 en 3e générale, etc.

Pour établir ce tableau on a utilisé toutes les données disponibles pour chacune des années. Pour la situation des élèves dans leur 9e année d'étude, par exemple, on a utilisé les informations relatives à tous les élèves qui ont déjà atteint une neuvième année ou davantage. En d'autres mots, les colonnes qui se situent à gauche du tableau ont été établies à partir d'échantillons beaucoup plus nombreux (et donc plus représentatifs) que les colonnes de droite. Nous avons ainsi simulé l'évolution d'une cohorte d'élèves, sans devoir suivre effectivement un groupe d'élèves pendant six années. Cette méthode implique que les résultats des premières colonnes sont en fait des moyennes sur les six, cinq, quatre... dernières années. Par exemple, le nombre assez élevé d'élèves qui fréquentent encore l'école primaire dans leur 7e année (15,5%) pourrait ne plus être représentatif de la situation actuelle.

Il n'a pas été fait de distinction entre l'enseignement technique de qualification et l'enseignement technique de transition. Nous avons renoncé à demander cette précision aux parents car, bien souvent,

ils en sont ignorants. Dans les dernières lignes du tableau, la catégorie « professionnel » reprend également la 1e accueil et la catégorie « général » comprend les 1e et 2e observation.

Les notes qui figurent sous les tableaux 24 et 26 prennent ici toute leur signification. 47% des élèves de 6e année n'ont jamais redoublé (tableau 24), mais on voit que seuls 28% des élèves arrivent en 6e année sans redoubler (tableau 27) ! Cette différence s'explique du fait que le dénominateur des deux fractions n'est pas le même. Elle traduit en partie des évolutions démographiques, mais elle est surtout le témoin du grand nombre de jeunes qui n'arrivent jamais en 6e année ! Les données officielles permettent d'ailleurs de confirmer l'ordre de grandeur de cet écart. La première année primaire comptait 55.144 élèves en 93-94. Du fait de la dénatalité, il devait y en avoir environ 10% de plus, soit 60.000 douze ans plus tôt. En 93-94 toujours, la sixième année secondaire comptait 42.051 élèves. Si 47% d'entre eux n'ont jamais redoublé (ce qui est plausible, puisque selon les statistiques officielles, 40% avaient 17 ans ou moins), cela fait 19.764 élèves arrivés « à l'heure » en 6ème. Ceux-ci représentent 32% des 60.000 de départ. On n'est pas loin de nos 28%. La situation sociale et scolaire particulière de la province défavorisée du Hainaut permet sans doute d'expliquer la différence résiduelle (source: Communauté française, Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation, Annuaire statistique 1993-1994).

Tableau 28						
Situation en 10e année d'étude, selon les points obtenus en 6e primaire						
	Points en fin de primaire				Inconnu	Total
	< 70	70-80	80-90	>90		
1 acc	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	2,3%	0,8%
1 obs	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,3%	0,2%
2p	6,5%	5,8%	2,5%	0,7%	10,1%	5,8%
2 obs	1,2%	4,6%	2,0%	2,1%	8,0%	4,3%
3p	18,0%	11,9%	0,4%	0,5%	16,6%	10,0%
3t	24,0%	13,0%	8,2%	7,6%	15,0%	13,2%
3g	16,2%	22,2%	14,3%	7,8%	5,7%	13,3%
4p	10,4%	9,5%	2,7%	2,0%	16,9%	9,3%
4t	11,4%	12,2%	11,5%	2,4%	8,4%	9,8%
4g	11,5%	20,8%	58,0%	76,9%	16,6%	33,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Retard :						
0	33,2%	42,5%	72,3%	81,3%	42,0%	52,5%
1 an	58,2%	47,1%	22,9%	16,0%	37,2%	36,5%
> 1 an	8,5%	10,4%	4,8%	2,8%	20,8%	11,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Filière :						
prof	35,8%	27,2%	5,6%	3,2%	45,9%	25,9%
tech	35,4%	25,2%	19,7%	10,0%	23,4%	23,0%
gén	28,9%	47,7%	74,6%	86,8%	30,7%	51,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Exemple de lecture de ce tableau : sur 100 enfants ayant eu des points compris entre 80 et 90/100 en fin de 6e primaire, on en retrouve, 4 ans plus tard (donc dans leur 10e année d'études), 58 en 4e année de l'enseignement général, 11,5 en 4e technique, etc.

2.4. Indice synthétique de réussite scolaire

L'indice synthétique de réussite scolaire (ISRS) évalue la situation scolaire des élèves en tenant compte de différents aspects : points en 6e primaire, redoublements, réorientations, nombre d'années d'étude, moment où ont eu lieu les réorientations et les redoublements, etc...

Calcul de l'indice synthétique de réussite scolaire (ISRS) :

A = année d'étude actuelle de l'élève

A_g = années passées dans l'enseignement général

A_t = années passées dans l'enseignement technique

A_p = années passées dans l'enseignement professionnel

r = nombre de redoublements

p = points obtenus en 6e primaire (80% = 0,8)

α_r = coefficient de pondération "redoublements" = 2

α_p = coefficient de pondération "points" = 0,2

α_o = coefficient de pondération "orientation" = 2

β_g = indice de valeur "enseignement général" = 1

β_t = indice de valeur "enseignement technique" = 0,8

β_p = indice de valeur "enseignement professionnel" = 0,5

$$I.R. = \frac{A+2}{A+r.\alpha_r+2}$$

$$I.O. = \frac{A_g.\beta_g + A_p.\beta_p + A_t.\beta_t}{A}$$

$$I.S.R.S. = I.R. \cdot \frac{I.O.(A+\alpha_o) + p.\alpha_p}{\alpha_o + \alpha_p + A}$$

Tableau 29				
Moyenne de l'indice synthétique de réussite scolaire, selon les points obtenus en 6e primaire.				
< 70	70-80	80-90	>90	Total
0,61	0,70	0,84	0,91	0,75

Tableau 30					
Moyenne de l'indice synthétique de réussite scolaire, selon le nombre de redoublement et la classe actuelle.					
Classe actuelle	Nombre de redoublements				Total
	0	1	2	3 et +	
1 acc	0,53	0,33	0,22	0,17	0,41
1 obs	0,93	0,53	0,38		0,88
2p	0,64	0,43	0,35	0,30	0,52
2 obs	0,94	0,63	0,48	0,40	0,88
3p	0,63	0,45	0,41	0,31	0,50
3t	0,87	0,62	0,51	0,38	0,68
3g	0,95	0,67	0,50		0,90
4p	0,60	0,45	0,38	0,33	0,49
4t	0,86	0,65	0,49	0,44	0,68
4g	0,95	0,71	0,55	0,47	0,90
5p	0,59	0,45	0,40	0,35	0,44
5t	0,89	0,68	0,56	0,46	0,72
5g	0,96	0,74	0,61		0,91
6p	0,55	0,51	0,42	0,32	0,46
6t	0,88	0,70	0,58	0,51	0,72
6g	0,97	0,77	0,63	0,50	0,90
7p	0,60	0,57	0,44		0,55
Total	0,88	0,59	0,46	0,37	0,75

Tableau 31		
Classement en catégories de « réussite scolaire », selon l'indice synthétique de réussite scolaire		
Classe	Indice	Part dans l'effectif
« Bien »	≥ 0,96	18,9%
« Satisfaisant »	0,9 à 0,96	23,9%
« Moyen »	0,65 à 0,9	21,8%
« Faible »	0,5 à 0,65	19,5%
« En échec »	< 0,5	15,9%
Total		100,0%

Chapitre 3

Scolarité et origine sociale

3.1. Scolarité et profession du chef de ménage

Points en fin de primaires	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
< 70	23,4%	18,8%	15,6%	7,9%	13,2%	15,1%	16,6%
70-80	45,8%	38,1%	28,3%	12,8%	24,8%	27,6%	31,6%
80-90	21,0%	34,2%	39,6%	45,9%	40,9%	39,0%	36,1%
>90	9,8%	8,9%	16,4%	33,4%	21,2%	18,3%	15,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Nombre de redoublements	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Elèves du premier degré							
0	72,9%	64,3%	84,8%	95,9%	91,7%	87,6%	78,8%
1	16,6%	29,6%	12,5%	4,1%	7,1%	9,7%	16,7%
2 et +	10,5%	6,1%	2,7%	0,0%	1,3%	2,7%	4,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du deuxième degré							
0	43,8%	59,7%	61,6%	87,1%	65,1%	50,4%	57,6%
1	33,9%	24,1%	23,1%	12,9%	22,2%	19,6%	24,7%
2 et +	22,3%	16,2%	15,2%	0,0%	12,7%	30,1%	17,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du troisième degré							
0	42,0%	48,9%	49,9%	60,0%	56,2%	39,0%	49,5%
1	27,5%	20,4%	31,6%	12,8%	23,2%	37,8%	25,5%
2 et +	30,5%	30,8%	18,5%	27,2%	20,6%	23,2%	25,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Exemple de lecture du tableau : parmi les enfants d'employés qui fréquentaient le deuxième degré de l'enseignement secondaire au moment de l'enquête, 61,6% n'avaient jamais redoublé, 23,1% avaient redoublé une fois et 15,2% avaient redoublé plus d'une fois.

Tableau 35							
Orientation des élèves, selon le degré et la profession du chef de ménage							
Type d'enseignem.	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Elèves du premier degré							
général	58,0%	79,1%	90,3%	100,0%	94,7%	82,3%	82,6%
professionnel	42,0%	20,9%	9,7%	0,0%	5,3%	17,7%	17,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du deuxième degré							
général	20,8%	33,7%	57,2%	89,0%	67,2%	31,2%	41,9%
technique	25,9%	25,9%	22,9%	7,8%	26,7%	44,8%	26,8%
professionnel	53,3%	40,4%	19,9%	3,2%	6,1%	24,0%	31,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du troisième degré							
général	17,4%	24,9%	46,8%	51,8%	56,4%	42,2%	38,6%
technique	33,6%	38,4%	29,3%	19,9%	24,4%	31,4%	30,5%
professionnel	49,0%	36,7%	23,9%	28,3%	19,1%	26,4%	30,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Exemple de lecture de ce tableau : parmi les enfants d'indépendants scolarisés au troisième degré secondaire au moment de l'enquête, 42% étaient dans l'enseignement général, 31% dans le technique et 26% dans le professionnel.

Au premier degré, la ligne « enseignement général » comprend en fait les sections « observation » et la ligne « professionnel » comprend également la « 1e accueil ». L'enseignement technique comprend le technique de transition et le technique de qualification.

Tableau 36							
Situation en 7e année d'étude, selon la profession du chef de ménage							
	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
5e prim	4,6%	2,9%	1,5%	0,9%	0,0%	1,3%	2,2%
6e prim	24,7%	14,2%	10,5%	3,8%	8,5%	10,8%	13,3%
1e acc	17,5%	9,4%	2,4%	2,9%	3,1%	6,3%	7,5%
1e obs	53,2%	73,5%	85,7%	92,3%	88,4%	81,6%	77,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Lecture de ce tableau et des cinq suivants : six ans après être entrés en première primaire (donc dans leur 7e année d'étude) 9,4% des enfants d'ouvriers sont scolarisés en 1e Accueil. Attention: cela ne veut pas dire que seuls 9,4% des enfants d'ouvriers *passent* par la 1e Accueil. En effet, à ce stade-ci (7e année d'études) il y a encore 17% de notre groupe d'enfants d'ouvriers qui sont en primaire. Parmi ces derniers, certains iront à leur tour en 1e accueil les années suivantes.

Tableau 37							
Situation en 8e année d'étude, selon la profession du chef de ménage							
	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
6e prim	5,6%	3,5%	2,4%	0,0%	0,6%	4,8%	3,2%
1e acc	6,6%	7,7%	4,0%	0,0%	1,7%	2,6%	4,8%
1e obs	29,5%	18,9%	12,4%	9,1%	10,5%	17,9%	17,4%
2e prof	21,2%	12,2%	4,9%	3,4%	3,1%	5,8%	9,7%
2e obs	37,1%	57,7%	76,4%	87,5%	84,2%	68,9%	64,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
1e acc	7,4%	1,5%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	2,1%
1e obs	5,6%	4,6%	4,1%	3,2%	4,1%	6,0%	4,7%
2e prof	13,8%	10,1%	8,8%	0,0%	3,0%	2,3%	8,1%
2e obs	23,9%	22,6%	18,0%	14,5%	14,4%	29,7%	21,0%
3e prof	21,0%	16,4%	4,5%	4,3%	3,1%	10,4%	11,5%
3e tech	6,6%	11,6%	5,5%	5,4%	7,9%	11,7%	8,4%
3e gén	21,7%	33,2%	57,9%	72,7%	67,5%	39,9%	44,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
1e acc	1,8%	1,2%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%
1e obs	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
2e prof	12,7%	6,3%	5,4%	0,0%	2,9%	0,0%	5,8%
2e obs	2,4%	5,0%	5,9%	3,7%	1,9%	6,3%	4,3%
3e prof	18,9%	13,0%	7,8%	0,0%	4,6%	4,5%	10,0%
3e tech	14,6%	12,8%	10,2%	11,7%	9,3%	22,9%	13,2%
3e gén	8,8%	14,8%	14,3%	11,5%	14,8%	16,0%	13,3%
4e prof	19,3%	7,9%	5,2%	5,0%	3,3%	12,1%	9,3%
4e tech	6,9%	13,9%	11,5%	7,8%	5,0%	10,3%	9,8%
4e gén	14,7%	24,2%	39,3%	60,3%	58,3%	27,9%	33,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
2e prof	3,6%	1,3%	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%
2e obs	0,0%	1,1%	3,8%	4,8%	0,0%	0,7%	1,6%
3e prof	22,4%	17,7%	6,6%	6,9%	5,8%	3,9%	11,8%
3e tech	5,3%	5,9%	4,5%	4,8%	8,4%	16,4%	7,0%
3e gén	0,0%	3,6%	2,5%	0,0%	2,6%	9,4%	2,9%
4e prof	14,4%	9,0%	8,5%	3,4%	7,6%	9,6%	9,3%
4e tech	14,6%	12,1%	16,0%	4,5%	6,3%	20,6%	13,0%
4e gén	9,3%	8,5%	14,3%	16,1%	19,1%	12,2%	12,6%
5e prof	14,9%	10,2%	3,5%	4,8%	4,2%	4,0%	7,5%
5e tech	7,8%	12,8%	8,8%	9,2%	5,2%	6,2%	8,7%
5e gén	7,7%	17,8%	30,8%	45,5%	40,9%	17,0%	24,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 41							
Situation en 12e année d'étude, selon la profession du chef de ménage							
	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
2e prof	0,6%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
2e obs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
3e prof	18,8%	2,0%	10,8%	0,0%	0,0%	0,0%	6,6%
3e tech	1,9%	2,1%	2,2%	7,6%	0,0%	10,5%	3,2%
3e gén	0,0%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%	0,3%
4e prof	15,8%	18,3%	6,3%	11,1%	8,5%	21,2%	13,4%
4e tech	7,8%	8,1%	13,5%	9,8%	6,1%	8,8%	9,1%
4e gén	0,0%	4,2%	1,4%	5,0%	2,9%	2,9%	2,4%
5e prof	11,2%	8,5%	12,2%	5,4%	9,3%	8,7%	9,7%
5e tech	12,4%	19,2%	20,3%	5,0%	16,2%	16,8%	16,2%
5e gén	10,9%	3,3%	11,1%	18,2%	17,0%	12,7%	10,9%
6e prof	13,1%	11,2%	2,2%	0,0%	5,5%	5,2%	7,2%
6e tech	4,2%	10,2%	1,3%	4,7%	7,3%	2,5%	5,2%
6e gén	3,3%	11,0%	18,8%	33,3%	27,3%	9,7%	15,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 42							
Redoublements antérieurs,							
selon le nombre d'années d'étude et selon la profession du chef de ménage							
Année d'étude	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Pourcentages d'élèves n'ayant jamais redoublé							
7e	70,7%	82,9%	88,0%	95,3%	91,5%	87,9%	84,5%
8e	58,3%	69,9%	81,2%	90,9%	87,2%	74,7%	74,6%
9e	49,3%	61,2%	67,9%	82,3%	78,5%	62,0%	64,2%
10e	40,8%	46,0%	56,0%	73,1%	66,5%	50,3%	52,5%
11e	30,5%	40,8%	43,1%	59,5%	50,3%	27,2%	40,7%
12e	20,7%	32,4%	22,3%	38,0%	40,0%	17,4%	27,7%
Pourcentages d'élèves ayant redoublé plus d'une fois							
7e	4,6%	2,9%	1,5%	0,9%	0,0%	1,3%	2,2%
8e	5,6%	3,5%	2,4%	0,0%	0,6%	4,8%	3,2%
9e	13,0%	6,1%	5,3%	3,2%	4,1%	6,0%	6,8%
10e	16,8%	13,3%	11,8%	3,7%	4,8%	6,3%	11,0%
11e	31,3%	29,6%	18,1%	16,5%	16,8%	30,4%	24,4%
12e	44,9%	36,6%	34,2%	33,5%	17,5%	44,4%	35,4%

Exemple de lecture de ce tableau : 82,3% des enfants d'enseignants n'ont encore jamais redoublé au moment où ils entament leur 9e année d'études; 3,2% ont redoublé plusieurs fois.

Tableau 43							
Pourcentage d'orientation vers un type d'enseignement, selon le nombre d'années d'étude et la profession du chef de ménage							
Année d'étude	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Enseignement professionnel							
7e	17,5%	9,4%	2,4%	2,9%	3,1%	6,3%	7,5%
8e	27,8%	19,9%	8,8%	3,4%	4,7%	8,4%	14,5%
9e	42,2%	28,1%	14,5%	4,3%	6,1%	12,7%	21,7%
10e	52,7%	28,5%	18,9%	5,0%	10,7%	16,6%	25,9%
11e	55,3%	38,2%	19,3%	15,1%	17,6%	17,5%	29,8%
12e	59,4%	41,1%	31,5%	16,4%	23,2%	35,1%	37,3%
Enseignement technique							
9e	6,6%	11,6%	5,5%	5,4%	7,9%	11,7%	8,4%
10e	21,5%	26,7%	21,7%	19,5%	14,3%	33,2%	23,0%
11e	27,7%	30,9%	29,3%	18,5%	19,9%	43,2%	28,7%
12e	26,4%	39,6%	37,3%	27,1%	29,6%	38,5%	33,7%
Enseignement général							
7e	82,5%	90,6%	97,6%	97,1%	96,9%	93,7%	92,5%
8e	72,2%	80,1%	91,2%	96,6%	95,3%	91,6%	85,5%
9e	51,2%	60,3%	80,0%	90,4%	86,0%	75,7%	69,9%
10e	25,9%	44,8%	59,5%	75,5%	75,0%	50,2%	51,1%
11e	17,0%	31,0%	51,4%	66,4%	62,5%	39,2%	41,5%
12e	14,2%	19,3%	31,2%	56,5%	47,2%	26,4%	29,0%

Tableau 44							
Pourcentage d'élèves « à l'heure » et dans l'enseignement général, selon le nombre d'années d'étude							
Année d'études	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
7e	53,2%	73,5%	85,7%	92,3%	88,4%	81,6%	77,0%
8e	37,1%	57,7%	76,4%	87,5%	84,2%	68,9%	64,9%
9e	21,7%	33,2%	57,9%	72,7%	67,5%	39,9%	44,3%
10e	14,7%	24,2%	39,3%	60,3%	58,3%	27,9%	33,3%
11e	7,7%	17,8%	30,8%	45,5%	40,9%	17,0%	24,4%
12e	3,3%	11,0%	18,8%	33,3%	27,3%	9,7%	15,3%

Ces chiffres indiquent, pour chaque catégorie sociale et pour l'ensemble des élèves, quelle proportion d'entre eux n'a jamais redoublé et est toujours dans l'enseignement général (ou en observation) après un nombre donné d'années d'école.

Tableau 45							
Niveau global de réussite scolaire, selon la profession du chef de ménage							
	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Echec	25,5%	19,2%	13,0%	7,5%	6,2%	15,6%	15,9%
Faible	33,0%	23,0%	10,1%	11,2%	16,4%	19,3%	19,5%
Moyen	19,7%	23,7%	24,3%	11,0%	18,2%	26,0%	21,8%
Satisfaisant	10,8%	22,5%	28,1%	35,4%	31,8%	22,0%	23,9%
Bien	10,9%	11,6%	24,5%	35,1%	27,4%	17,1%	18,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3.2. Revenus du ménage

Les tableaux suivants sont similaires à ceux que nous avons rencontrés dans le point 3.1., La ventilation par profession du chef de ménage a simplement été remplacée par une ventilation d'après le revenu disponible global. Les mêmes remarques techniques s'y rapportent et ne seront pas répétées ici. Rappelons cependant que le revenu global comprend à la fois l'ensemble des revenus professionnels du ménage et (une estimation de) ses revenus de la fortune. Il s'agit toujours de revenus disponibles, donc nets d'impôts.

Points en fin de primaires	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
< 70	23,0%	19,3%	17,8%	5,8%	12,1%	16,8%
70-80	32,9%	35,1%	28,3%	27,0%	18,7%	30,0%
80-90	33,4%	33,3%	38,1%	41,6%	45,9%	37,2%
>90	10,7%	12,3%	15,8%	25,6%	23,3%	16,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Points en fin de primaires	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
< 70	21,0%	30,4%	18,0%	16,9%	12,2%	26,9%	9,8%	15,1%	8,4%	10,7%	16,8%
70-80	32,9%	32,1%	36,6%	39,3%	36,5%	28,0%	34,4%	22,2%	23,3%	18,3%	30,0%
80-90	35,6%	29,5%	36,0%	32,0%	32,4%	31,6%	38,7%	43,7%	43,3%	46,7%	37,2%
>90	10,5%	8,0%	9,5%	11,9%	19,0%	13,5%	17,0%	19,0%	25,0%	24,3%	16,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Nombre de redoublements	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
Elèves du premier degré						
0	71,8%	72,2%	85,0%	91,1%	90,4%	79,4%
1	24,0%	20,9%	12,0%	7,4%	8,1%	16,1%
2 et +	4,2%	6,9%	3,1%	1,5%	1,6%	4,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du deuxième degré						
0	68,0%	60,7%	60,1%	49,6%	64,7%	60,8%
1	16,6%	26,0%	23,9%	17,3%	22,3%	23,1%
2 et +	15,4%	13,3%	16,0%	33,1%	13,1%	16,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du troisième degré						
0	38,0%	50,9%	48,5%	48,1%	56,7%	49,9%
1	32,6%	20,4%	31,6%	22,1%	24,9%	25,2%
2 et +	29,4%	28,7%	19,9%	29,8%	18,5%	24,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 49						
Orientation actuelle des élèves, selon le degré et le revenu du ménage						
classe actuelle	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
Elèves du premier degré						
général	65,8%	73,6%	94,5%	97,2%	97,2%	83,5%
profes.	34,2%	26,4%	5,5%	2,8%	2,8%	16,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du deuxième degré						
général	27,5%	38,9%	52,7%	58,2%	59,4%	45,2%
technique	20,4%	26,3%	25,3%	36,5%	37,2%	27,7%
profes.	52,1%	34,9%	22,0%	5,3%	3,4%	27,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du troisième degré						
général	36,5%	30,6%	39,3%	46,4%	61,6%	39,6%
technique	25,3%	29,7%	34,4%	25,1%	26,3%	29,9%
profes.	38,2%	39,7%	26,3%	28,5%	12,1%	30,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 50						
Situation en 7e année d'étude, selon le revenu global du ménage						
	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
5e prim	2,0%	2,3%	2,1%	0,0%	0,0%	1,7%
6e prim	15,4%	12,1%	12,7%	8,3%	8,7%	11,8%
1e acc	19,9%	10,9%	3,1%	0,0%	1,6%	7,3%
1e obs	62,7%	74,7%	82,1%	91,7%	89,7%	79,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 51						
Situation en 8e année d'étude, selon le revenu global du ménage						
	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
6e prim	4,2%	2,9%	3,0%	2,1%	1,3%	2,8%
1e acc	6,1%	6,7%	3,6%	0,6%	2,2%	4,6%
1e obs	17,2%	17,0%	17,0%	13,7%	11,4%	16,0%
2e prof	21,7%	14,0%	4,2%	1,5%	1,0%	9,2%
2e obs	50,8%	59,3%	72,2%	82,1%	84,1%	67,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 52						
Situation en 9e année d'étude, selon le revenu global du ménage						
	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
1e acc	6,0%	1,4%	0,6%	0,8%	0,0%	1,4%
1e obs	4,9%	5,4%	5,6%	5,0%	1,5%	4,9%
2e prof	9,7%	10,0%	6,3%	2,8%	2,6%	7,3%
2e obs	19,8%	20,6%	22,0%	20,5%	18,1%	20,6%
3e prof	29,4%	15,6%	4,9%	2,5%	2,1%	10,9%
3e tech	8,8%	10,0%	8,8%	7,7%	5,9%	8,8%
3e gén	21,5%	37,1%	51,8%	60,6%	69,8%	46,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
1e acc	6,9%	0,3%	0,4%	0,0%	0,0%	0,7%
1e obs	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
2e prof	13,4%	5,8%	5,3%	2,3%	1,6%	5,3%
2e obs	1,8%	3,9%	5,7%	7,4%	1,1%	4,4%
3e prof	5,1%	10,5%	8,8%	4,4%	3,2%	8,0%
3e tech	11,8%	14,0%	14,1%	13,4%	9,0%	13,2%
3e gén	13,0%	14,4%	11,6%	12,3%	20,7%	14,0%
4e prof	16,5%	13,5%	5,5%	2,8%	1,6%	8,7%
4e tech	11,3%	10,9%	9,7%	8,5%	10,1%	10,2%
4e gén	20,4%	26,0%	38,9%	49,0%	52,8%	35,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
2e prof	7,2%	1,4%	0,5%	0,0%	0,0%	1,1%
2e obs	0,0%	1,0%	3,0%	2,7%	0,0%	1,7%
3e prof	21,5%	11,2%	10,0%	6,5%	4,4%	9,9%
3e tech	8,8%	6,4%	5,0%	15,4%	2,8%	7,1%
3e gén	3,8%	3,0%	2,0%	4,4%	4,4%	3,1%
4e prof	7,2%	11,7%	9,9%	7,9%	2,1%	9,1%
4e tech	10,6%	10,4%	18,3%	9,8%	10,7%	12,8%
4e gén	18,5%	10,1%	7,8%	15,3%	29,3%	13,0%
5e prof	4,4%	13,5%	4,5%	3,3%	2,2%	7,3%
5e tech	5,5%	10,7%	9,1%	7,0%	5,8%	8,8%
5e gén	12,5%	20,5%	29,8%	27,9%	38,3%	26,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
2e prof	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
2e obs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
3e prof	17,8%	2,8%	7,1%	0,0%	0,0%	4,2%
3e tech	0,0%	1,5%	1,3%	7,8%	10,4%	3,5%
3e gén	0,0%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
4e prof	7,4%	16,5%	15,0%	8,7%	6,2%	13,0%
4e tech	18,0%	7,0%	8,3%	13,6%	6,1%	8,9%
4e gén	7,3%	4,0%	0,0%	3,1%	3,3%	2,7%
5e prof	9,9%	11,9%	12,1%	9,8%	1,0%	10,2%
5e tech	7,1%	14,7%	25,0%	12,3%	10,9%	16,8%
5e gén	14,3%	10,2%	5,3%	18,7%	20,4%	11,4%
6e prof	7,5%	9,8%	5,9%	5,3%	3,1%	6,9%
6e tech	6,0%	7,2%	2,9%	4,2%	5,6%	5,1%
6e gén	4,7%	12,2%	17,0%	16,5%	32,9%	16,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 56						
Redoublements antérieurs,						
selon le nombre d'années d'études et le revenu global du ménage						
Année d'étude	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
Pourcentages d'élèves n'ayant jamais doublé						
7e	82,6%	85,7%	85,2%	91,7%	91,3%	86,5%
8e	72,5%	73,3%	76,4%	83,6%	85,0%	76,5%
9e	59,7%	62,7%	65,5%	70,8%	77,8%	65,9%
10e	48,2%	50,5%	54,2%	60,2%	64,5%	54,3%
11e	22,4%	44,8%	43,5%	38,2%	46,3%	42,2%
12e	18,2%	29,2%	25,9%	26,0%	41,6%	28,6%
Pourcentages d'élèves ayant redoublé plus d'une fois						
7e	2,0%	2,3%	2,1%	0,0%	0,0%	1,7%
8e	4,2%	2,9%	3,0%	2,1%	1,3%	2,8%
9e	10,9%	6,8%	6,2%	5,8%	1,5%	6,3%
10e	22,1%	10,6%	11,3%	9,7%	2,7%	10,6%
11e	41,3%	23,1%	20,5%	28,9%	11,6%	22,9%
12e	50,5%	34,0%	31,7%	33,2%	26,1%	33,0%

Tableau 57						
Pourcentage d'élèves orientés vers un type d'enseignement donné,						
selon le nombre d'années d'études et le revenu global du ménage (millions)						
Année d'étude	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
Enseignement professionnel						
7e	19,9%	10,9%	3,1%	0,0%	1,6%	7,3%
8e	27,8%	20,8%	7,8%	2,1%	3,2%	13,8%
9e	45,1%	27,0%	11,8%	6,1%	4,7%	19,5%
10e	41,8%	30,2%	19,9%	9,5%	6,3%	22,6%
11e	40,3%	37,8%	24,9%	17,6%	8,6%	27,4%
12e	42,6%	42,1%	40,1%	23,9%	10,3%	34,7%
Enseignement technique						
9e	8,8%	10,0%	8,8%	7,7%	5,9%	8,8%
10e	23,0%	24,9%	23,8%	21,9%	19,1%	23,4%
11e	25,0%	27,6%	32,5%	32,2%	19,4%	28,7%
12e	31,0%	30,5%	37,6%	37,9%	33,1%	34,2%
Enseignement général						
7e	80,1%	89,1%	96,9%	100,0%	98,4%	92,7%
8e	72,2%	79,2%	92,2%	97,9%	96,8%	86,2%
9e	46,2%	63,1%	79,4%	86,2%	89,4%	71,7%
10e	35,1%	44,8%	56,3%	68,7%	74,6%	54,0%
11e	34,7%	34,6%	42,6%	50,2%	72,0%	43,9%
12e	26,3%	27,4%	22,3%	38,2%	56,6%	31,1%

Tableau 58						
Pourcentage d'élèves à l'heure et dans l'enseignement général, selon le nombre d'années d'étude et le revenu global du ménage						
Année d'étude	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
7e	62,7%	74,7%	82,1%	91,7%	89,7%	79,3%
8e	50,8%	59,3%	72,2%	82,1%	84,1%	67,4%
9e	21,5%	37,1%	51,8%	60,6%	69,8%	46,2%
10e	20,4%	26,0%	38,9%	49,0%	52,8%	35,4%
11e	12,5%	20,5%	29,8%	27,9%	38,3%	26,1%
12e	4,7%	12,2%	17,0%	16,5%	32,9%	16,7%

Tableau 59						
Niveau global de réussite scolaire selon le nombre d'années d'étude et le revenu global du ménage						
Année d'étude	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	Total
Echec	19,4%	17,0%	14,0%	13,2%	6,7%	14,8%
Faible	28,8%	23,9%	11,7%	16,8%	10,3%	18,6%
Moyen	23,5%	22,7%	22,6%	15,9%	24,5%	22,2%
Satisfaisant	16,9%	21,9%	28,4%	28,7%	28,0%	24,8%
Bien	11,3%	14,4%	23,3%	25,4%	30,5%	19,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3.3. Niveau d'études des parents

Points en fin de primaires	≤ Primaire (1)	Second (inf) (2)	Secondaire (3)	Sup Court (4)	Unif & Long (5)	Total
< 70	22,5%	24,6%	11,1%	10,6%	12,5%	16,1%
70-80	50,2%	34,2%	30,2%	22,0%	23,6%	31,3%
80-90	23,1%	29,2%	43,1%	45,5%	36,8%	36,6%
>90	4,3%	11,9%	15,6%	21,9%	27,1%	15,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

- (1) = enseignement primaire ou aucun diplôme
 (2) = cycle inférieur de l'enseignement secondaire
 (3) = cycle supérieur de l'enseignement secondaire
 (4) = enseignement supérieur de type court
 (5) = enseignement supérieur long ou universitaire

Nombre de redoublements	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
Elèves du premier degré						
0	66,0%	71,6%	86,9%	91,2%	88,6%	80,4%
1	23,3%	25,1%	11,9%	7,6%	7,3%	16,0%
2 et +	10,7%	3,3%	1,1%	1,2%	4,1%	3,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du deuxième degré						
0	49,1%	57,0%	58,5%	66,7%	75,1%	59,1%
1	29,5%	24,2%	28,3%	14,3%	15,5%	23,6%
2 et +	21,4%	18,9%	13,2%	19,0%	9,4%	17,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du troisième degré						
0	50,8%	45,2%	50,1%	49,8%	60,8%	50,2%
1	28,4%	22,5%	31,6%	18,5%	25,3%	24,9%
2 et +	20,8%	32,3%	18,3%	31,7%	13,9%	24,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 62						
Orientation actuelle des élèves, selon le degré et selon le niveau d'études du chef de ménage						
Classe actuelle	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
Elèves du premier degré						
général	62,7%	80,4%	85,8%	96,4%	97,4%	84,1%
profes.	37,3%	19,6%	14,2%	3,6%	2,6%	15,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du deuxième degré						
général	16,0%	38,4%	47,5%	66,5%	65,8%	43,7%
technique	19,8%	34,4%	31,1%	18,4%	25,5%	26,6%
profes.	64,1%	27,3%	21,4%	15,1%	8,7%	29,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Elèves du troisième degré						
général	14,6%	33,1%	39,4%	47,8%	63,4%	39,5%
technique	36,8%	29,0%	38,2%	25,4%	18,3%	30,3%
profes.	48,5%	37,9%	22,4%	26,8%	18,3%	30,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 63						
Situation de l'élève en 7e année d'étude, selon le niveau d'études atteint par le chef de ménage						
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
5e prim	1,7%	1,9%	1,4%	1,8%	0,0%	1,5%
6e prim	19,3%	16,1%	9,9%	6,7%	10,2%	12,4%
1e acc	22,1%	8,3%	3,7%	1,8%	2,6%	7,5%
1e obs	56,9%	73,7%	84,9%	89,7%	87,3%	78,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 64						
Situation de l'élève en 8e année d'étude, selon le niveau d'études atteint par le chef de ménage						
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
6e prim	2,3%	2,5%	2,5%	2,5%	3,4%	2,5%
1e acc	10,7%	3,0%	3,8%	2,1%	2,7%	4,3%
1e obs	22,4%	23,0%	13,4%	13,3%	9,7%	17,1%
2e prof	22,4%	10,0%	8,0%	2,0%	4,1%	9,4%
2e obs	42,2%	61,6%	72,3%	80,1%	80,2%	66,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 65						
Situation de l'élève en 9e année d'étude, selon le niveau d'études atteint par le chef de ménage						
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
1e acc	1,8%	1,9%	1,5%	0,4%	0,0%	1,3%
1e obs	3,5%	4,7%	2,6%	6,4%	4,2%	4,3%
2e prof	14,8%	11,0%	7,4%	1,4%	3,9%	8,1%
2e obs	25,1%	22,3%	19,6%	21,0%	15,3%	21,2%
3e prof	25,6%	13,3%	7,2%	3,3%	4,4%	11,0%
3e tech	10,5%	12,0%	10,3%	3,7%	4,3%	8,8%
3e gén	18,6%	34,7%	51,3%	63,8%	68,0%	45,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 66						
Situation de l'élève en 10e année d'étude, selon le niveau d'études du chef de ménage						
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
1e acc	1,6%	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%
1e obs	0,0%	0,0%	0,4%	0,4%	0,0%	0,2%
2e prof	6,2%	6,4%	2,6%	2,8%	4,0%	4,4%
2e obs	3,7%	3,9%	4,1%	5,2%	5,2%	4,3%
3e prof	21,3%	12,9%	8,3%	2,9%	3,6%	10,1%
3e tech	8,5%	13,1%	16,1%	14,9%	7,6%	12,8%
3e gén	11,9%	14,8%	12,0%	15,4%	14,4%	13,7%
4e prof	22,8%	11,4%	3,1%	2,7%	5,4%	8,9%
4e tech	12,6%	10,4%	11,5%	8,3%	5,9%	10,2%
4e gén	11,3%	25,5%	42,1%	47,4%	53,8%	34,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 67						
Situation de l'élève en 11e année d'étude, selon le niveau d'études du chef de ménage						
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
2e prof	0,9%	3,0%	0,0%	0,7%	0,0%	1,1%
2e obs	0,0%	0,0%	0,8%	5,8%	0,0%	1,7%
3e prof	21,1%	12,4%	6,9%	6,4%	12,1%	10,8%
3e tech	7,5%	8,3%	5,0%	8,1%	5,3%	7,0%
3e gén	1,8%	4,3%	3,0%	4,1%	0,0%	3,1%
4e prof	12,6%	10,4%	10,9%	6,4%	2,4%	9,1%
4e tech	11,7%	9,5%	20,2%	12,7%	0,0%	12,4%
4e gén	8,8%	11,8%	10,3%	14,6%	25,2%	13,0%
5e prof	18,8%	10,1%	3,0%	2,9%	5,1%	7,3%
5e tech	9,3%	10,7%	9,8%	7,6%	6,1%	9,0%
5e gén	7,5%	19,3%	30,2%	30,9%	43,8%	25,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 68						
Situation de l'élève en 12e année d'étude, selon le niveau d'études du chef de ménage						
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
2e prof	0,9%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
2e obs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
3e prof	3,2%	10,8%	4,2%	6,8%	0,0%	6,2%
3e tech	0,0%	6,5%	2,3%	2,3%	0,0%	3,0%
3e gén	0,0%	0,0%	1,5%	0,0%	0,0%	0,3%
4e prof	20,5%	10,9%	5,4%	14,9%	18,2%	12,8%
4e tech	17,6%	7,5%	6,4%	12,6%	0,0%	9,4%
4e gén	0,0%	2,7%	0,0%	6,8%	0,0%	2,6%
5e prof	11,8%	9,3%	14,7%	7,0%	1,5%	9,6%
5e tech	14,7%	12,8%	27,3%	11,0%	18,2%	16,2%
5e gén	6,1%	7,7%	13,4%	11,9%	23,9%	11,3%
6e prof	13,5%	11,0%	3,6%	3,5%	1,5%	6,9%
6e tech	6,6%	7,7%	4,2%	3,7%	3,6%	5,3%
6e gén	5,2%	12,2%	17,1%	19,5%	32,9%	16,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 69						
Redoublements antérieurs, selon le nombre d'années d'études de l'élève et selon le niveau d'études du chef de ménage						
Année d'étude de l'élève	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
Elèves n'ayant jamais redoublé						
7e	79,0%	82,0%	88,7%	91,5%	89,8%	86,0%
8e	64,6%	71,6%	80,3%	82,1%	84,2%	76,1%
9e	54,8%	60,0%	68,9%	70,9%	76,7%	65,2%
10e	46,8%	47,3%	56,7%	58,4%	65,2%	53,7%
11e	35,6%	40,1%	42,9%	41,3%	55,0%	41,9%
12e	25,2%	30,9%	24,8%	26,7%	38,1%	28,2%
Elèves ayant redoublé plus d'une fois						
7e	1,7%	1,9%	1,4%	1,8%	0,0%	1,5%
8e	2,3%	2,5%	2,5%	2,5%	3,4%	2,5%
9e	5,3%	6,7%	4,1%	6,8%	4,2%	5,6%
10e	11,5%	11,9%	7,0%	8,5%	9,2%	9,6%
11e	31,3%	28,1%	15,7%	25,0%	17,5%	23,6%
12e	42,2%	39,3%	19,7%	43,4%	18,2%	34,7%

Tableau 70						
Pourcentage d'orientation vers un type d'enseignement, selon le nombre d'années d'études et selon le diplôme du chef de ménage						
Année d'étude de l'élève	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
Enseignement Professionnel						
7e	22,1%	8,3%	3,7%	1,8%	2,6%	7,5%
8e	33,1%	12,9%	11,8%	4,1%	6,8%	13,7%
9e	42,2%	26,3%	16,1%	5,1%	8,2%	20,4%
10e	52,0%	32,4%	13,9%	8,4%	13,0%	24,1%
11e	53,4%	36,0%	20,7%	16,3%	19,6%	28,3%
12e	49,9%	42,9%	27,8%	32,3%	21,3%	35,8%
Enseignement technique						
9e	10,5%	12,0%	10,3%	3,7%	4,3%	8,8%
10e	21,1%	23,5%	27,6%	23,1%	13,5%	23,0%
11e	28,5%	28,5%	35,0%	28,4%	11,4%	28,4%
12e	38,8%	34,6%	40,2%	29,5%	21,8%	33,9%
Enseignement général						
7e	77,9%	91,7%	96,3%	98,2%	97,4%	92,5%
8e	66,9%	87,1%	88,2%	95,9%	93,2%	86,3%
9e	47,2%	61,7%	73,6%	91,2%	87,5%	70,9%
10e	26,9%	44,2%	58,5%	68,5%	73,5%	52,9%
11e	18,1%	35,5%	44,3%	55,4%	69,0%	43,3%
12e	11,3%	22,5%	32,0%	38,2%	56,9%	30,3%

Tableau 71						
Pourcentage d'élèves « à l'heure » et dans l'enseignement général, selon le nombre d'années d'études et selon le diplôme du chef de ménage						
Année d'étude de l'élève	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
7e	56,9%	73,7%	84,9%	89,7%	87,3%	78,6%
8e	42,2%	61,6%	72,3%	80,1%	80,2%	66,7%
9e	18,6%	34,7%	51,3%	63,8%	68,0%	45,4%
10e	11,3%	25,5%	42,1%	47,4%	53,8%	34,7%
11e	7,5%	19,3%	30,2%	30,9%	43,8%	25,5%
12e	5,2%	12,2%	17,1%	19,5%	32,9%	16,1%

Tableau 72						
Niveau global de réussite scolaire, selon le nombre d'années d'études et selon le diplôme du chef de ménage						
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
Echec	25,1%	17,4%	10,4%	12,0%	9,5%	15,0%
Faible	32,6%	21,0%	17,1%	12,9%	7,7%	18,9%
Moyen	22,6%	26,0%	23,1%	16,6%	20,1%	22,1%
Satisfaisant	12,4%	19,9%	27,1%	34,3%	31,3%	24,7%
Bien	7,2%	15,7%	22,3%	24,3%	31,4%	19,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Chapitre 4

Analyse comparative

de différents déterminants sociaux

Les chiffres qui figurent dans les tableaux suivants représentent les pourcentages d'élèves de chaque catégorie ayant un indice synthétique de réussite scolaire supérieur à la valeur médiane. Un chiffre supérieur à 50% indique donc un bon niveau de réussite scolaire pour le groupe étudié; un chiffre inférieur à 50% indique un niveau inférieur à la moyenne.

Les chiffres entre parenthèses indiquent que l'effectif du sous-groupe est trop réduit pour autoriser des résultats significatifs.

4.1. Profession, revenu, études des parents

Profession du chef de ménage	Revenu global du ménage (millions FB)					Total
	< 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	1,5 à 2	> 2	
Sans & Inc.	34,4%	27,5%	43,8%	(...)	(...)	31,2%
Ouvrier	24,8%	40,0%	59,7%	31,6%	(...)	41,3%
Employé	53,8%	58,9%	59,7%	65,8%	60,3%	59,5%
Enseignant	(...)	69,6%	72,4%	77,2%	71,2%	73,8%
Cadre & Pr.lib.	(...)	84,4%	50,0%	62,3%	74,3%	63,6%
Indép	(...)	41,9%	55,1%	31,3%	55,0%	45,9%
Total	35,1%	43,2%	58,3%	58,9%	63,2%	50,7%

Exemple de lecture : 59,7% des enfants d'employés dont le revenu est compris entre 1 et 1,5 millions ont un indice synthétique de réussite scolaire supérieur à la valeur médiane. Remarque : la valeur figurant à l'intersection des deux totaux devrait, théoriquement, être égale à 50%. Si elle diffère légèrement, c'est que l'effectif étudié peut varier en raison des « sans réponse ».

Profession du chef de ménage	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
Sans & Inc.	16,5%	30,9%	39,8%	40,6%	(...)	29,4%
Ouvrier	29,2%	40,1%	57,5%	55,1%	(...)	41,5%
Employé	32,1%	57,0%	60,5%	67,7%	64,2%	59,9%
Enseignant			(...)	73,1%	83,1%	73,7%
Cadre & Pr.lib.	(...)	51,3%	47,5%	67,1%	71,5%	63,7%
Indép	24,5%	41,5%	47,0%	61,2%	46,1%	46,0%
Total	25,5%	42,5%	54,5%	64,8%	69,0%	50,2%

Profession du chef de ménage	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
Sans	24,8%	34,9%	37,3%	(...)	(...)	30,6%
Ouv. non qual.	30,6%	34,3%	(...)	(...)		30,9%
Ouv. qual.	28,5%	41,4%	64,9%	55,4%	(...)	44,5%
Employé	32,1%	57,0%	60,5%	67,7%	64,2%	59,9%
Enseignant			(...)	73,1%	83,1%	73,7%
Cadre	(...)	(...)	49,4%	68,1%	69,5%	62,4%
Prof. lib.		(...)	43,3%	64,1%	74,2%	66,2%
Indépendant	24,5%	41,5%	47,0%	61,2%	46,1%	46,0%
Inconnu	(...)	26,9%	44,3%	56,2%	(...)	27,9%
Total	25,5%	42,5%	54,5%	64,8%	69,0%	50,2%

Revenu global (millions FB)	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	Total
< 0,5	21,6%	30,8%	39,9%	70,6%	(...)	35,2%
0,5 à 1	23,7%	44,0%	53,8%	57,5%	74,1%	44,1%
1 à 1,5	46,2%	50,4%	60,8%	64,8%	62,3%	58,5%
1,5 à 2	(...)	33,6%	46,2%	69,7%	74,2%	59,2%
> 2	(...)	40,5%	58,7%	71,6%	67,3%	63,3%
Total	27,5%	43,7%	54,9%	65,2%	69,0%	51,3%

4.2. Situation professionnelle

Profession du chef de ménage	Situation professionnelle du chef de ménage			
	Actif	Chômeur	Inactif	Total
Sans & Inc.	27,5%	35,5%	19,1%	26,8%
Ouvrier	42,6%	48,7%	29,1%	42,1%
Employé	59,8%	62,9%	(...)	59,6%
Enseignant	74,2%	(...)	(...)	73,7%
Cadre & Pr.lib.	64,0%		(...)	63,4%
Indép	48,4%	(...)	(...)	45,4%
Total	54,4%	41,0%	25,2%	49,9%

4.3. Confort du logement

Profession du chef de ménage	Indice de confort du logement				Total
	*	**	***	****	
Sans & Inc.	21,0%	29,1%	44,1%	(...)	29,9%
Ouvrier	26,5%	45,8%	42,4%	49,1%	42,2%
Employé	58,4%	59,5%	70,1%	44,9%	60,1%
Enseignant	(...)	70,1%	82,4%	63,9%	74,0%
Cadre & Pr.lib.	(...)	61,3%	66,8%	65,2%	65,2%
Indép	(...)	50,5%	44,1%	43,4%	45,2%
Total	33,2%	49,7%	58,0%	50,7%	50,4%

Niveau d'études du chef de ménage	Indice de confort du logement				Total
	*	**	***	****	
≤ Primaire	18,2%	27,7%	33,2%	30,5%	27,0%
Second (inf)	31,8%	50,3%	46,5%	31,9%	44,0%
Secondaire	48,6%	53,2%	62,4%	51,1%	55,1%
Sup Court	47,3%	66,6%	68,8%	62,4%	65,1%
Unif & Long	(...)	67,4%	78,7%	64,1%	70,2%
Total	34,4%	50,8%	58,8%	51,4%	51,4%

Profession du chef de ménage	Lieu de travail de l'élève	
	Chambre personnelle	Autre pièce
Sans & Inc.	26,5%	25,5%
Ouvrier	45,4%	35,3%
Employé	58,5%	62,1%
Enseignant	72,0%	80,1%
Cadre & Pr.lib.	63,5%	66,4%
Indép	44,9%	47,5%
Total	50,9%	44,6%

4.4. Situation du ménage

Tableau 79				
Elèves ayant un indice de réussite supérieur à la médiane, selon la situation du ménage et selon la profession du chef de ménage				
Profession du chef de ménage	Ménage "normal"	Parents séparés	Un parent décédé	Total
Sans & Inc.	29,4%	30,4%	16,5%	26,0%
Ouvrier	43,1%	27,1%	32,0%	41,3%
Employé	64,8%	56,5%	27,3%	59,5%
Enseignant	78,3%	63,2%	(...)	73,8%
Cadre & Pr.lib.	65,4%	53,4%	(...)	63,6%
Indép	54,5%	23,4%	(...)	45,9%
Total	54,3%	41,0%	22,9%	48,7%

Tableau 80				
Elèves ayant un indice de réussite supérieur à la médiane, selon la situation du ménage et selon le niveau d'études du chef de ménage				
Niveau d'études du chef de ménage	Ménage "normal"	Parents séparés	Un parent décédé	Total
≤ Primaire	29,3%	17,1%	20,3%	25,5%
Second (inf)	46,3%	34,1%	27,1%	42,5%
Secondaire	60,2%	48,9%	20,5%	54,5%
Sup Court	70,2%	55,6%	36,7%	64,8%
Unif & Long	69,0%	79,0%	(...)	69,0%
Total	55,1%	42,3%	25,6%	50,2%

4.5. Estimation sociale propre des parents

Tableau 81		
Elèves ayant un indice de réussite scolaire supérieur à la médiane, selon l'estimation des parents quant à leur appartenance sociale		
	Estimation sociale propre des parents	
	Pauvre ou modeste	Aisé ou riche
Selon la profession du chef de ménage		
Sans & Inc.	27,24%	25,48%
Ouvrier	38,83%	46,12%
Employé	57,33%	61,63%
Enseignant	66,94%	75,63%
Cadre & Pr.lib.	49,39%	69,77%
Indép	41,74%	46,45%
Total	42,63%	56,55%
Selon le niveau d'études du chef de ménage		
≤ Primaire	29,03%	17,78%
Second (inf)	40,86%	48,23%
Secondaire	53,07%	55,06%
Sup Court	59,50%	68,62%
Unif & Long	69,59%	69,98%
Total	44,72%	56,92%
Selon le revenu global du ménage (millions)		
< 0,5	35,14%	(...)
0,5 à 1	42,15%	47,28%
1 à 1,5	57,14%	58,49%
1,5 à 2	50,77%	59,83%
> 2	49,33%	66,78%
Total	44,79%	57,28%

Chapitre 5.

A la recherche d'autres éléments explicatifs

5.1. Origine nationale, culturelle, philosophique

Points en fin de primaires	Belgique	Tiers-monde & Méditer.	Autres pays	Total
< 70	14,9%	18,7%	32,9%	16,6%
70-80	32,4%	27,1%	31,4%	31,6%
80-90	35,9%	42,3%	24,2%	36,1%
>90	16,7%	11,9%	11,5%	15,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Type d'enseignement	Nationalité d'origine du chef de ménage			
	Belgique	Tiers-monde & Méditer.	Autres pays	Total
général	44,2%	39,6%	21,0%	41,9%
technique	25,7%	25,0%	44,3%	26,8%
professionnel	30,1%	35,4%	34,7%	31,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Type d'enseignement	Nationalité d'origine du chef de ménage			
	Belgique	Tiers-monde & Méditer.	Autres pays	Total
0	50,2%	58,4%	34,1%	49,5%
1	27,5%	5,7%	26,5%	25,5%
2 et +	22,3%	35,9%	39,4%	25,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 85				
Situation des élèves dans leur 10e année d'étude, selon la nationalité d'origine du chef de ménage				
	Nationalité d'origine du chef de ménage			
	Belgique	Tiers-monde & Méditer.	Autres pays	Total
Redoublements				
0	44,9%	40,4%	30,0%	43,1%
1 an	35,5%	33,2%	42,8%	35,8%
> 1 an	19,6%	26,4%	27,1%	21,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Orientation				
professionnel	24,3%	31,5%	34,2%	25,9%
technique	21,9%	24,9%	30,4%	23,0%
général	53,8%	43,6%	35,4%	51,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 86				
Niveau global de réussite scolaire, selon la nationalité d'origine du chef de ménage				
	Nationalité d'origine du chef de ménage			
	Belgique	Tiers-monde & Méditer.	Autres pays	Total
Echec	16,0%	14,0%	19,8%	15,9%
Faible	17,8%	25,7%	26,1%	19,5%
Moyen	22,0%	19,8%	24,0%	21,8%
Satisfaisant	24,4%	24,2%	17,2%	23,9%
Bien	19,9%	16,3%	13,0%	18,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 87				
Profession, études des parents et revenus du ménage, selon la nationalité d'origine du chef de ménage				
	Nationalité d'origine du chef de ménage			
	Belgique	Tiers-monde & Méditer.	Autres pays	Total
Profession du chef de ménage				
Sans & Inc.	17,1%	17,8%	19,7%	17,4%
Ouvrier	22,5%	53,1%	36,5%	28,0%
Employé	27,1%	12,9%	16,6%	24,2%
Enseignant	8,8%	0,9%	1,3%	7,1%
Cadre & Pr.lib.	13,6%	7,4%	12,6%	12,6%
Indép	10,9%	7,9%	13,4%	10,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Niveau d'études du chef de ménage				
≤ Primaire	14,8%	23,8%	24,9%	16,9%
Second (inf)	23,6%	36,0%	33,2%	26,2%
Secondaire	25,8%	22,6%	20,3%	24,9%
Sup Court	24,5%	13,6%	14,2%	22,2%
Unif & Long	11,2%	4,1%	7,4%	9,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Revenu global				
< 0,5	8,5%	14,4%	5,4%	9,2%
0,5 à 1	37,4%	50,5%	46,0%	40,0%
1 à 1,5	29,7%	24,1%	27,4%	28,7%
1,5 à 2	12,4%	5,9%	10,8%	11,3%
> 2	12,0%	5,1%	10,4%	10,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 88				
Elèves ayant un indice de réussite supérieur à la médiane, selon la nationalité d'origine du chef de ménage et selon sa profession, son niveau d'étude et les revenus du ménage.				
	Nationalité d'origine du chef de ménage			
	Belgique	Tiers-monde & Méditer.	Autres pays	Total
Profession du chef de ménage				
Sans & Inc.	24,9%	35,1%	20,0%	26,0%
Ouvrier	39,8%	45,5%	38,2%	41,3%
Employé	58,8%	73,1%	50,1%	59,5%
Enseignant	73,6%	(...)	(...)	73,8%
Cadre & Pr.lib.	66,1%	61,7%	36,4%	63,6%
Indép	48,3%	40,3%	30,5%	45,9%
Total	49,9%	48,5%	35,5%	48,7%
Niveau d'études du chef de ménage				
≤ Primaire	22,9%	27,7%	37,8%	25,5%
Second (inf)	41,8%	49,0%	33,2%	42,5%
Secondaire	54,9%	61,5%	30,8%	54,5%
Sup Court	65,2%	66,3%	55,1%	64,8%
Unif & Long	71,0%	75,0%	(...)	69,0%
Total	51,4%	50,1%	36,5%	50,2%
Revenu disponible (estimé)				
< 0,5	34,8%	33,8%	(...)	35,1%
0,5 à 1	44,5%	42,8%	32,1%	43,2%
1 à 1,5	59,1%	65,4%	36,2%	58,3%
1,5 à 2	60,2%	63,7%	37,8%	58,9%
> 2	64,9%	58,5%	45,9%	63,2%
Total	52,4%	49,0%	36,1%	50,7%

Tableau 89		
Elèves ayant un indice de réussite scolaire supérieur à la médiane, selon la langue maternelle du chef de ménage et l'origine sociale		
	Langue maternelle du chef de ménage	
	français	autre
Profession du chef de ménage		
Sans & Inc.	25,3%	31,3%
Ouvrier	41,6%	39,5%
Employé	58,5%	79,1%
Enseignant	73,5%	(...)
Cadre & Pr.lib.	63,1%	70,2%
Indép	47,4%	34,0%
Total	49,1%	45,0%
Niveau d'études du chef de ménage		
≤ Primaire	25,1%	27,2%
Second (inf)	41,9%	47,9%
Secondaire	54,7%	51,8%
Sup Court	63,9%	84,5%
Unif & Long	71,1%	(...)
Total	50,6%	46,3%
Revenu global		
< 0,5	36,6%	28,1%
0,5 à 1	42,6%	47,2%
1 à 1,5	58,4%	57,4%
1,5 à 2	59,6%	50,8%
> 2	64,9%	(...)
Total	51,2%	46,2%

5.2. Religion

Tableau 90					
Elèves ayant un indice de réussite scolaire supérieur à la médiane, selon l'engagement religieux du chef de ménage et l'origine sociale					
	Sans religion	Niveau d'engagement religieux			Total
		Peu ou non pratiquant	Moyennem. pratiquant	Très pratiquant	
Profession du chef de ménage					
Sans & Inc.	29,2%	29,4%	26,6%	(...)	27,4%
Ouvrier	38,2%	44,6%	35,2%	50,7%	41,2%
Employé	65,3%	55,2%	61,2%	72,3%	59,4%
Enseignant	77,9%	84,9%	60,6%	57,2%	73,5%
Cadre & Pr.lib.	76,5%	65,4%	50,4%	61,6%	64,3%
Indép	74,2%	36,0%	41,3%	83,3%	45,6%
Total	57,3%	48,5%	43,1%	51,7%	49,3%
Niveau d'études du chef de ménage					
≤ Primaire	24,1%	32,0%	16,1%	(...)	25,2%
Second (inf)	43,8%	41,5%	41,0%	54,9%	42,3%
Secondaire	60,4%	55,7%	47,5%	56,0%	54,9%
Sup Court	77,4%	60,4%	65,3%	54,0%	65,1%
Unif & Long	77,2%	70,0%	51,7%	85,6%	69,4%
Total	57,9%	49,4%	43,9%	55,4%	50,2%
Revenu global					
< 0,5	65,3%	36,5%	25,3%	(...)	35,8%
0,5 à 1	43,2%	43,3%	41,1%	47,6%	43,0%
1 à 1,5	62,3%	58,9%	52,8%	56,9%	58,3%
1,5 à 2	76,0%	52,2%	55,2%	61,6%	58,3%
> 2	81,1%	58,8%	47,9%	77,7%	63,2%
Total	58,5%	50,1%	44,0%	54,4%	50,7%

5.3. Activités parascolaires

Tableau 91		
Redoublements antérieurs et orientation des élèves du 2e degré, selon leur participation à des activités extra-scolaires		
	Participation régulière	
	Oui	Non
Nombre de redoublements		
0	59,1%	55,7%
1	23,2%	26,4%
2 et +	17,7%	17,8%
Total	100,0%	100,0%
Type d'enseignement		
général	50,5%	31,1%
technique	23,7%	30,7%
professionnel	25,9%	38,2%
Total	100,0%	100,0%

Tableau 92		
Niveau global de réussite scolaire, selon la participation ou non à des activités extra-scolaires		
	Participation régulière	
	Oui	Non
Echec	14,1%	18,6%
Faible	16,0%	24,7%
Moyen	20,0%	24,4%
Satisfaisant	27,9%	18,0%
Bien	22,0%	14,3%
Total	100,0%	100,0%

Tableau 93				
Taux de participation à des activités extra-scolaires régulières, selon l'origine sociale et le type d'activité				
	Type d'activité			
	Mouvement de jeunesse	Activité sportive	Arts, culture, sciences	Néant
Profession du chef de ménage				
Sans & Inc.	6,5%	31,7%	6,1%	58,1%
Ouvrier	10,8%	45,3%	6,0%	45,7%
Employé	15,0%	46,7%	13,0%	36,0%
Enseignant	23,0%	66,9%	25,3%	17,8%
Cadre & Pr.lib.	19,1%	61,1%	17,8%	22,4%
Indép	14,4%	37,5%	13,4%	46,6%
Total	13,4%	46,0%	11,4%	40,7%
Niveau d'études du chef de ménage				
≤ Primaire	4,9%	36,4%	3,9%	57,2%
Second (inf)	15,0%	38,4%	8,1%	46,9%
Secondaire	12,1%	47,7%	12,4%	38,1%
Sup Court	16,2%	53,9%	17,1%	29,1%
Unif & Long	24,1%	68,9%	21,5%	15,6%
Total	13,7%	46,8%	11,8%	39,4%
Revenu global				
< 0,5	7,5%	31,0%	4,2%	60,7%
0,5 à 1	11,0%	42,5%	8,8%	45,8%
1 à 1,5	14,7%	50,3%	13,4%	33,5%
1,5 à 2	22,2%	55,2%	18,2%	25,7%
> 2	17,0%	63,9%	19,0%	24,4%
Total	13,7%	47,4%	11,8%	39,0%

Tableau 94				
Dépenses annuelles pour activité extra-scolaires régulières (par enfant), selon l'origine sociale et le sexe de l'enfant				
	Dépenses annuelles en FB			En % du revenu
	garçons	filles	Total	
Profession du chef de ménage				
Sans & Inc.	3 031	1 000	1 980	0,38%
Ouvrier	4 491	2 627	3 521	0,41%
Employé	6 009	5 769	5 893	0,52%
Enseignant	14 747	15 127	14 887	0,98%
Cadre & Pr.lib.	7 401	13 614	10 473	0,53%
Indép	7 783	5 782	6 865	0,34%
Total	6 265	5 455	5 867	0,50%
Niveau d'études du chef de ménage				
≤ Primaire	4 141	2 174	3 213	0,42%
Second (inf)	3 744	2 303	2 984	0,32%
Secondaire	6 551	6 105	6 337	0,56%
Sup Court	6 583	9 673	8 095	0,57%
Unif & Long	15 757	12 854	14 534	0,57%
Total	6 488	5 757	6 132	0,50%
Revenu global				
< 0,5	2 585	2 985	2 770	0,70%
0,5 à 1	5 967	3 567	4 703	0,61%
1 à 1,5	5 154	5 452	5 304	0,44%
1,5 à 2	6 648	6 279	6 487	0,38%
> 2	14 306	20 697	16 753	0,49%
Total	6 592	5 804	6 207	0,49%

Dans le tableau 94, la dépense moyenne a été calculée en considérant une dépense nulle pour les enfants qui ne participent à aucune activité extra-scolaire régulière. Au contraire, dans le tableau 94-bis, les enfants n'effectuant aucune activité ont été exclus du calcul de la moyenne.

Tableau 94 bis				
Dépenses annuelles pour activité extra-scolaires régulières				
(par enfant), selon l'origine sociale et le sexe de l'enfant				
(effectif réduit aux seuls enfants pratiquant une activité régulière)				
	Dépenses annuelles en FB			En %
	garçons	filles	Total	du revenu
Profession du chef de ménage				
Sans & Inc.	5 450	3 426	4 722	0,9%
Ouvrier	6 596	6 084	6 392	0,7%
Employé	8 679	9 789	9 176	0,8%
Enseignant	18 120	18 105	18 114	1,2%
Cadre & Pr.lib.	8 857	18 545	13 290	0,7%
Indép	13 088	12 112	12 687	0,6%
Total	9 145	10 749	9 811	0,8%
Niveau d'études du chef de ménage				
≤ Primaire	7 874	6 823	7 506	1,0%
Second (inf)	5 606	5 547	5 582	0,6%
Secondaire	8 941	11 600	9 987	0,9%
Sup Court	8 743	14 434	11 357	0,8%
Unif & Long	17 791	16 315	17 211	0,7%
Total	9 245	11 164	10 031	0,8%
Revenu global				
< 0,5	5 271	10 223	6 975	1,8%
0,5 à 1	8 995	8 071	8 606	1,1%
1 à 1,5	6 849	9 382	7 966	0,7%
1,5 à 2	8 385	8 597	8 470	0,5%
> 2	18 089	28 993	22 031	0,6%
Total	9 354	11 159	10 097	0,8%

Tableau 95		
Pourcentage d'élèves ayant un indice de réussite scolaire supérieur à la médiane, selon la participation ou non à des activités extra-scolaires et selon l'origine sociale.		
	Participation régulière	
	Oui	Non
Profession du chef de ménage		
Sans & Inc.	30,4%	22,9%
Ouvrier	43,7%	38,4%
Employé	66,7%	46,8%
Enseignant	74,9%	68,8%
Cadre & Pr.lib.	65,0%	59,0%
Indép	55,2%	35,2%
Total	55,8%	38,3%
Niveau d'études du chef de ménage		
≤ Primaire	28,8%	22,9%
Second (inf)	46,5%	38,1%
Secondaire	55,5%	52,8%
Sup Court	72,2%	46,8%
Unif & Long	68,7%	70,5%
Total	56,4%	40,6%
Revenu global		
< 0,5	34,2%	35,7%
0,5 à 1	50,2%	34,8%
1 à 1,5	61,9%	51,2%
1,5 à 2	60,1%	55,4%
> 2	68,9%	45,2%
Total	56,8%	41,2%

5.4. Temps de travail de l'élève à domicile

Tableau 96			
Temps moyen de travail scolaire à domicile (h/sem), selon l'année et le type d'enseignement			
Année	Type d'enseignement		
	général	technique	profes.
1e	9,2		4,3
2e	8,6		6,7
3e	9,7	7,7	6,1
4e	9,8	6,7	5,4
5e	10,4	8,5	5,4
6e	13,6	9,4	6,7

Lecture de ce tableau : les élèves de 5e année de l'enseignement technique travaillent, en moyenne, 8,5 heures par semaine à leurs devoirs et leçons.

Temps de travail à domicile	Type d'enseignement		
	général	technique	profes.
Sans réponse	3,5%	4,0%	4,0%
< 5h/sem	6,2%	30,9%	43,4%
5 - 10 h/sem	28,6%	25,4%	29,0%
10 - 15 h/sem	30,9%	23,9%	19,9%
> 15 h/sem	30,8%	15,8%	3,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Nombre de redoublements	Temps de travail scolaire hebdomadaire à domicile					Total
	Ss rép.	< 5h	5 - 10 h	10 - 15 h	> 15 h	
0	74,0%	75,4%	86,1%	80,7%	86,2%	82,4%
1	26,0%	20,3%	11,3%	18,1%	10,9%	15,2%
2 et +	0,0%	4,3%	2,5%	1,1%	2,9%	2,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Lecture de ce tableau : parmi les élèves du 2e degré de l'enseignement général travaillant entre 5 et 10h/semaine à domicile, 86,1% n'ont jamais redoublé, 11,3% ont redoublé une fois et 2,5% ont redoublé plus d'une fois.

Temps de travail à domicile	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Ss. rép.	13,2%	6,9%	8,2%	6,1%	6,2%	4,5%	7,5%
< 5h	22,4%	15,9%	11,9%	11,6%	8,2%	11,0%	13,6%
5 - 10 h	32,4%	45,1%	44,3%	38,9%	29,9%	31,3%	39,8%
10-15 h	19,6%	22,9%	26,8%	29,3%	41,6%	36,5%	27,9%
> 15h	12,4%	9,2%	8,8%	14,1%	14,1%	16,7%	11,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyennes :							
Tous les élèves	10,4	8,0	8,4	9,4	9,9	10,0	8,9
Elèves d'une même athénée	10,2	9,9	10,5	9,8	9,8	11,5	10,2
Elèves d'une école technique libre	13,8	7,1	6,6	10,9	8,5	10,5	8,1

La partie supérieure de ce tableau nous informe sur la répartition des élèves du premier degré d'observation, par origine sociale, selon le temps de travail à domicile. Par exemple, 44,3% des enfants d'employés disent travailler entre 5 et 10 heures par semaine.

La partie inférieure du tableau fournit les temps de travail hebdomadaires moyens par origine sociale : pour l'ensemble des élèves du 1er degré observation, pour les élèves d'une même athénée et pour les élèves d'une même école technique.

5.5. Projets d'études supérieures

Tableau 100							
Etudes supérieures envisagées par les (parents des) élèves du 1er degré Observation, selon la profession du chef de ménage							
Type d'études supérieures	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Aucune	19,6%	8,9%	4,5%	0,0%	2,7%	4,9%	6,8%
Sup. court	44,8%	57,0%	46,5%	21,7%	30,6%	35,4%	44,2%
Unif & Long	25,2%	29,6%	38,1%	65,2%	58,8%	45,5%	39,8%
Sans réponse	10,4%	4,5%	10,9%	13,1%	7,9%	14,2%	9,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 100 bis							
Etudes supérieures envisagées par les (parents des) élèves du 1er degré Observation, selon la profession du chef de ménage							
(effectif réduit aux élèves ayant obtenu une note supérieure à 80/100 en fin de primaire)							
Type d'études supérieures	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Aucune	13,1%	7,7%	3,5%	0,0%	1,8%	2,1%	4,6%
Sup. court	50,3%	51,4%	41,5%	19,6%	24,7%	27,7%	38,6%
Unif & Long	26,2%	35,9%	45,4%	67,2%	66,4%	53,7%	47,4%
Sans réponse	10,3%	5,0%	9,7%	13,2%	7,2%	16,5%	9,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 101							
Etudes supérieures envisagées par les (parents des) élèves du 3e degré de l'enseignement général, selon la profession du chef de ménage							
Type d'études supérieures	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Aucune	0,0%	1,7%	0,9%	1,9%	0,0%	7,2%	1,5%
Sup. court	32,2%	46,2%	39,6%	35,4%	22,0%	33,1%	34,3%
Unif & Long	62,7%	52,1%	59,5%	62,7%	76,9%	59,7%	63,5%
Sans réponse	5,1%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%	0,0%	0,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 101 bis							
Etudes supérieures envisagées par les (parents des) élèves du 3e degré de l'enseignement général, selon la profession du chef de ménage							
(effectif réduit aux élèves n'ayant jamais redoublé)							
Type d'études supérieures	Sans & Inc.	Ouvrier	Employé	Enseignant	Cadre & Pr.lib.	Indép	Total
Aucune	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Sup. court	18,3%	50,5%	36,6%	35,0%	15,6%	32,2%	31,8%
Unif & Long	72,6%	49,5%	63,4%	65,0%	84,4%	67,8%	67,7%
Sans réponse	9,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 102						
Etudes supérieures envisagées par les (parents des) élèves du 1er degré Observation, selon le niveau d'études du chef de ménage						
Type d'études supérieures envisagées	Etudes accomplies par le chef de ménage					Total
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	
Aucune	17,4%	9,2%	4,7%	4,0%	2,9%	7,0%
Sup. court	48,7%	55,1%	52,5%	35,9%	14,3%	44,2%
Unif & Long	25,8%	28,1%	35,9%	48,9%	74,7%	40,4%
Sans réponse	8,0%	7,6%	6,9%	11,2%	8,2%	8,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 102 bis						
Etudes supérieures envisagées par les (parents des) élèves du 1er degré Observation, selon le niveau d'études du chef de ménage						
(effectif réduit aux élèves ayant obtenu une note supérieure à 80/100 en fin de primaire)						
Type d'études supérieures envisagées	Etudes accomplies par le chef de ménage					Total
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	
Aucune	12,8%	7,8%	3,8%	2,5%	0,0%	4,8%
Sup. court	41,9%	51,2%	45,4%	33,5%	9,7%	38,7%
Unif & Long	35,1%	35,4%	43,7%	52,1%	84,9%	48,5%
Sans réponse	10,1%	5,5%	7,1%	11,9%	5,3%	8,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 103						
Etudes supérieures envisagées par les (parents des) élèves du 3e degré Général, selon le niveau d'études du chef de ménage						
Type d'études supérieures envisagées	Etudes accomplies par le chef de ménage					Total
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	
Aucune	0,0%	5,3%	0,0%	1,7%	0,0%	1,6%
Sup. court	56,5%	42,9%	37,9%	35,3%	12,3%	34,3%
Unif & Long	35,4%	51,8%	62,1%	63,0%	86,2%	63,5%
Sans réponse	8,1%	0,0%	0,0%	0,0%	1,5%	0,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 103 bis						
Etudes supérieures envisagées par les (parents des) élèves du 3e degré Général, selon le niveau d'études du chef de ménage						
(effectif réduit aux élèves n'ayant jamais redoublé)						
Type d'études supérieures envisagées	Etudes accomplies par le chef de ménage					Total
	≤ Primaire	Second (inf)	Secondaire	Sup Court	Unif & Long	
Aucune	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Sup. court	43,2%	50,7%	32,2%	31,9%	11,4%	32,1%
Unif & Long	43,7%	49,3%	67,8%	68,1%	88,6%	67,4%
Sans réponse	13,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Annexes

Précisions méthodologiques et représentativité de l'échantillon

Sur les quelque 200 établissements contactés au printemps 1996, vingt cinq ont accepté de participer à l'enquête. Parmi ceux-ci, nous en avons sélectionné 18, qui constituaient un échantillon aussi représentatif que possible des différents degrés, filières et réseaux d'enseignement. Une correspondance parfaite n'était évidemment pas possible à ce stade. D'autant plus que nous ne pouvions absolument pas prévoir quels seraient les taux de retour des différents établissements. Cela ne prêtait guère à conséquence puisque notre intention était de pondérer les résultats afin de retrouver les proportions effectives d'élèves des différents réseaux, années et filières, ainsi que de différent sexe.

Fin mai, 6.900 questionnaires et enveloppes furent remis aux élèves de ces écoles, en les priant de les faire compléter par leurs parents. Quelques semaines plus tard, les directions et secrétariats des établissements en question nous remettaient 2.180 formulaires sous enveloppes fermées. Parmi eux, 1.853 s'élevèrent finalement avoir été correctement complétés.

D'emblée, le principal problème de notre enquête est apparu clairement. Parmi les 25 écoles qui avaient répondu favorablement, une seule appartenait au réseau officiel subventionné. Qui plus est, le taux de réponse en provenance de cet établissement fut très faible. Au contraire, dans l'enseignement général nous avons une légère sur-représentation du réseau de la Communauté.

Nous avons par conséquent décidé d'abandonner l'idée d'une pondération suivant le réseau d'enseignement. Nous aurions en effet été conduits à introduire des coefficients de pondération excessivement élevés pour une poignée d'élèves de l'enseignement provincial ou communal. Nous avons préféré annoncer clairement la couleur: les résultats de cette enquête ne sont réellement représentatifs que pour l'enseignement de la communauté et l'enseignement libre.

Tableau 104

Répartition par année et par type d'enseignement des élèves de l'échantillon et des élèves de la province du Hainaut

Classe fréquentée au moment de l'enquête	Echantillon de l'enquête (sans pondération)	Effectif réel de la province du Hainaut (*)
1p	1,3%	2,1%
1g	17,3%	14,9%
2p	2,6%	3,9%
2g	18,3%	13,5%
3p	2,6%	6,3%
3t	2,4%	4,7%
3g	12,5%	8,0%
4p	2,8%	5,0%
4t	4,1%	4,9%
4g	6,6%	7,1%
5p	2,8%	4,4%
5t	4,4%	5,1%
5g	9,3%	6,1%
6p	3,3%	3,3%
6t	2,0%	4,0%
6g	6,9%	5,4%
7p	0,8%	1,5%
Total	100,0%	100,0%

(*) = estimation

p = accueil ou enseignement professionnel

t = enseignement technique (trans. ou qualif)

g = observation ou enseignement général

Nous aurions en effet été conduits à introduire des coefficients de pondération excessivement élevés pour une poignée d'élèves de l'enseignement provincial ou communal. Nous avons préféré annoncer clairement la couleur: les résultats de cette enquête ne sont réellement représentatifs que pour l'enseignement de la communauté et l'enseignement libre.

La pondération par sexe, par année d'étude et par filière a rencontré un problème moins grave. Nous désirions reconstituer les proportions effectives d'élèves de la province du Hainaut. Or, l'*Annuaire statistique du ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation* ne propose de données détaillées que pour l'ensemble de la Communauté. Pour les provinces, les chiffres sont ventilés par degré et non par année. Quand nous avons contacté le ministère pour obtenir directement ces informations, il nous fut répondu textuellement : « la communauté française n'a plus d'informaticien pour l'instant. Les données que vous demandez sont dans nos ordinateurs, mais il ne nous est malheureusement pas possible de les en sortir » ! Nous avons donc du faire des estimations de la répartition par année en province du Hainaut, en recoupant les chiffres communautaires avec les chiffres provinciaux par degré.

Le tableau ci-contre compare la répartition par classe des élèves de l'échantillon avec celle de l'ensemble de l'effectif scolaire

secondaire de la province du Hainaut. On constate que, même sans pondération, notre échantillon est assez représentatif des différentes années d'étude et types d'enseignement.

Cet autre tableau reproduit la répartition des élèves de l'échantillon, par sexe, par réseau, par type d'enseignement et par année d'étude, avant et après pondération. Les résultats après pondération sont, par définition, identiques à la répartition effective des élèves de l'enseignement secondaire en province du Hainaut. A l'exception toutefois de la répartition par réseau, pour les raisons exposées plus haut. En réalité, l'enseignement secondaire du Hainaut compte 48,2% d'élèves dans les différents réseaux officiels, contre 51,8% dans l'enseignement libre. La répartition des élèves de notre échantillon est assez éloignée de ces chiffres, surtout après pondération. La surreprésentation d'élèves des écoles de la Communauté entraîne un excès d'élèves de l'enseignement général (comme le montrent les résultats avant pondération pour le type d'enseignement). Cet effet est corrigé par la pondération, mais celle-ci, en associant un poids moins grand aux élèves du général qu'à ceux du technique et du professionnel, augmente du même coup le poids relatif de l'enseignement libre par rapport à l'enseignement de la Communauté (essentiellement général).

Tableau 105		
Composition de l'effectif scolaire (secondaire), par sexe, réseau, type d'enseignement et classe.		
	Non pondéré	Après pondération
Sexe		
m	37,1%	50,9%
f	62,9%	49,1%
Total	100,0%	100,0%
Réseau		
officiel	42,8%	37,4%
libre	57,2%	62,6%
Total	100,0%	100,0%
Type d'enseignement		
général	70,9%	54,9%
technique	12,9%	18,7%
professionnel	16,2%	26,4%
Total	100,0%	100,0%
Année d'étude		
1e	18,6%	17,0%
2e	20,8%	17,4%
3e	17,5%	19,0%
4e	13,6%	17,0%
5e	16,4%	15,6%
6e	12,3%	12,6%
7e	0,8%	1,5%
Total	100,0%	100,0%

(*) = estimation

Liste des tableaux

1	Répartition des élèves selon la profession du chef de ménage.....	40
2	Situation professionnelle du chef de ménage, selon la profession	40
3a	Niveau d'étude de la mère, selon le niveau d'étude du père.....	41
3b	Niveau d'étude du père, selon le niveau d'étude de la mère.....	41
4	Niveau d'étude du chef de ménage, selon sa profession	41
5	Revenus professionnels nets du ménage selon la profession du chef de ménage	42
6	Patrimoine du ménage, selon la profession du chef de ménage	42
7	Patrimoine du ménage, selon le revenu professionnel	43
8	Revenu disponible total en fonction de la profession du chef de ménage	43
9	Répartition des ménages dans les déciles du revenu total, selon la profession du chef de ménage.....	43
10	Professions des chefs de ménage, selon le décile de revenu	44
11	Revenu et patrimoine, selon le niveau d'étude du chef de ménage	44
12	Propriété du logement et indice de confort, selon la profession du chef de ménage	46
12b	Lieu de travail de l'élève, selon la profession du chef de ménage	46
13a	Nationalité d'origine du chef de ménage (détail).....	47
13b	Nationalité d'origine du chef de ménage.....	47
14	Revenu total du ménage, selon la nationalité d'origine du chef de ménage	47
15	Langue maternelle et naturalisation, selon la nationalité d'origine	47
16	Religion du chef de ménage.....	48
17	Religion et engagement religieux du chef de ménage, selon sa profession	48
18	Inscriptions dans l'enseignement libre, selon la profession et le niveau d'engagement religieux	49
19a	Nombre d'enfants et situation du ménage, selon la profession du chef de ménage	49
19b	Nombre d'enfants et situation du ménage, selon le revenu disponible total.....	50
20	Estimation d'appartenance sociale, en fonction du revenu disponible.....	50
21	Revenu disponible moyen, selon l'estimation propre d'appartenance sociale.....	50
22	Répartition des élèves selon leurs points en 6e primaire	51
23	Répartition des élèves d'après le nombre de redoublements.....	51
24	Nombre de redoublements, selon l'année d'étude actuelle des élèves	51
25	Nombre de redoublements, selon l'année d'étude et selon la filière actuelle.....	52
26	Nombre de redoublements selon le degré et selon les points en 6e primaire	52
27	Situation scolaire des élèves après x années	53
28	Situation en 10e année d'étude, selon les points obtenus en 6e primaire	54
29	Indice synthétique de réussite scolaire selon les points en 6e primaire	55
30	Indice synthétique de réussite scolaire, selon les redoublements et la classe actuelle	56
31	Classement en catégories de « réussite scolaire », selon l'indice synthétique de réussite scolaire.....	56
33	Points en fin de 6e primaire, selon la profession du chef de ménage.....	57
34	Nombre de redoublements, selon le degré actuel et la profession du chef de ménage	57
35	Orientation des élèves, selon le degré et la profession du chef de ménage	58
36	Situation en 7e année d'étude, selon la profession du chef de ménage	58
37	Situation en 8e année d'étude, selon la profession du chef de ménage	58
38	Situation en 9e année d'étude, selon la profession du chef de ménage	59
39	Situation en 10e année d'étude, selon la profession du chef de ménage	59
40	Situation en 11e année d'étude, selon la profession du chef de ménage	59
41	Situation en 12e année d'étude, selon la profession du chef de ménage	60
42	Redoublements antérieurs, selon le nombre d'années d'étude et la profession du chef de ménage.....	60
43	Orientation, selon le nombre d'années d'étude et la profession du chef de ménage	61
44	Elèves « à l'heure » et dans l'enseignement général, selon le nombre d'années d'étude.....	61
45	Niveau global de réussite scolaire, selon la profession du chef de ménage	61
46	Points en fin de 6e primaire, selon le revenu disponible du ménage	62
47	Points en fin de 6e primaire, selon le décile de revenu auquel appartient le ménage	62
48	Nombre de redoublements antérieurs, selon le degré et le revenu global du ménage	62
49	Orientation actuelle des élèves, selon le degré et le revenu du ménage	63

50	Situation en 7e année d'étude, selon le revenu global du ménage	63
51	Situation en 8e année d'étude, selon le revenu global du ménage	63
52	Situation en 9e année d'étude, selon le revenu global du ménage	63
53	Situation en 10e année d'étude, selon le revenu global du ménage.....	64
54	Situation en 11e année d'étude, selon le revenu global du ménage.....	64
55	Situation en 12e année d'étude, selon le revenu global du ménage.....	64
56	Redoublements selon le nombre d'années d'études et le revenu global du ménage.....	65
57	Orientation selon le nombre d'années d'études et le revenu global du ménage.....	65
58	Elèves à l'heure et dans le général, selon le nombre d'années d'étude et le revenu global du ménage.....	66
59	Niveau global de réussite scolaire selon le nombre d'années d'étude et le revenu du ménage.....	66
60	Points en fin de 6e primaire, selon le niveau d'études du chef de ménage	67
61	Redoublements selon le degré et selon le niveau d'études du chef de ménage.....	67
62	Orientation actuelle, selon le degré et selon le niveau d'études du chef de ménage.....	68
63	Situation de l'élève en 7e année d'étude, selon le diplôme du chef de ménage	68
64	Situation de l'élève en 8e année d'étude, selon le diplôme du chef de ménage	68
65	Situation de l'élève en 9e année d'étude, selon le diplôme du chef de ménage	69
66	Situation de l'élève en 10e année d'étude, selon le diplôme du chef de ménage.....	69
67	Situation de l'élève en 11e année d'étude, selon le diplôme du chef de ménage.....	69
68	Situation de l'élève en 12e année d'étude, selon le diplôme du chef de ménage.....	70
69	Redoublements, selon le nombre d'années d'études et selon le diplôme du chef de ménage.....	70
70	Orientation, selon le nombre d'années d'études et selon le diplôme du chef de ménage	71
71	Elèves « à l'heure » et dans le général, selon le nombre d'années d'ét. et le diplôme du chef de ménage....	71
72	Niveau de réussite scolaire, selon le nombre d'années d'études et le diplôme du chef de ménage	71
73	Elèves en situation « positive », selon le revenu et la profession du chef de ménage	72
74	Elèves en situation « positive », selon la profession et le niveau d'études du chef de ménage.....	72
75	Elèves en situation « positive », selon le revenu du ménage et le diplôme du chef de ménage	73
76	Elèves en situation « positive », selon la situation professionnelle et la profession	73
77a	Elèves en situation « positive », selon le confort du logement et la profession du chef de ménage	74
77b	Elèves en situation « positive », selon le confort du logement et le diplôme du chef de ménage	74
78	Elèves en situation « positive », selon le lieu de travail et la profession du chef de ménage.....	74
79	Elèves en situation « positive », selon la situation du ménage et la profession du chef de ménage	75
80	Elèves en situation « positive », selon la situation du ménage et le diplôme du chef de ménage	75
81	Elèves en situation « positive », selon l'estimation des parents quant à leur appartenance sociale	76
82	Points en fin de 6e primaire, selon la nationalité d'origine du chef de ménage.....	77
83	Type d'enseignement fréquenté au 2e degré, selon la nationalité d'origine du chef de ménage	77
84	Redoublements subis par les élèves du 3e degré, selon la nationalité d'origine du chef de ménage.....	77
85	Situation des élèves dans leur 10e année d'étude, selon la nationalité d'origine du chef de ménage.....	78
86	Niveau global de réussite scolaire, selon la nationalité d'origine du chef de ménage	78
87	Profession, études des parents et revenus du ménage, selon la nationalité d'origine du chef de ménage.....	79
88	Elèves en situation « positive », selon la nationalité du chef de ménage et le niveau social	80
89	Elèves en situation « positive », selon la langue maternelle du chef de ménage et le niv. social	81
90	Elèves en situation « positive », selon la religion du chef de ménage et le niveau social.....	82
91	Redoublements et orientation des élèves du 2e degré, selon leur participation à des activités extra-scolaires ..	83
92	Niveau global de réussite scolaire, selon la participation à des activités extra-scolaires.....	83
93	Taux de participation à des activités extra-scolaires régulières, selon l'origine sociale et le type d'activités..	84
94	Dépenses pour activités extra-scolaires régulières, selon l'origine sociale et le sexe de l'enfant	85
94b	Dépenses pour activités extra-scolaires régulières, selon l'origine sociale et le sexe de l'enfant (actifs)	86
95	Elèves en situation « positive », selon les activités extra-scolaires et l'origine sociale.....	87
96	Temps moyen de travail scolaire à domicile, selon l'année et le type d'enseignement.....	87
97	Temps de travail à domicile des élèves du 3e degré, selon le type d'enseignement.....	88
98	Nombre de redoublements des élèves du 2e degré général, selon leur temps de travail scolaire à la maison..	88
99	Temps de travail à domicile au premier degré observation, selon la profession du chef de ménage.....	88
100	Etudes supérieures envisagées au 1er degré Observation, selon la profession du chef de ménage	89
101	Etudes supérieures envisagées au 3e degré général, selon la profession du chef de ménage	89
102	Etudes supérieures envisagées au 1er degré Observation, selon le diplôme du chef de ménage	90
103	Etudes supérieures envisagées au 3e degré général, selon le diplôme du chef de ménage.....	90

Liste des graphiques

Profession des chefs de ménage	13
Pourcentage de chefs de ménage chômeurs, selon la profession	14
Niveau d'étude des parents	14
Revenu disponible selon la profession du chef de ménage	15
Distribution des ménages selon le revenu, par nationalité d'origine	16
Engagement religieux du chef de ménage.....	17
Pourcentage de ménages monoparentaux, selon le revenu	18
Distribution des élèves de 6e selon leur retard scolaire, par type d'enseignement.....	19
Situation des élèves dans leur 10e année d'étude.....	20
Situation des élèves en 10e année d'étude, selon les points obtenus en fin de primaire.....	20
Elèves ayant obtenu 80 en primaire, selon la profession du chef de ménage.....	22
Orientation au 2e degré, selon la profession du chef de ménage	22
Situation en 10e année d'études, selon la profession du chef de ménage	23
Orientation vers l'enseignement général après x années, selon la profession	24
Indice synthétique de réussite scolaire, selon la profession du chef de ménage	24
Elèves ayant obtenu 80 en primaire, selon le revenu du ménage.....	25
Orientation des élèves au 3e degré, selon le revenu du ménage.....	25
Situation en 7e année d'études, aux extrémités de l'échelle des revenus.....	26
Situation en 10e année d'études, selon le revenu global du ménage.....	26
Orientation des élèves du 2e degré, selon le diplôme du chef de ménage.....	27
Elèves ayant une scolarité « satisfaisante », selon le diplôme du chef de ménage.....	27
Elèves en scolarité « positive », selon le revenu et les études du chef de ménage.....	28
Elèves en scolarité « positive », selon la profession et la situation du ménage	30
Elèves en scolarité « positive », selon la profession et l'auto-estimation sociale.....	30
Profession des chefs de ménage, selon l'origine nationale.....	31
Elèves en scolarité « positive », selon le diplôme et l'origine nationale.....	32
Dépenses annuelles pour activités extra-scolaires, selon le revenu du ménage	33
Elèves en scolarité « positive », selon la profession et les activités extra-scolaires.....	33
Temps moyen de travail scolaire à domicile, selon la filière et l'année	34
Projets d'études universitaires, selon la profession du chef de ménage (1er deg.; >80/100).....	35

